



HAL
open science

La Manu, une friche vivante : manufacture des tabacs de Morlaix, Finistère Nord

Jérôme Montarry

► To cite this version:

Jérôme Montarry. La Manu, une friche vivante : manufacture des tabacs de Morlaix, Finistère Nord. Architecture, aménagement de l'espace. 2021. dumas-03479777

HAL Id: dumas-03479777

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03479777v1>

Submitted on 14 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Jérôme Montarry, étudiant master de l'ensaNantes

Mémoire de master réalisé par



La Manu,

une friche vivante

Manufacture des Tabacs de Morlaix, Finistère Nord

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT

La Manu, une friche vivante

*Manufacture des Tabacs de Morlaix,
Finistère Nord*

Comment la Manufacture
se transforme-t-elle pour répondre aux
enjeux sociétaux, et plus précisément aux
besoins du territoire et de ses habitants ?

Jérôme Montarry,
Étudiant Master 2 Villes et Territoires

Mémoire réalisé sous la direction d'Elise Roy
Lieux et enjeux : la ville en commun
EnsaNantes, juin 2021

Remerciements

À l'image du sujet traité dans ce mémoire, la reconversion d'une Manufacture en un quartier de ville, mon parcours personnel ces deux dernières années a été ponctué de plusieurs temporalités, lieux et d'une toile de liens humains. Sans ces personnes, je n'aurais pas eu ces réflexions ni le courage de les mener à bout.

Je remercie les enseignants de l'ensaNantes pour leur suivi et leurs conseils avisés,

Elise Roy, enseignante-chercheur de l'ensaNantes et socio-urbaniste, ainsi que ses collègues Théo Fort-Jacques et Anne Bossé, Danielle Laouenan, bibliothécaire de l'école,

Je remercie l'équipe Construire pour m'avoir ouvert les portes de la Manu et partagé vos passions sur l'hospitalité, la convivialité ou le ménagement du territoire,

Loïc Julienne, directeur de l'Atelier Construire, et Amélie Loisel, directrice de l'agence Laab, Caroline Lenfant, architecte-urbaniste en résidence à la *Manu en Perm'*, Tiphaine Hameau, artiste-jardinier en résidence dans les jardins de la Manufacture, Giulia Tellier, architecte-chef de chantier en résidence dans le *Chantier Ouvert* du centre culturel Sew,

Je remercie les élus et techniciens de l'agglomération MorlaixCommunauté, propriétaires du site, pour leurs disponibilités et leurs regards critiques sur les deux dernières décennies de la friche de la Manufacture,

Julien Kerguillec et Claude Poder, élus communautaires, respectivement Vice-Président Culture et Conseiller Délégué du quartier Manufacture Dominique Le Moullec, Hélène Sablon et Benjamin Urien, respectivement directrices et directeur des pôles Aménagement, Culture et Environnement

Je remercie aussi tous les autres Morlaisiens avec qui j'ai pu échanger, tant sur l'histoire de la ville de Morlaix que sur le devenir de la Manu,

Thierry Seguin, administrateur du théâtre l'Entresort et co-administrateur du centre culturel Sew, Youna et Maria, deux colocataires bretonnes, avec qui j'ai découvert le pays morlaisien, Et tous les autres morlaisiens et morlaisiennes croisés lors de ces quelques mois en résidence,

Je remercie mes parents, soeur et amis, pour leur soutiens inconditionnel, pour tous ces échanges sur nos avenir professionnels et personnels et pour toutes ces émulations intellectuelles et artistiques,

Françoise, Philippe, Marie,... et tous les autres membres de la famille, Mathilde, Louise-Marie, Bastien, Gaëlle, Clémence... et tous mes amis rencontrés à l'école d'architecture de Nantes, ainsi que mes amis normands, avec qui je partage le rêve d'une vie en collectif dans un pays rural semblable au morlaisien,





Sommaire

UNIVERSITE D'ARCHITECTURE DE NANTES
TRAVAIL SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Sommaire

pages 10 à 17

Bonjour la Manu,

pages 18 à 27

Introduction

pages 28 à 49

Le territoire et la Manu

pages 50 à 83

Trajectoire de la friche

pages 84 à 103

Le réveil des jardins

pages 104 à 111

Conclusion

pages 112 à 119

Bibliographie

pages 120 à 123

Table des matières



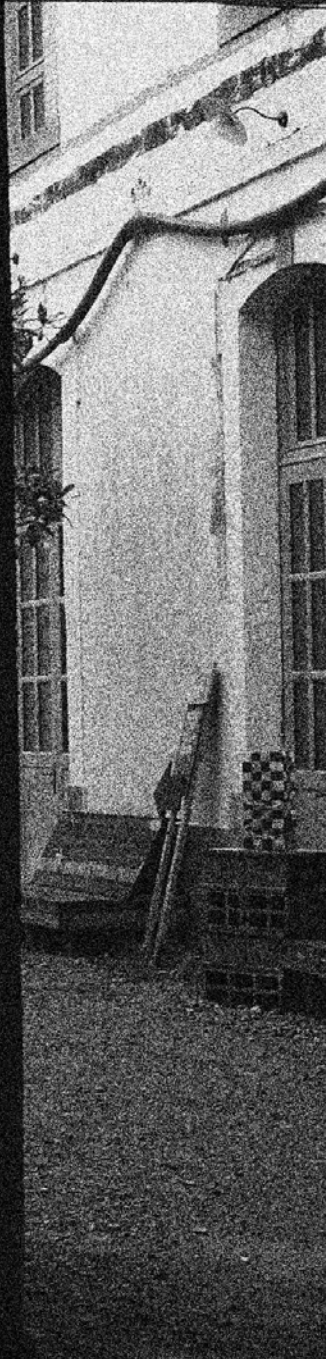
Préambule narratif

Bonjour la Manu,

Ce préambule narratif propose une immersion dans le site de la Manufacture, une ancienne usine en friche : le récit de ma première journée de stage dans la permanence urbaine tenue par l'équipe Construire pour l'étude de reconversion du site en un quartier de ville commandée par l'agglomération Morlaix Communauté. Ces premières pages permettront d'appréhender plusieurs enjeux : l'opportunité foncière et la richesse architecturale des bâtiments, les réseaux et jeux d'acteurs, les trajectoires des espaces, les temporalités, etc. J'apporte aussi un regard personnel sur le contexte et sur la transformation du site, regard que je porterai jusqu'à la fin des pages de ce mémoire.

« Comment penser le rien sans automatiquement mettre quelque chose autour de ce rien, ce qui en fait un trou, dans lequel on va s'empresse de mettre quelque chose, une pratique, une fonction, un destin, un regard, un besoin, un manque, un surplus...? »

PEREC, Georges, *Espèces d'espaces*, première parution en 1974, ré-édition en 2000, éditions Galilée, 200 pages



Vendredi 10 janvier 2020, à Morlaix,

Il est neuf heures, je me prépare à partir. J'ai emménagé hier dans une maison en périphérie de cette petite ville morlaisienne, en campagne. J'ai changé d'univers. Je vis toujours en colocation, j'étudie toujours l'architecture mais mon milieu a changé. D'une petite chambre, avec vue sur un horizon gris, d'appartement partagé à trois en centre de métropole nantaise, j'ai déménagé dans une grande chambre, avec vue sur un écran de verdure, en maison de campagne partagée à cinq. D'une école de béton offrant des espaces partagés et de multiples ouvertures j'arrive dans une manufacture, une ancienne citadelle ouvrière, fermé de tous mais envié de chacun. D'amis étudiants, de voisins de paliers nantais à des collègues architectes, à des habitants ruraux. J'en suis certain, ce sera une belle aventure. Tout s'est fait très vite. Une envie de changer d'air coïncidant avec une annonce interpellante proposée par une agence d'architecture : la proposition d'une participation à une résidence et à une mission d'étude urbaine pour la reconversion d'une friche iconique dans le Finistère Nord. Une candidature, un coup de fil et me voici, ici, aujourd'hui, pour mon premier jour de stage.



Je prends ma voiture. Cinq minutes après, je me gare quai Beaumont. J'étais venu en repérage, c'est le parking le plus proche de l'entrée de mon lieu de travail. Le vent souffle, les drisses des bateaux à quais vibrent et chantent. Je traverse le port grâce à la passerelle flottante et je pose mes pieds quai du Léon. Je m'arrête pour regarder l'imposante façade qui se dresse devant moi : longue d'au moins cent mètres et haute de bien huit mètres, composée de pierres de tailles, de fenêtres en bois aux vingt carreaux, de crépi et d'ardoises usés par le temps.



Lumière rouge. La fenêtre devant moi vient de s'allumer. Caroline, ma tutrice de stage et architecte-urbaniste, vient d'arriver. Les lampions artisanaux scotchés aux ampoules éclairent les pièces de la permanence de lumière rouge.



Je continue une vingtaine de mètres sur les quais pour atteindre l'entrée principale. Je rentre dans la cour d'honneur, une grande place ceinturée des bâtiments de la Manufacture, tous dans le même ordonnancement. Une allée en gravier fait le tour des bâtiments, deux autres traversent perpendiculairement le rectangle : chacune de ces deux allées mènent aux cours voisines. Entre ces allées, il y a quatre placettes ensablées : à ma gauche, les deux placettes sont occupées par une cité de chantier et à ma droite, un parking. La permanence se situe dans l'angle droit de cette cour, au Nord-Est donc, côté quai. Je passe la porte, je suis guidé car il est indiqué au scotch rouge : *Manu en Perm'*. J'arrive dans une première pièce, une exposition y est installée. Premier jour de stage, je ne perds pas de temps pour tout observer et je frappe à la porte du bureau de la permanence. Caroline m'accueille, m'offre le café, me présente ce qu'on va faire aujourd'hui : une *réunion informelle* avec les services de l'agglomération intitulée *Café Manu* et une visite du site. Deux choses m'interpellent : la notion *informelle* de ces réunions, je me demande

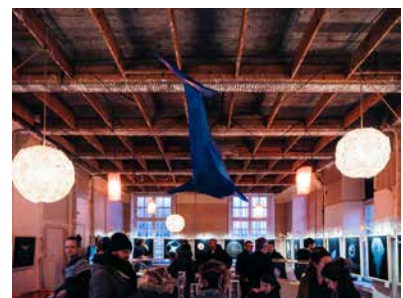


quel est le fonctionnement interne de cette agglomération ; le surnom *la Manu* que l'on donne à la Manufacture qui donne l'impression qu'on parle d'un ami, comme dans le film *Gagarine* : « *Je sais ce que c'est qu'un immeuble, c'est un immeuble. Mais quand je parle trop d'un immeuble, bah je commence à dire lui.* ».

Nous préparons ce *Café Manu* en installant quatre tables au milieu de la pièce et en disposant l'attirail hospitalier : café, sachets de thé, tasses et bouilloire. Les techniciens de chaque service arrivent au fur et à mesure. On ne se connaît pas mais ils me font la bise et me souhaitent la bienvenue. Pendant que chacun s'installe, Caroline me désigne discrètement qui est qui et pour quels pôles ils travaillent. Selon l'intitulé de ces derniers, les thématiques suivantes sont représentées : culture, aménagement, environnement, port de Morlaix, patrimoine et tourisme. La réunion commence. Dominique Le Moullec, la directrice du Pôle Aménagement et initiatrice de ces cafés, ouvre les discussions. Elle rappelle les rôles de la permanence et les objectifs de la matinée. *La Manu en Perm'* c'est donc, dit-elle « *une étude confiée à Construire pour expérimenter, voir ce qui pose question.* ». Cette permanence a ainsi deux rôles : occuper le lieu et accueillir les différents acteurs, les potentiels usagers ; ouvrir les lieux et rendre compte des possibles. Elle rappelle que l'attente principale est de voir ce qu'on peut faire des espaces non utilisés, d'imaginer comment on crée du lien entre le centre culturel Sew, l'Espace des Sciences et d'autres entités, et enfin de proposer des usages et l'installation d'acteurs qui serviront le territoire morlaisien. Cela pourra former « *la feuille de route pour les prochains élus quant à l'avenir de la Manufacture.* ». L'objectif est donc d'utiliser les espaces jusqu'à fin avril, de les expérimenter puis de proposer un après où l'agglomération sera guidé techniquement.

L'ordre du jour de cette réunion informelle est de réaliser un « *brainstorming* » sur *la Manu en perm'* et l'activation des espaces en friche, c'est-à-dire de parler des événements passés et futurs, de présenter ce qui a fonctionné, ce qui pourrait être amélioré, ce qui n'a pas fonctionné et donc comment on pourrait le solutionner. Caroline passe alors en revue :

- les événements passés depuis l'ouverture de la permanence en octobre 2019 : un workshop proposé par une association locale qui a réalisé une scénographie en matériaux de réemploi pour une exposition sur le même thème ; cette exposition *Matière Grise* a eu lieu dans deux endroits distincts, les deux lieux de résidence : le « nôtre » avec Caroline et le *Chantier Ouvert* du Sew, le chantier de réhabilitation d'espaces de la friche en centre culturel où réside une architecte en charge du chantier Giulia Tellier ; l'exposition la Grande Galerie qui s'est implantée dans d'autres espaces et qui a permis la création d'un nouveau réseau artistique ;
- les événements futurs : l'exposition *Plankton Planet* pour sensibiliser à la vie dans l'Océan, et notamment « *rendre visible l'invisible* », c'est-à-dire montrer la présence de planctons, même ici dans le port de Morlaix. L'exposition permettra de faire entrer les sciences





dans le site par le biais de l'art et de retrouver un lien avec la mer, de « révéler la Manu telle qu'elle est en train de devenir » ; les ateliers de médiation artistique de l'association *Les Moyens du Bord* ; une pièce de théâtre dans l'escalier monumental ; des cours de peinture et de dessin d'observations proposés par un artiste local ; une cantine offerte aux habitants de la Manu, proposée par la nouvelle association *Temps Bouilles* qui espère avoir un jour son local pour proposer un supermarché coopératif ; un atelier de langue bretonne proposé par l'association *KLT* ; un débat sur le thème des mobilités à Morlaix ; etc.



Aux dires des personnes autour de la table, il semble que je sois arrivé dans une Manu chaleureuse et en effervescence. Quel contraste avec cet hiver froid et pluvieux ! Bien sûr, tout n'est pas si simple, je comprends qu'il y a toute une complexité pour mettre en lien les acteurs et gérer techniquement et administrativement les expérimentations. Deux grandes questions sont d'ailleurs posées pour les événements et le futur de la Manu. La première, à plus court terme, est celle de l'arrivée des élections municipales. Les prochains événements vont devoir être clairs et sécurisés pour ne « pas mettre dans l'embarras les élus ». Caroline tente d'expliquer que l'agence Construire peut être vue comme neutre et que peu importe les élections, il faut ouvrir et faire vivre les lieux. La question n'est finalement pas tranchée, mais je sens une difficulté du côté des services à se lancer dans l'imprévu et à sortir du cadre administratif. La seconde question concerne l'après-permanence : le site en friche est activé grâce à la présence de Caroline, des associations l'expérimentent, des rencontres se font mais comment fait-on pour la suite ? Faut-il embaucher un concierge, un médiateur ou un urbaniste ? Comme le souligne Viviane Lapoux, technicienne du pôle Culture : « *Le propriétaire est l'agglomération, il faut un poste pour gérer technique, ouverture et programmation (...) qui puisse nous coordonner aussi entre services.* ». Ils espèrent aussi qu'un élu sera uniquement chargé du projet de la Manu pour avoir le penchant politique de ce technicien. Dominique Le Moullec conclut cette conversation en indiquant que « *de toute manière les recrutements sont en stand-by avec les élections.* ». Chaque personne autour de la table est ainsi invitée à réfléchir quelles compétences pourraient être attendues pour la création d'un nouveau poste. Celui-ci sera imaginé et proposé après les élections à la nouvelle mandature. La réunion se termine sur ces deux points de vigilance. Chacun, chacune échange avec son voisin, puis petit à petit les agents quittent la permanence pour repartir dans leurs bureaux. Ils n'ont pas loin à marcher car le siège de l'agglomération se situe ici dans la Manu, dans le bâtiment Cathédrale, le plus haut de plafond comme l'indique son nom.



Il est midi, Caroline me propose d'attendre Tiphaine pour manger. Ce dernier est l'artiste-jardinier qui s'occupe de la troisième résidence de la Manu : celle des jardins. Je pars à la boulangerie pour m'acheter mon pique-nique. À mon retour, Tiphaine et Caroline sont attablés, nous commençons directement à manger et discutons. Chacun parle de soi et/ou pose des questions sur l'autre. Tiphaine raconte ses derniers travaux de jardinage et explique les prochains, il parle aussi de sa coopération

avec Benjamin, le technicien en charge du pôle Environnement de l'agglomération et donc le référent des jardins. Déjà engagé sur mon mémoire sur un potentiel thème, la nature en ville, je lui énonce mon idée de sujet et que j'aimerais m'entretenir avec lui, voici ce qu'il me répond : « avec plaisir, en attendant réfléchis à l'expression « s'inscrire dans le flux du vivant ». ». Je devine la filiation avec le paysagiste Gilles Clément mais je ne sais pas exactement ce que cela signifie. À la fin du repas, Tiphaine prend ses outils qu'il avait posé à l'entrée de la permanence puis repart dans ses jardins. Caroline, qui doit gérer des tâches administratives, me propose de découvrir la Manu par moi-même : en feuilletant un livre sur l'histoire du site puis en regardant la maquette, avant de partir déambuler.

Trousseau de clés en main, toutes étiquetées, appareil photo au bras, je pars visiter la Manu. Le temps est toujours gris, je marche rapidement à travers les espaces extérieurs : des cours qui se suivent et qui sont connectées par des passages traversant les bâtiments. Je croise quelques personnes, toutes, j'en ai l'impression, terminant leur semaine et quittant leur lieu de travail : des étudiants de l'IUT, des personnes de l'agglomération ou des artistes. J'imagine leur statut par rapport à ce que m'a raconté Caroline : au Nord-Ouest, il y a l'IUT, puis l'agglomération, puis cour des jardins avec des ateliers d'artistes ou des associations culturelles et enfin à l'opposé le centre culturel SEW et l'Espace des Sciences, tous deux en construction. La Manu n'a donc pas attendu la permanence pour être occupée par des acteurs locaux. Néanmoins, il n'y a pas de gestion commune et entre chacun de ces programmes, on a des espaces en friche, d'où l'objet de l'étude.

Je rentre justement ensuite dans ces espaces. Chacune des portes sont neuves et je les ouvre facilement. Les bâtiments n'ont pas encore totalement été réhabilités mais les principaux dispositifs d'accès et de sécurité ont été mis aux normes. Je découvre les espaces-figures de l'histoire du site que j'avais entre-aperçu dans le livre : les cases à râper, l'escalier monumental, la Forêt qui tire son nom des dizaines de poteaux structurant l'espace, la salle des machines, etc. Je découvre aussi des espaces simples, totalement vides, parfois avec des sols en terre battue ou avec des charpentes très abimées. Cette visite me fascine, comme si je découvrais un trésor, j'imagine et je comprends l'attachement que peuvent porter les Morlaisiens à ce site.

Au retour de ma visite, j'écris le compte-rendu du *café Manu* et trie mes photographies. Puis, Caroline m'explique ce que je pourrai faire la semaine prochaine : d'un côté avancer sur l'étude en travaillant sur les plans de la Manufacture, de l'autre aider l'association *Plankton* à installer la nouvelle exposition. J'aurai aussi la possibilité de visiter le *Chantier Ouvert* du Sew avec Giulia, les jardins avec Tiphaine et de rencontrer toute l'équipe *Construire* et celle du Sew lors d'un déjeuner lundi midi. De belles découvertes en perspective.





Télégramme

parking

<<< vers gare

jardin-verger

jardin-boisé

SEW (salle de spectacle)

SEW (cinéma)

Galerie du Léon (en friche)

Espace des Sciences

SEW (restaurant)

La Forêt (en friche)

Télégramme

(en friche)

entrée SEW

<<< vers centre-ville

Quai du Léon

Au bord des quais de la rivière de Morlaix, à 500 mètres du centre-ville. On y accède soit par les deux passages donnant sur les quais soit par le haut, par la Voie d'Accès au Port.

- Le site de la Manufacture présente :
- 20 bâtiments pour 25 000 m² de surfaces bâties dont 8000 m² d'espaces libres
 - Cinq cours dites d'Honneur, des Artistes, des Magasins, des Jardins et des Industries.
 - Une galerie semi-ouverte : la Galerie du Léon (en cours de travaux pour ouvrir les deux nouveaux programmes sur le quai du Léon : l'espace des Sciences et le centre culturel Sew)
 - Deux jardins (aujourd'hui fermés)



Auberge de jeunesse

Bâtiment Cathédrale (Morlaix Communauté)

Cour des artistes

Cour des industries

(en friche)

(en friche)

IUT

(en friche)

Cour d'honneur

habitat

habitat

(en friche)

entrée principale

vers baie de Morlaix >>>

port

Quai Beaumont



Introduction

Avant de parler du coeur du sujet, il me semble important de parler de mon propre parcours d'étudiant, à partir du premier semestre de l'année scolaire 2019-2020. Mes expériences et réflexions des deux dernières années m'ont amené à poser un regard sur cette Manufacture et plus largement sur l'aménagement urbain et la(les) posture(s) des acteurs de la fabrique de la ville. Nous commençons donc par une navigation dans des lieux référentiels, des lieux qui m'inspirent, et dans des réflexions et questions existentielles. Ce parcours nous permettra de dévoiler la problématique et d'ancrer certains enjeux qui parcourront ce mémoire.

« Possibles émergences ;

Dans ce paysage si peu désirable, il existerait des « lieux infinis », une architecture qui se vit, des bâtiments qui parviendraient à accueillir l'imprévu, offrir des zones de gratuité, intégrer des usages non programmés, permettre l'appropriation citoyenne, miser sur l'énergie collective, désirer « la mise en commun », pour reprendre les mots des architectes d'Encore Heureux. »

GWIADZINSKI, Luc, chapitre *Localiser les in-finis* dans le livre *Encore Heureux, Lieux infinis, Construire des bâtiments ou faire des lieux ?*, éditions B42, 2018, 356 pages.



Dessin illustrant mon parcours des deux dernières années : navigation entre plusieurs lieux référentiels, décembre 2020.

Premier axe - Mon parcours : un processus pluriel dans un contexte covidé

D'octobre à décembre 2019, j'ai navigué entre divers sujets urbains qui m'intéressaient : l'appropriation de la ville par les citoyens à travers des oeuvres artistiques ou par le jardinage, les imaginaires collectifs propres à la fabrique de la ville, les nouvelles pratiques urbaines dans l'espace public, les sentiers métropolitains, le rapport entre urbanité et ruralité, le rapport à la terre et à la nature en ville, le contraste et le pouvoir des politiques urbaines sur les campagnes... Toutes les deux semaines, je présentais à mes enseignants, Elise Roy et Théo Fort-Jacques, de nouveaux sujets et cas d'études, compilés dans de « beaux » fanzines. Ces itérations m'ont permis de me créer un univers de références et ainsi me construire une culture personnelle quant à la fabrique de la ville. Je voulais trouver un sujet qui dépasse la discipline de l'architecture pour me rapprocher d'un possible avenir professionnel, entre la sociologie, la géographie et l'urbanisme.

Fatigué de l'école d'architecture où je me perdais dans les rayons de la bibliothèque et où mon travail de mémoire ne commençait toujours pas, j'ai eu besoin de changer d'univers référentiel et j'ai ainsi postulé pour des stages. J'ai eu l'opportunité d'intégrer une agence d'architecture dont j'apprécie le travail : l'agence Construire. Je ne suis pas allé dans leurs locaux parisiens mais dans une de leurs antennes temporaires : la *Manu en Perm'*, une permanence architecturale où Caroline Lenfant, jeune architecte-urbaniste devait mener une mission de programmation dans l'objectif de reconvertir la Manufacture des Tabacs de Morlaix en un quartier de ville et de la faire vivre avec les acteurs du territoire. D'ors et déjà, j'espérais pouvoir faire de cette friche industrielle un cas d'étude pour mon mémoire sans savoir par quel regard l'aborder. Présenter l'un des projets de l'équipe Construire ne me semblait pas intéressant, du fait que ce soit une agence médiatisée et surtout qui propose un grand nombre de documentations. Je voulais étudier cette friche sans forcément m'attarder seulement sur la méthodologie de Construire mais plutôt interroger son contexte et son jeu d'acteurs. Cela exigeait de regarder le territoire élargi de la Manufacture et de s'intéresser à tous ses habitants, pas seulement les bâtiments et l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

J'ai ainsi accosté dans la ville portuaire de Morlaix. De là, j'ai emménagé dans une maison de campagne, une colocation de jeunes professionnels, et découvert le pays morlaisien. Jamais très loin des rivages avec la mer de la Manche ni des bois avec les Monts d'Arré. Toujours bien accueilli au marché de la place Allende ou encore à la librairie Dialogues : les gens sont disponibles, on parle du beau temps et des délicieuses galettes bretonnes, on se sourit, on se dit merci. « *Loin* » de la métropole nantaise, j'ai retrouvé des paysages, des cultures et une convivialité que j'apprécie : ceux des territoires ruraux. Très vite, je me suis rendu compte de la chance d'être dans ce pays, je me suis

alors demandé comment cette friche participait au patrimoine culturel et quel impact elle pouvait avoir pour les habitants de Morlaix et de son territoire. Sans avoir fait d'enquêtes sur ce sujet, j'ai noté la perception et l'accueil d'un nouveau lieu comme un événement dans le territoire, notamment car c'est un territoire rural et non métropolitain. L'un des enjeux du mémoire est ainsi d'étudier un modèle déjà étudié, la friche, dans un territoire peu appréhendé dans mon cursus, le territoire rural.

À peine installé, j'ai dû commencer mon stage dans cette *Manu en Perm'*. La mission de programmation avait déjà commencé depuis plusieurs mois : Caroline était arrivée en juin, elle avait rencontré des acteurs du territoire durant l'été et l'automne puis, en octobre 2019, elle a pu aménager des locaux dans la Manufacture pour proposer cette fameuse permanence architecturale. Cette permanence permettait alors d'accueillir les acteurs du territoire pour leur faire visiter les lieux mais aussi de les expérimenter. Calqué à l'expérience de l'Hotel Pasteur à Rennes de 2014 à 2018, menée par l'architecte Sophie Ricard de cette même agence, le maître d'oeuvre prend alors « *la figure de gardien, d'hôte des lieux qui détient la clef pour ouvrir et mettre en action le bâtiment, en permettant à chacun de trouver une place dans un projet.* »*. En janvier 2020, lorsque je suis arrivé, il ne restait plus que cinq mois avant le rendu final : un dossier contenant plusieurs scénarios d'appropriations des lieux par divers usagers et plusieurs propositions d'aménagements urbains et de gouvernance du site. Comme pour toute autre expérience humaine enrichissante, je n'ai pas vu passer le temps lors de ce stage. Les journées pouvaient se ressembler mais chaque jour une nouvelle personne nous rendait visite ou un nouvel événement se réalisait. Ces rencontres étaient vraiment précieuses pour comprendre le territoire, la culture bretonne mais aussi les enjeux des politiques locales ; distinguer les rapports de force entre collectifs citoyens, associations et collectivités locales ; découvrir la place du bâtiment dans le coeur des morlaisiens ; révéler son histoire et son identité ; discuter des projets de chacun ; imaginer des possibles ; rêver un futur commun ; expérimenter ces idées ;... Outre les rencontres avec les habitants de Morlaix, j'ai pu observer et participer à la méthodologie de Construire : en tenant la permanence avec Caroline Lenfant, en préparant avec elle la restitution de l'étude ; en accompagnant parfois Giulia Tellier sur sa permanence à la Cité de Chantier du Sew ; en observant les visites du jardin et en discutant avec Tiphaine Hameau. Trois maîtrises d'oeuvre en résidence dans un même lieu, sous la tutelle de Loic Julienne, responsable de l'agence Construire. Enfin, j'ai assisté à des réunions avec la maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire avec les techniciens et les élus de l'agglomération tout au long de la mission, au nombre de quatre, des réunions informelles ou des comités de pilotages. J'ai rencontré beaucoup de monde et j'ai pu voir que la rencontre était prédominante, et indispensable pour la construction d'un projet urbain et architectural qui s'ancre naturellement dans le paysage patrimonial et dans le quotidien des morlaisiens. Je me suis ainsi intéressé à toutes ces rencontres : la mise en vie du bâtiment avec l'ouverture du site au grand public, la rencontre informelle, l'expérimentation habitante, le rapport entre les trois « M » : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre et maîtrise d'usage.



Photographie prise lors du second confinement, appartement et île de Nantes en construction, novembre 2020.

Mon observation dans cet ensemble de bâtiments et jardins morlaisien s'est brusquement arrêté le 19 mars 2020 à l'annonce du premier confinement. Je n'aurai eu alors qu'un aperçu de la réalité du travail mené par cette agence mais j'aurai récolté, je crois, une matière suffisante pour écrire et continuer à imaginer ce qu'est la mise en vie d'un bâtiment et ce qu'est la posture du maître d'œuvre. Lors de ce confinement, je n'ai donc pu continuer à observer mais j'ai pu découvrir une autre manière de faire de la recherche sur le sujet : par l'appel et l'échange de mails à mes contacts à la Manufacture, par la lecture de livres sur la méthodologie de Construire ou sur les politiques quant à l'avenir des friches françaises et par la veille documentaire sur l'aménagement des territoires post-covid. Cette dernière m'a permis de regarder la transformation de la Manufacture avec un autre regard. Ou plutôt avec en tête des questions existentielles : *Que faire dans ce monde ? Comment habiter notre planète en déshérence ? Comment notre métier de « faiseur » peut transformer la ville pour qu'elle s'adapte aux mutations de la société ?* J'ai tenté ainsi de relier ce cas d'étude au contexte actuel : celui de l'ère Anthropocène fragilisant la Terre et ses écosystèmes par et contre nous autres humains. Cette connexion m'a permis d'imaginer ce que pouvait être la place d'un étudiant architecte-urbaniste dans ce monde, la fabrique de la ville

pouvant être destructrice de l'environnement, et de comprendre certains enjeux de la reconversion d'une friche dans un territoire rural.

« Sols contaminés, forêts asphyxiées, pays dévastés, extinctions d'espèces entières et de modes de vie complets, saccage social, expulsions et refus de séjour, déluge de conflits, de violences et de défiances... : c'est un monde abîmé qu'il nous revient manifestement d'habiter. Un monde abîmé de toutes sortes de façons, mais par des pratiques précises : celles du capitalisme avancé et de ce qu'il fait aux vivants, au climat, aux choses de « la nature », au sentiment même du commun. »

Macé, Marielle, *Présentation, Critique*, vol. 860-861, n°1, 2019.

On arrête tout, on réfléchit et c'est pas triste, telle est la devise de la bande-dessinée et du film *l'An 01**². Cette phrase graffée sur les murs des villes, chantée à la radio et criée dans les rues invitent à une chose : du jour au lendemain, on arrête de travailler et de produire pour réfléchir ensemble à d'autres manières de vivre et d'habiter nos espaces. Ce rêve collectif naît après mai 68 a, je trouve, un écho particulier aujourd'hui, dans le contexte de la crise sanitaire de la

Covid-19. Cette crise a révélé d'autant plus les impacts humains sur la planète (cf. état des lieux de Marielle Macé cité précédemment). Elle a aussi réveillé un espoir : il est possible d'arrêter cette grande machine capitaliste et destructrice si ses dirigeants actionnent les bons engrenages. En France, nombreux sont ceux qui ont appelé à profiter de cette crise pour changer notre société : le manifeste contre le retour à « *la production d'avant crise* » du philosophe Bruno Latour^{*3}, penser collectivement l'après-covid sur le site internet An 01 du député insoumis François Ruffin^{*4}, « *changer en profondeur nos modes de vie, de consommation et nos économies* » signent dans une tribune une centaine de personnalités^{*5}, passer d'une crise sanitaire à une « *crise salutaire* » pour l'ancien ministre de l'Ecologie Nicolas Hulot^{*6}, imaginer plusieurs scénarios pour la sortie du confinement avec le dossier réalisé par le collectif citoyen Alternatiba et intitulé « *Et si ? Et si le monde d'après ne ressemblait pas au monde d'avant ?* »^{*7}, etc. Bref, il est temps de prendre en compte le fait que nous ne sommes pas face à une seule crise mais bien dans « *une mutation écologique durable et irréversible* »^{*8}. Selon ces personnes avec qui je partage la réflexion générale, il faut se servir de ces temps d'arrêt pour réfléchir collectivement à un futur respirable et ainsi questionner nos manières d'être et d'habiter.

DANS 20 ANS LA FIN
DU MONDE



Dessin extrait de la bande dessinée *L'an 01* de Gébé, éditions L'Association, 1970.

La rupture annoncée ne s'est pas faite à la sortie du premier confinement : la vie a repris son cours, on s'est remis à travailler, à produire et à consommer. Pourtant, comme l'explique l'auteur de science fiction Alain Damasio pour le journal *Reporterre*^{*9}, la crise a permis à chacun de révéler « *des ras-le-bol, des prises de conscience, des déclis* » qui vont faire que « *progressivement nos modes de vie vont se métamorphoser* ». Il espère alors que les initiatives présentées précédemment, qu'il appelle des « *îles* », vont continuer à se déployer et former « *un archipel de combat dans cet océan de fric liquide* » pour reprendre ses mots. Enfin, il appuie aussi sur l'importance du temps pour se métamorphoser, pour « *se ménager des dehors où respirer, réinventer et retisser* », finalement d'être disponible et d'être à l'écoute des lieux et du vivant. En lisant ses fictions, comme *Les Furtifs* qui est une anticipation de notre monde dans une vingtaine d'années, et en écoutant ou lisant ses réflexions sur la crise sanitaire, ses *coronavigations*, j'ai eu l'espoir, tel un colibri, de pouvoir faire *ma* part par mes études et par ma future activité professionnelle : du constat fait de la société, j'ai resserré mes réflexions sur le métier auquel je suis en train de me former : *Comment l'architecte-urbaniste peut-il accompagner cette métamorphose ? Comment être à l'écoute des lieux et du vivant ? Quelles temporalités ? Quel environnement ? Quelles méthodologies ? Avec qui ?*

Au déconfinement de mai 2020, je suis reparti à Morlaix pour préparer la restitution de l'étude. Nous avons monté une exposition retraçant les propositions de l'équipe Construire. Une thématique les reliait : celle d'une *Manufacture commune*. Envisageant une mise en commun entre tous les acteurs de la Manufacture, Construire propose des aménagements urbains, des scénarios d'implantations d'usages et une gouvernance partagée. Écrivant mon rapport de stage lors du printemps, j'ai pu me rendre compte à quel point les temporalités et les réseaux d'acteurs étaient des enjeux primordiaux dans la reconversion de la friche. S'en sont suivies les élections municipales, qui pour Morlaix ont marqué des changements de postures et de décisions concernant les travaux à venir dans la Manu. J'ai alors saisi l'importance de la place du politique dans l'aménagement des villes, mais aussi celle de l'aide à la décision, proposée par les urbanistes.

Puis, est arrivée l'année scolaire 2020-2021 avec, pour moi, la fin du *master 2 Villes et Territoires*, le master d'urbanisme et d'aménagement de l'ensaNantes. Au vu du nombre de cours et des ateliers, je n'ai pas pu continuer l'écriture de mon mémoire mais j'ai pu mieux comprendre des notions que j'avais commencé à appréhender avec l'étude de la Manu : le renouvellement urbain et la nécessité de réhabiliter les friches, la place des politiques locales ou des acteurs privés dans la fabrique de la ville, les équilibres entre les territoires ruraux et urbains, les enjeux d'attractivité urbaine et de concurrence entre les métropoles, les notions de résilience territoriale, avec des équilibres politiques à trouver entre développement économique et protection de l'environnement, les mécanismes juridiques et les dispositifs financiers dont se servent les techniciens des collectivités territoriales, les réseaux d'acteurs informels et institutionnels, etc. En parallèle de ces notions théoriques, j'ai pu appréhender l'urbanisme opérationnel avec une commande professionnelle proposée par l'agence d'urbanisme de Saint-Nazaire et réfléchir, avec des camarades architectes, juristes et géographes, à l'aménagement d'une friche et d'un espace public dans la commune de Pornic (44). Pour reprendre les mots de nos enseignants, nous avons exprimé « *une peur de l'action de transformation* » car nous proposons une réhabilitation sommaire. Celle-ci a été néanmoins compensée par des propositions non spatiales : une identité de quartier et une programmation itérative entre maison de quartier et maison du patrimoine, une gestion temporelle du site entre quotidien et temps long, une ouverture aux acteurs locaux entre une gouvernance commune et un ré-aménagement des abords, etc. Selon les élus, ces propositions étaient surprenantes mais leur a « *ouvert des possibles* » et même envisagent des travaux rapidement : travaux directement freinés par les services qui, eux, ont « *besoin de temps pour réaliser un appel d'offres pour trouver une maîtrise d'oeuvre, trouver les financements et respecter toutes les procédures* ». À cela s'ajoute « *les tensions et conflits qui apparaissent toujours, même pour la création d'une porte* » : une difficulté de communication entre la mairie de Pornic et les habitants.

« Il ne faut plus aménager la ville mais ménager la vie. »

MORENO, Carlos, *café urba #2, (a)ménager le temps*, ANAU Master 2 Villes et Territoires, 24 mars 2021.

Enfin, nous avons, avec des camarades du master, organisé une série de café-urba sous la thématique « *SOS : L'urbaniste doit-il encore aménager l'espace ?* ». Une question qui, au cours de l'année, est devenue quotidienne. Les réponses étaient multiples : *ménager* le territoire, le vivant et les temps, dans le sens du *prendre soin*, revoir les normes et méthodologies, etc. Le contexte actuel nous oblige à penser nos futures pratiques professionnelles et plus largement à nous demander comment habiter nos espaces, vivre notre milieu ou comment acérer notre regard critique et nos méthodologies pour s'adapter au mieux aux mutations de société. C'est avec ces expériences, et donc cet état d'esprit, que je rédige ce mémoire en mai 2021, un mémoire qui embarque plusieurs réflexions personnelles dans un lieu en transformation impactant le territoire et ses habitants.

*1 - RICARD, Sophie, document *La permanence architecturale, actes de la rencontre au Point Haut*, 16 octobre 2015.

*2 - Diapo-son L'an 01 : travail analytique du film l'an 01 et veille documentaire lors du confinement du printemps 2020 pour le cours Mutations Urbaines Contemporaines.

*3 - LATOUR Bruno, article « *Imaginer les gestes barrières contre le retour à la production d'avant-crise* », AOC, 31 mars 2020.

*4 - Lors du confinement, le député François Ruffin a repris le titre de l'ouvrage de Gébé, l'An 01, pour nommer un nouveau site internet appelant ses administré-e-s et autres sympathisant-e-s à réfléchir collectivement à l'après-covid.

*5 - (COLLECTIF) « *Non à un retour à la normale* » : De Robert de Niro à Juliette Binoche, l'appel de 200 artistes et scientifiques », Tribune Le Monde, 6 mai 2020.

*6 - Suite à la tribune dans le Monde, Nicolas Hulot a souhaité mettre en débat 100 propositions pour l'après-pandémie, 100 principes déclinés autour de l'accroche « *Le temps est venu de...* ». Ces 100 principes sont à consulter sur le site *le temps est venu* ou sur le site de la Fondation Nicolas Hulot.

*7 - (COLLECTIF) Dossier « *Et si ? Et si le monde d'après ne ressemblait pas au monde d'avant ?* », sous la direction de l'association Alternatiba, 11 mai 2020.

*8 - KEMPF Hervé, entretien avec Alain Damasio pour le journal Reporterre, 28 avril 2020.

*9 - DAMASIO Alain, « *Coronavirus en air trouble* », Socialter, 14 avril 2020.

Second axe - La problématique, synthèse de pratiques et de questions existentielles

Ce mémoire s'appuie sur un lieu précis : **la Manufacture des Tabacs de Morlaix**, où l'objet d'étude est : **la reconversion urbaine d'une friche iconique, ex-citadelle ouvrière, bâtie et jardinée en quartier de ville et plus largement en un haut-lieu du territoire rural.**

Pendant trois siècles, la Manu a vu défiler des ouvriers jour et nuit ; les marchandises, les feuilles de tabac, entraient par les quais et en ressortaient transformées en cigares ou sous d'autres formes. Durant cette période, les espaces ont été adaptés à l'évolution de la production et des besoins de la société ouvrière. Aujourd'hui, et ce depuis vingt ans, le site est en friche, en raison de l'arrêt de la production manufacturière de tabac en France. Reprise par un acteur économique puis par une collectivité territoriale, la friche se transforme petit à petit en un quartier de ville. Projets après projets, mandats après mandats, saisons après saisons, les méthodologies et les prises de décisions évoluent. Les réseaux d'acteurs s'agrandissent, les méthodologies s'adaptent, le pouvoir de décision s'élargit, les temporalités se multiplient. Aujourd'hui, dans le contexte de mutation permanente, les enjeux démocratiques et temporels dépassent parfois les seuls enjeux spatiaux d'une transformation urbaine.

Nous nous poserons alors la question suivante : **Comment la Manufacture se transforme-t-elle pour répondre aux enjeux sociétaux, et plus précisément aux besoins du territoire et de ses habitants ?**

Pour cela, nous verrons dans une première partie les enjeux de la reconversion d'une friche iconique pour un territoire rural en mutation, en étudiant les évolutions clés de l'urbanisation, le passé de la Manufacture et l'interdépendance entre celle-ci et le territoire morlaisien. Dans une seconde partie, nous analyserons la trajectoire de la friche ces vingt dernières années, en faisant attention aux différentes temporalités, aux méthodologies d'urbanisme mises en place et à la constellation d'acteurs qui gravitent autour du site. Enfin, dans une troisième partie, nous présenterons le travail d'un artiste-jardinier en résidence dans les jardins de la Manufacture qui propose de *s'inscrire dans le flux du vivant* pour *ménager* le site et ainsi le révéler et le partager. Cette dernière partie nous permettra d'amorcer la conclusion et alors d'émettre des hypothèses sur une philosophie commune à la transformation de nos territoires et de nos espaces en ces temps de mutations perpétuelles.

- **Mots clés** : territoire rural, trajectoire d'une friche, patrimoine, temporalités, réseaux et jeux d'acteurs, gouvernance, mutations urbaines contemporaines, résilience, posture personnelle, architecte-urbaniste





Première partie

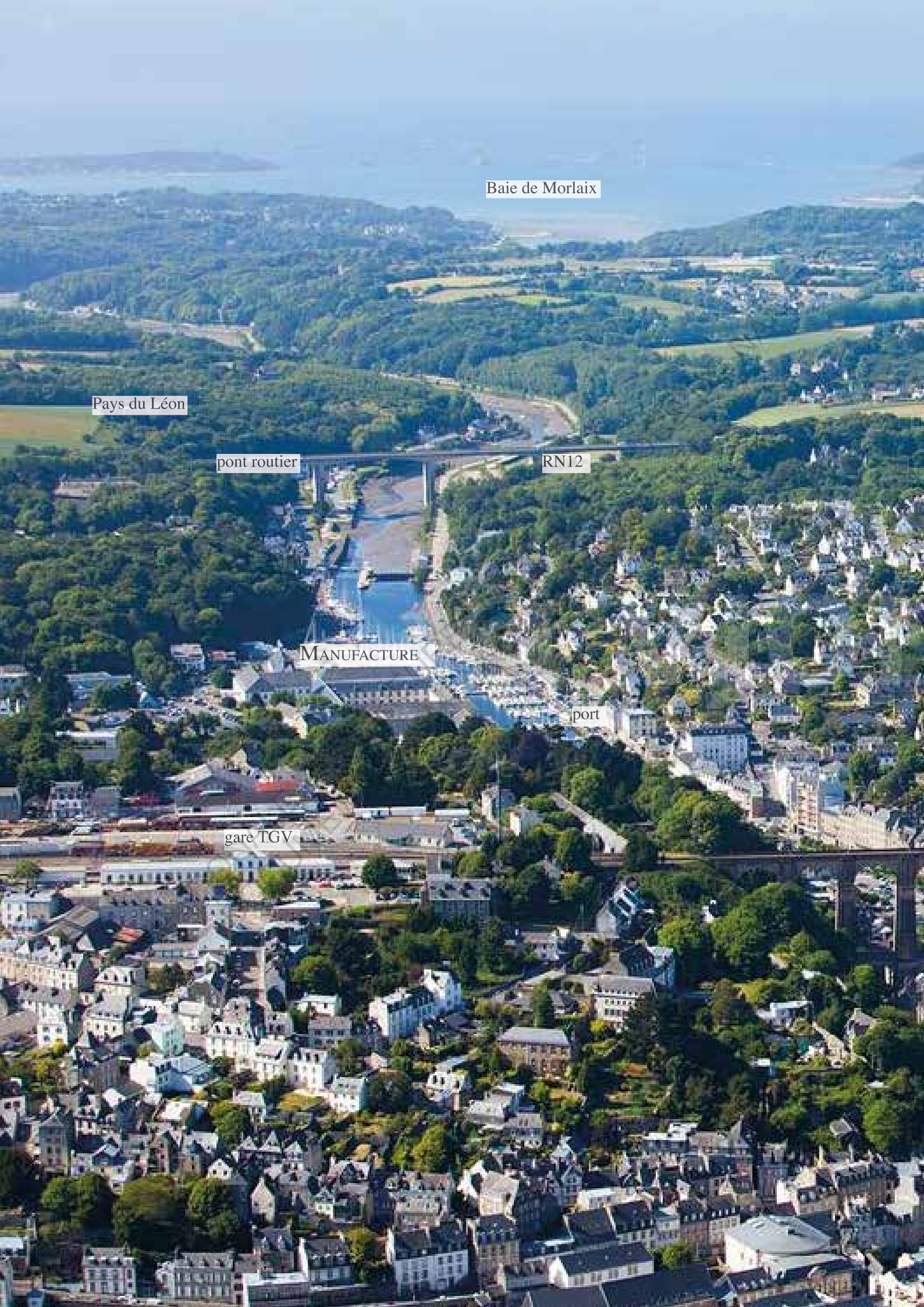
Le territoire et la Manu

Pour comprendre les enjeux de la reconversion de la friche, nous élargissons la focale spatiale et temporelle pour s'intéresser au territoire et au passé de la Manufacture. Nous verrons dans un premier temps les enjeux généraux d'une friche pour un territoire puis nous verrons l'évolution de la Manu au cours des siècles avant de voir l'interdépendance entre la friche et les pays ruraux voisins.

Notons que la définition de territoire est polysémique et peut-être interprétée de plusieurs manières, comme l'atteste le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés proposés par Jacques Lévy et Michel Lussault qui en propose neuf définitions. Pour cette analyse du territoire, nous retiendrons celle-ci : « *Comme surface terrestre humanisée, le territoire est scène, où en tout point s'exerce l'interface nature-culture, se déroule la vie des habitants, se manifeste l'écoulement du temps ; comme paysage, il est décor, où s'affichent tant d'objets culturels. Ensemble des lieux où se déroulent les activités humaines, domaine d'intervention et d'aménagement-ménagement, espace de déploiement du double processus d'humanisation-territorialisation de la Terre, le territoire est le « monde » comme domaine de l'habitation des hommes.* »*. Nous regardons alors le territoire de la communauté morlaisienne, qui peut se rapprocher des limites administratives de l'agglomération Morlaix Communauté, le propriétaire de la Manufacture, même si les pays géographiques et les aires d'influences urbaines s'étendent au-delà.

« Après deux siècles pendant lesquels la gestion du territoire n'a connu guère d'autres recettes que la tabula rasa, une conception de l'aménagement s'est donc esquissée, qui le considère non plus comme un champ opératoire quasi abstrait, mais comme le résultat d'une très longue et très lente stratification qu'il importe de connaître pour intervenir. »

CORBOZ, André, *Le territoire comme palimpseste*, Diogène, n°121, janvier-mars 1983.



Baie de Morlaix

Pays du Léon

pont routier

RN12

MANUFACTURE

port

gare TGV



Pays du Trégor

viaduc

mairie

Centre-ville

Premier axe - La reconversion des friches comme une des solutions pour un aménagement du territoire durable et démocratique

Ce premier axe énonce les constats et enjeux de l'urbanisme français contemporain. Nous verrons donc les grandes lignes de l'aménagement du territoire et la place des friches dans celui-ci, ainsi que ses représentations. Les grandes questions seront évoquées pour comprendre ensuite dans quel contexte évolue la friche de la Manufacture.

• **Constats de l'urbanisation actuelle et nouvelles volontés d'aménager l'espace**

Dans mon texte introductif, je propose la navigation entre plusieurs référentiels, or je n'ai pas navigué mais bien parcouru plusieurs territoires avant d'arriver à la manufacture : des territoires qui ont subi plusieurs mutations et qui amènent alors à la nécessité de se réappropriier les friches comme celle étudiée.

De Nantes à Morlaix, que ce soit en voiture ou en train, j'ai traversé plusieurs paysages : j'ai quitté le territoire métropolitain nantais pour en retrouver un autre, le rennais, puis je suis arrivé à Morlaix, ville en territoire rural. Entre ces trois entités urbaines, j'ai traversé des paysages variés : les quartiers de grand ensemble, avec ses grands immeubles et parvis vides ; les zones d'activités industrielles ou artisanales, avec ses boîtes fonctionnelles et ses panneaux publicitaires qui constitueraient la France Moche de Télérama ; les champs bretons qui s'étendent à perte de vue, qui ont perdu leurs haies bocagères, bouleversés par l'agriculture industrielle ; les marais bretons et autres espaces naturels, où le ciel et les oiseaux se reflètent dans l'eau ; les bourgs, composés de maisons aux murs de pierres et aux toits d'ardoises, de leur boulangerie, tabac-presses et épicerie ; les villes moyennes, aux bourgs historiques et aux périphéries pavillonnaires ou commerciales ; les infrastructures routières et ferroviaires qui traversent ces espaces, créant des ruptures de biodiversité mais connectant les territoires attractifs ; etc. Vous n'êtes peut-être jamais allé à Morlaix, mais vous voyez sûrement quels territoires j'ai pu traverser : un territoire français varié, un territoire breton qui a ses particularités paysagères certes, mais un territoire en mutation perpétuelle où la main de l'homme est derrière tout ces paysages. Le paysagiste Michel Corajoud l'explique : *« tout l'effort technique du siècle s'est employé à faire table rase, à utiliser le territoire comme un support amorphe où pourraient se déployer « librement » toutes les stratégies d'aménagement. (...) on va progressivement assujettir le réel et transformer le territoire en surface instrumentale, indifférente et interchangeable. »**

Mon propos est caricatural, il se veut, comme la vignette de bande-dessinée suivante, un aperçu des grandes lignes de l'aménagement du territoire. Depuis les instances administratives et politiques se

GÉOGRAPHIE DES ANNÉES 70

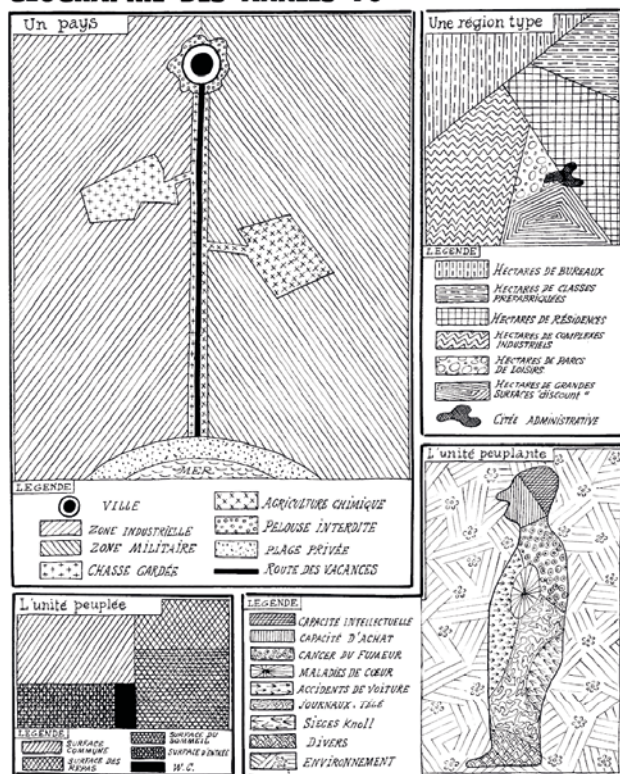


Planche de bande dessinée extraite de l'An 01, Gébé

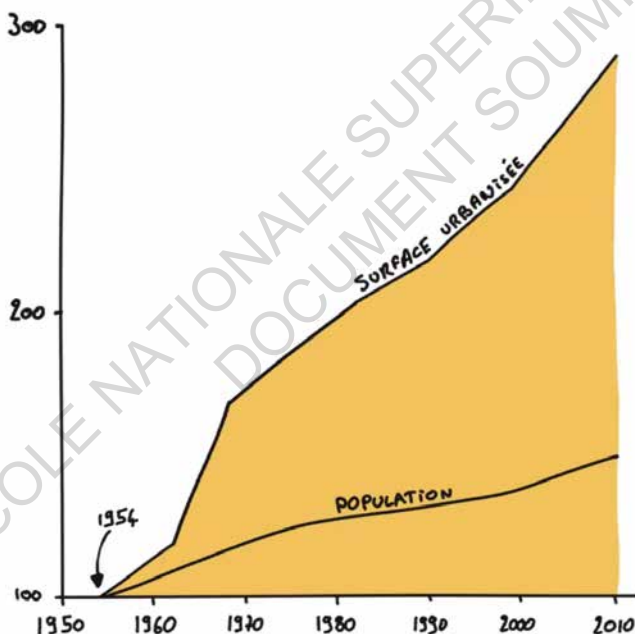


Schéma diagramme tirée de : Croissance de la population et des surfaces artificialisées en France, Polèse (2015) et présenté par Sylvain Grisot dans son livre Urbanisme Circulaire.

dessinent l'urbanisation des terres agricoles et/ou naturelles pour encore de longues années. Sylvain Grisot, enseignant à l'Université de Nantes, dresse le bilan suivant : « 600 km² d'espaces sont artificialisés par an, soit l'équivalent d'un département tous les dix ans »². On artificialise toujours plus. Pourtant, les politiques nationales et régionales semblent aller contre cette consommation d'espace. Le cadre législatif de l'aménagement a ainsi évolué, notamment via la loi Solidarité et Renouvellement Urbain 2000 qui invite à reconstruire la ville sur la ville et à consommer l'espace de manière économe; jusqu'aux objectifs du Plan Biodiversité de 2018 avec la Zéro Artificialisation Nette qui propose de : *limiter, éviter, compenser*. Comme le montre Jean-François Strullou, aussi enseignant de l'Université, ces règles juridiques ne suffisent pas à éviter cette frénésie. Le droit est un outil pédagogique. Il donne des possibilités aux acteurs du territoire de tendre d'un côté ou de l'autre de la balance, à eux de décider quels équilibres ils souhaitent, s'ils préfèrent l'attractivité ou la préservation de l'environnement, ou s'ils tentent d'harmoniser ces deux enjeux. En effet, « la législation ne tranche pas véritablement : elle reste ambiguë en ce sens que l'objectif de protection des espaces naturels et agricoles doit se concilier avec la nécessité de satisfaire les besoins en matière de logement - louable pour ce qui est de l'intérêt général -, en matière de zones d'activités, en matière de loisirs, en matière de tourisme (...) Toute une éducation est certainement à faire et le droit n'y peut pas grand chose. Le droit est seulement l'un des outils qui peut être mobilisé pour lutter contre l'artificialisation des sols. »³. Au bon vouloir des acteurs du territoire de s'emparer concrètement de ces enjeux et de refaire la ville sur la ville : des politiques locales aux acteurs économiques en passant par les urbanistes et les habitants.

- **Figure de la friche, entre objets institutionnalisés et objets tendances**

« Refaire la campagne sur la campagne impose de considérer les activités agricoles, les friches industrielles, le commerce de grande distribution et les lotissements pavillonnaires comme autant de paysages à construire, au-delà et avec les centralités historiques. ».

(COLLECTIF) sous la dir. De Brès, Beaucire, Mariolle, *Territoire frugal, la France des campagnes à l'heure des métropoles*, éditions MétisPresses, 2017, 251 pages.

Ces recyclages du territoire passent, entre autres, par la réhabilitation des friches. La friche est « un espace laissé sans soin, inexploité ou en déshérence »^{*4}, un espace abandonné donc. Ce terme friche vient du monde agricole et désigne alors un champ récemment abandonné. Lorsqu'on lui ajoute l'adjectif industrielle, la friche devient un « terrain bâti ou non dont la fonction initiale a cessé. »^{*4}. Le nombre de friches augmentent en France depuis la fin des Trentes Glorieuses, où les modèles industriels mutent, notamment dû aux délocalisations ou aux automatisations des machines. L'Ademe estime qu'il y a entre 200 000 et 300 000 friches industrielles réparties sur tout le territoire français^{*5} et sont donc des opportunités foncières pour tous les actrices du territoire. D'ailleurs cette agence de la Transition Ecologique, un service de l'Etat, invite les élu-e-s et technicien-e-s des collectivités locales à s'approprier cette « ressource souvent ignorée »^{*5} qui constitue pourtant « un potentiel foncier à exploiter. »^{*5}. Cette volonté politique d'investir les friches à l'échelle nationale se retranscrit par les aides et dispositifs dont peuvent bénéficier les collectivités territoriales. Ainsi, on peut nommer deux établissements publics importants : les EPF (Etablissement Public Foncier) qui vont acquérir du foncier pour les collectivités territoriales et apporter un soutien technique pour réaliser de potentiels projets dans ces friches et l'Ademe qui, elle, va recenser les friches et va apporter des méthodologies et des références. Outre ces structures, les collectivités territoriales peuvent obtenir des financements via des aides régionales : la DSIL, Fonds ANRU, etc. ou européennes via les fonds Friches. Comme l'explique Lauren Andres, sociologue qui a étudié la place des friches dans l'aménagement du territoire, « le délaissé devient un objet d'intervention urbaine, un instrument de gestion » où l'on formalise « une action foncière publique, incitative et interventionniste, visant à anticiper les processus de mutabilité : être capable de prévoir et d'identifier les mutations d'usage et de fonctions des espaces, prévoir à l'avance des périmètres d'acquisitions foncières privilégiés, prévenir la dégradation de certains sites, ... »^{*6}. La friche est donc un espace délaissé, bâti ou végétal, et se caractérise par son état transitoire et par son potentiel foncier.

Ces vingt dernières années, voire trente dernières années, la friche a le vent en poupe et est ainsi vue comme un haut-lieu à fort potentiel. Un podcast de France Inter définit la friche comme un lieu où s'invente « la ville de demain et une nouvelle manière d'envisager la culture »^{*7}. En effet, les friches sont considérés comme

des laboratoires urbains et sont dans la majorité des cas des espaces culturels, en témoigne le rapport Lextraite de 2001 qui les caractérise comme « *nouveaux territoires de l'art* »^{*8} ou le réseau européen Trans Europe Halles qui réhabilite les friches en espaces culturels. Comme l'explique un article d'une revue culturelle, en 2017, chacune de ces friches a « *un contexte local qui les qualifie* » et nous pouvons ainsi leur trouver plusieurs dénominations et fonctions. En effet, dans la dernière décennie, les friches ont montré qu'elles dépassaient toute catégorisation, où elles ne partagent seulement des grands principes comme « *la collaboration horizontale, une grande ouverture, une hybridation des pratiques.* »^{*9}. On trouve ainsi des friches culturelles, des squats, des lieux intermédiaires, des tiers-lieux, des fab-labs, des makerspaces, etc. Outre leurs usages, d'autres paramètres varient, comme le montre l'exposition Lieux Infinis et son catalogue éponyme, comme la gouvernance, l'ouverture sur le quartier ou encore le contexte territorial et les habitants qui y viennent. Cette multiplicité à amenée Fazette Bordage, gestionnaire d'un tiers-lieu, à considérer la figure de la friche comme un « *matrimoine* », une « *matrice accueillante* » qui se « *reconstruit sur l'immatériel de sa mémoire et de son hospitalité créative à l'art et à la vie.* »^{*10}. Si on reprend les chapitres du catalogue Lieux Infinis, les friches seraient un condensé des enjeux contemporains : faire avec le déjà-là, faire commun, etc, qui sont des enjeux de la transition socio-écologique. Patrick Bouchain l'explique, c'est « *un modèle qui n'a qu'un siècle et demi, qui ne nous correspond déjà plus* »^{*10} mais ces bâtiments abandonnés sont, dit-il, « *formidables car ils ont tous les défauts du monde* »^{*10} et l'architecture se doit de les considérer pour les faire entrer dans le processus de la vie.

*1 - CORAJOUR, Michel, *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, éditions Actes Sud, 2010, 272 pages.

*2 - GRISOT, Sylvain, *Le manifeste pour un urbanisme circulaire*, éditions Apogée, 2021, 235 pages.

*3 - STRULLOU, Jean-François, « *Le droit, outil parmi d'autres contre l'étalement* » in Place Publique, Hors-série « *Loire-Atlantique, Stop à la consommation des terres* », 2017.

*4 - (COLLECTIF) dir. LEVY Jacques, LUSSAULT Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, éditions Belin, 2003.

*5 - ADEME, dossier *La reconversion des sites et des friches urbaines polluées*, 2018.

*6 - ANDRES, Lauren, JANIN, Claude, *Les friches : espaces en marge ou marges de manoeuvre pour l'aménagement des territoires ?* in *Annales de Géographie*, n°663, 2008, pages 62 à 81.

*7 - BECDELIEVRE, Romain de, podcast *Pourquoi tant de friches ?* in *La grande table d'été*, le 21 août 2018, France Culture, une heure et trois minutes.

*8 - LEXTRAIT, Fabrice, *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires, ... Une nouvelle époque de l'action culturelle*, pour le Secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, juin 2001.

*9 - GONON Anne, article « *Les nouveaux territoires de l'art ont-ils mutés ?* », in *Nectart* n°4, pages 107 à 119.

*10 - Encore Heureux, *Lieux infinis, Construire des bâtiments ou faire des lieux ?*, éditions B42, 2018, 356 pages.

*11 - CORBOZ, André, « *Le territoire comme palimpseste* », *Diogenes*, n° 121, janvier-mars 1983.

Pour résumer

La figure de la friche peut donc être vue comme un modèle de notre époque : la figure du renouvellement urbain et plus largement de la transition socio-écologique. Dans les territoires urbains, notamment métropolitains, ces réhabilitations de friches sont très prisées, tant pour les propriétaires que pour les maîtrises d'oeuvres citées précédemment, mais aussi pour les habitants.

Précisons, comme l'indique André Corboz, que chaque territoire est unique : *« le territoire n'est pas un emballage perdu ni un produit de consommation qui se remplace. Chacun est unique, d'où la nécessité de « recycler », de gratter une fois encore (mais si possible avec le plus grand soin) le vieux texte que les hommes ont inscrit sur l'irremplaçable matériau des sols »**. Forcément, la friche suit les dynamiques de reconversion cités précédemment, mais nous verrons qu'elle a ses propres particularités. Le territoire et la Manufacture sont deux objets singuliers, traversés des enjeux de l'un et de l'autre.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Second axe - Une citadelle ouvrière et productive qui a évolué en vain pour répondre aux attentes de société

Ce second axe se focalise sur les caractéristiques de la Manufacture et ses évolutions au cours des siècles. Nous allons voir en quoi l'usine a proposé une mixité fonctionnelle et comment elle s'est adaptée ou non aux mutations sociétales.

• La manufacture : une architecture royale et de multiples bâtiments-fonctions

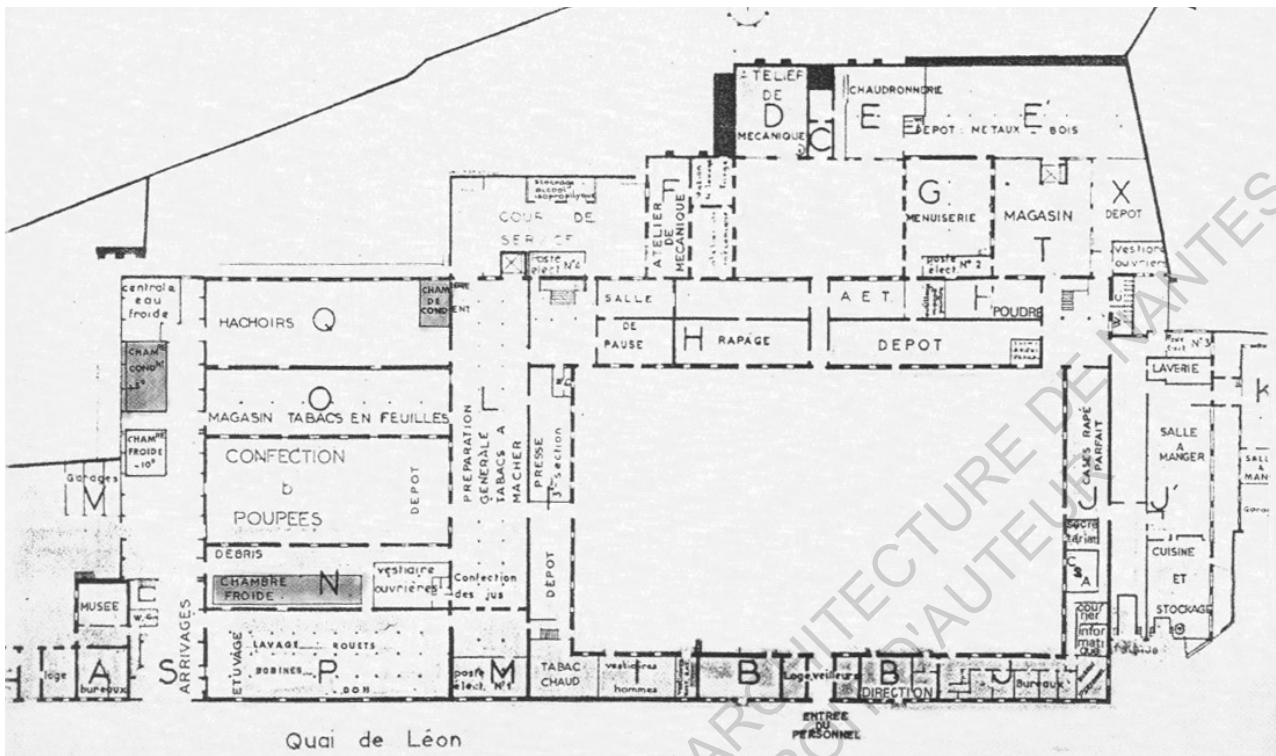
La « *Manu* », comme l'appellent les morlaisiens, est un bâtiment emblématique pour la ville, tant pour sa taille et sa présence sur le quai du Léon que pour son histoire vieille de trois siècles. Construite entre 1736 et 1740, l'usine est conçue par Blondel, l'architecte du roi Louis XV, « *comme un palais d'industrie, à la manière des salines ou des corderies royales, adapté à la transformation du tabac.* »^{*1}. Ses bâtiments et ses quais prennent alors place sur une grande zone marécageuse, asséchée pour les construire, et le long de la rivière de Morlaix. C'est un ensemble architectural avec un ordonnancement similaire sur toutes les façades et un appareillage de granit local : le linéaire des bâtis crée « *une belle horizontale architecturale, régulièrement ponctuée par les verticales des ouvertures.* »^{*1}. Elle fut ainsi considérée comme une « *citadelle ouvrière au coeur de la ville* »^{*1} de par son imposante façade fermée, où les accès sont réservés aux ouvriers, et de par sa position. D'ailleurs, cette position sur les quais, à proximité immédiate des bateaux de marchandises, participe à l'efficacité de la production tout comme la répartition des espaces intérieurs. Les ouvriers y rentraient par une entrée, les marchandises par une autre, etc. Il y avait des zones de stockage, de fabrication de tabac, de fermentation, de râpage et d'autres techniques mais aussi de ventes et d'administration : d'où son nom « *Manufacture* », du latin *manu factura*, signifiant travail à la main, dont l'une des définitions proposées par CNRTL est « *une forme historique d'organisation du travail fondée sur la technique manuelle et caractérisée par la concentration de la main d'oeuvre, par la subdivision de chaque processus de production en une série d'opérations de travail simplifiées, par la différenciation et la spécialisation des instruments de travail (chaque outil ne servant qu'à un seul procès de production).* »^{*2}. C'est ainsi une entreprise où chaque espace est attribué à une tâche particulière et où les flux et temps des ouvriers sont pensés pour rendre efficace la production de tabac. Notons la différenciation avec une fabrique, « *un mécanisme mort* » où l'ouvrier « *sert la machine* », alors qu'ici il « *se sert de son outil* », il n'en est pas aliéné. L'ensemble des ouvriers forment alors « *autant de membres d'un mécanisme vivant.* »^{*3}.

- **Un bâtiment réversible qui s'est adapté aux évolutions des standards de production et de la société**

Outre sa situation et ses fonctions productives, cette icône industrielle morlaisienne a évolué au cours des décennies. La Manu a marquée la ville qui s'est adaptée à elle et parallèlement elle-même s'est adaptée aux évolutions de la société. D'un côté, la ville et le territoire se sont transformés pour accueillir l'activité industrielle : les marais se sont transformés en port pour accueillir les bateaux et accueillir les fondations de la manufacture ; un embranchement de la ligne de chemin de fer Paris-Brest a été créé pour embaucher les ouvriers bretons sur un territoire plus large et pour amener les marchandises à Paris ; les rues ont été éclairées au gaz pour que les travailleurs puissent travailler à des horaires de nuit ; puis l'électricité est arrivée en ville notamment pour faire fonctionner les nouvelles machines ; etc. De l'autre, l'architecture de la manufacture, l'organisation spatiale et les méthodologies de travail ont évoluées suivant l'évolution de la société, pour produire plus mais aussi pour faire évoluer le droit des ouvrier-e-s, notamment des femmes : tout d'abord, la compagnie royale de production de tabac se transforma en une entreprise nationale, qui en 1960 deviendra un établissement public à caractère industriel et commercial avec la SEITA (Société d'Exploitation Industrielle des Tabacs et des Allumettes) ; les droits des travailleurs furent représentés par des syndicats : salaire régulier, congés payés, etc. ; on créa la société de « *Notre-Dame de Bon Secours* », une mutuelle proposée par et pour les ouvrières, la première société mutualiste pour femmes du Finistère ; l'émancipation des femmes fût importante : « *les Morlaisiennes ont trouvé à la « Manu » des conditions de travail et des rémunérations supérieures à celle du secteur privé en même temps qu'un accès à l'éducation primaire.* »*⁴ ; au fur et à mesure des décennies des bâtiments sont construits pour accueillir des machines et rendre plus efficace la production ; d'autres fonctions sont aussi proposées pour améliorer la vie des ouvriers : une bibliothèque et une école sont installées dans la Manu pour instruire les ouvriers et leurs enfants, un abri vélo, un jardin potager, une cantine, etc. ; tout en préservant les distinctions de classes sociales, notamment l'ingénieur et le directeur de la manufacture qui avaient, avec leurs familles, à disposition un hôtel particulier et un jardin d'agrément ; et seuls les cadres bénéficiaient de l'accès au jardin potager.

- **Vaines adaptations et fin d'une histoire ouvrière à Morlaix**

Au plus fort, la manufacture accueillit 4000 ouvriers pour une population morlaisienne de 14 000 habitants. Néanmoins, les évolutions de la manufacture n'ont pas suffi. Les mutations de la société furent plus grande : la mécanisation d'abord fit diminuer le nombre d'ouvriers puis la délocalisation dans des pays orientaux des usines du tabac fit aboutir à de nombreux plans sociaux entre 1986 et 2000, amenant à dire que lorsque la « *Manu s'essoufflait, c'était tout Morlaix qui manquait d'oxygène.* »*⁵. Un événement accentua la tension et la difficulté de la société industrielle : le jeudi 19 octobre 1995, un incendie détruit plusieurs toitures. Cette même année, la Seita devient une entreprise privé et fusionnera cinq années plus tard avec l'entreprise espagnole Tabacalera qui donnera naissance au groupe Altadis. Les mutations



Plan de rez-de-chaussée de la manufacture lors du 20^{ème} siècle, source : livre Manufacture



Gravure du 19^{ème} siècle représentant le travail manufacturier des ouvriers et des ouvrières.



Photographie prise dans les années 50, quai du Léon, devant l'entrée de la Manufacture, auteur inconnu.



Photographie prise dans les années 90, cour d'honneur de la Manufacture, auteur inconnu.

techniques deviennent de plus en plus importantes mais les usines situées en Asie sont plus performantes. L'arrêt de la manufacture s'est ainsi fait progressivement, avec des mises à la retraite anticipées. Comme l'explique Dominique Le Moulec, directrice de l'aménagement de Morlaix Communauté : « *c'était un drame social plus qu'économique quand ça a fermé.* »^{*5}. Les murs étaient empreints d'histoires, les morlaisien-ne-s ont tout-e-s une histoire plus ou moins proche avec ce lieu de travail.

Pour résumer

Au cours des siècles, la manufacture a connu plusieurs changements (de gouvernance, d'organisation bâtie, de rapports sociaux) pour s'adapter aux demandes de production mais aussi aux évolutions de la société. La manufacture, par son imposante architecture, ne disparaît pas du paysage morlaisien suite à sa fermeture. Elle fût effectivement abandonnée quelques années, ce qui m'amène à la considérer comme une friche, mais, nous le verrons en seconde partie, les acteurs du territoire ont tenté de se la réapproprier. Ce n'est pas une friche industrielle ordinaire, que Marcel Roncayolo définit comme un « *paysage banal* »^{*6}, mais bien une friche iconique : une friche royale pourrait-on dire, une « *pépite patrimoniale* »^{*7}, de par ses qualités imaginées et dessinées par l'architecte du roi Louis XV ou de par son histoire chère aux habitants du territoire.

*1 - GUILLOU, Anne, *La Manufacture des tabacs de Morlaix*, éditions Skol Vreizh, 2009, 153 pages.

*2 - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, définition du mot manufacture, consultable sur le site internet : <https://www.cnrtl.fr/definition/manufacture>

*3 - MARX, Karl, dans son livre *Capital*, cité par Mathias Rollot, *Les territoires du vivant : Un manifeste biorégionaliste*, éd. François Bourin, coll. ESSAI, 2018, page 45.

*4 - extrait d'entretien avec une ouvrière à la retraite, in NEGER Héloïse, mémoire de fin d'étude, *La manufacture des Tabacs de Morlaix et ses habitants au fil des années*, ensaBretagne, mars 2020.

*5 - LE MOULLEC, Dominique, Directrice du pôle Aménagement de Morlaix Communauté, extrait d'entretien par téléphone, le 10 décembre 2020.

*6 - RONCAYOLO Marcel cité par ANDRES, Lauren, JANIN, Claude, *Les friches : espaces en marge ou marges de manoeuvre pour l'aménagement des territoires ?* in *Annales de Géographie*, n°663, 2008, pages 62 à 81.

*7 - LE MOULLEC, Dominique, Directrice du pôle Aménagement de Morlaix Communauté, extrait d'entretien par téléphone, le 10 décembre 2020.

Troisième axe - La Manu et son territoire, et inversement

Nous allons voir dans cette dernière sous-partie comment peut-on caractériser le territoire morlaisien et quelle peut être l'influence de la friche sur ce dernier, qui peut se l'approprier.

- **Le territoire de la Manu : une capitale rurale et les richesses de son territoire face aux mutations sociétales**

Le territoire est géré administrativement par la communauté d'agglomération Morlaix Communauté, créée en janvier 2000, et est habité par 70 000 habitants sur 70 000 hectares. La commune principale étant Morlaix où l'aire urbaine concentre 40 000 habitants dont 15 000 habitants à l'intérieur de la limite de la commune. Si l'on se réfère à la définition de l'INSEE*, Morlaix est bien une unité urbaine car elle présente une zone de bâti continu et compte plus de 2000 habitants. Cette unité urbaine est néanmoins isolée car en dehors de son contour marqué par la Route Nationale 12, nous sommes principalement en présence d'espaces naturels ou d'espaces agricoles puis nous retrouvons dispersés sur le territoire de l'agglomération des petites communes rurales au nombre de 26. Selon les critères de l'INSEE, le territoire morlaisien pourrait être considéré comme urbain. Pourtant, ce n'est pas ce qui est vécu, personnes publiques et habitants le caractérisent comme un territoire rural. On peut aussi suivre le raisonnement de l'architecte rennais Philippe Madec qui invite à déconstruire le dogme français du tout-urbain, où on considère désormais que toute la population est urbaine. Il explique : « *On ne peut pourtant pas définir le rural par un seuil démographique, ni par sa proximité ou son éloignement d'avec la ville ; ces critères ignorent la grande variété des situations et des milieux. Le monde rural est bel et bien défini par des spatialités, des temporalités, des diversités d'attitudes, de traditions socio-culturelles, de liens avec la nature et des caractéristiques économiques et environnementales qui lui sont spécifiques.* »*. Il montre alors que malgré le contexte urbain des petites villes, voire même des villes moyennes, une grande partie de la population habite en « *situation rurale* ». Ces ruraux, ou ces rurbains, voire parfois les néo-ruraux ont un mode de vie différent qu'en territoire métropolitain. C'est une perception que je partage, pour avoir vécu entre Nantes et Morlaix : les habitants du territoire morlaisien ont une culture spécifique au territoire, que ce soit la langue bretonne, la culture gastronomique, le rapport à la nature et à l'agriculture, les rythmes de vie, les attitudes, etc. Comme me l'indique Dominique Le Moullec, la ville de Morlaix n'est d'ailleurs « *pas déconnectée du reste du territoire de la communauté d'agglomération* »* et n'est pas l'entité qui prévaut sur le reste du territoire : « *d'abord, elle n'a pas un poids très fort en nombre d'habitants, 15 000 sur 70 000, et puis il y a tellement une variété dans le reste du territoire rural : la polarité du littoral avec*

Carantec et Locquirec ou encore les Monts d'Arrés. »*³. La ville de Morlaix présente, tout de même, plusieurs équipements de centralité, des accès aux grandes mobilités, grâce à la Route Nationale 12 et à la ligne de TGV Paris-Brest qui la traversent et qui l'ouvrent sur les autres territoires. Elle est un incontournable du territoire pour ses habitants, présente des qualités urbaines tout en étant dans un espace à dominante rurale.

Le territoire morlaisien a longtemps été considéré comme secret, selon les propos de la directrice de l'aménagement de Morlaix Communauté*³. Sa situation géographique ne fait d'ailleurs pas d'elle la destination bretonne la plus prisée. Pourtant elle présente de nombreuses richesses. Elle présente ainsi une variété de paysages naturels : du littoral de la côte de granit rose aux monts d'Arrés, en passant par ses plateaux agricoles, ses bois ou ses rivières, tout ceci sur une topographie marquée qui propose de nombreuses percées ou au contraire de grands panoramas. À cela s'ajoute un patrimoine culturel important : immatériel avec ses récits ancestraux et matériel avec son patrimoine bâti. Nous pouvons commenter la ville de Morlaix qui peut-être vue comme une synthèse des richesses territoriales. Elle se situe entre trois rivières qui forment trois vallées et son patrimoine bâti se déploie dessus. Sa topographie l'a rendue célèbre suite à la construction de son pont au 19^{ème} siècle : un viaduc de 300 mètres long et de 60 mètres de hauteur. Sur son sol, le tissu urbain d'origine médiévale est



Carte du territoire : les 26 communes de l'agglomération Morlaix Communauté et ses grandes infrastructures et paysages

venu se déployer de manière resserrée où les maisons à Pondalez, des maisons à pans de bois, sont collées les unes aux autres et n'offrent que des ruelles pavés. Ce patrimoine bâti témoigne de la présence d'une identité bourgeoise issue du commerce du lin au 16ème siècle. Cette impression de *territoire secret* amène beaucoup de gens à considérer Morlaix comme « *un endroit mort* »*, m'explique Dominique Le Moullec, en témoigne tous les restaurants qui ferment à 22h. Hormis cette anecdote, cette notion mortuaire est due aux nombreuses crises auxquelles le territoire a fait face : « *la menace de la désindustrialisation et la faible attractivité du territoire faisait planer le doute sur la possibilité d'un avenir économique ici.* »*. Les fermetures d'usines et les délocalisations ont entraîné une grosse perte d'emplois : « *entre 2008 et 2018, le territoire va perdre 3000 emplois salariés du privé, ça rassemble 13% des actifs.* »*, on peut préciser que ces pertes proviennent de l'aéroport, de la Manufacture ou encore de l'hôpital.

Néanmoins, lorsque l'on y reste un certain temps, on découvre qu'il y a plusieurs dynamiques, révélées par son réseau associatif notamment : « *c'est un berceau de créativité que l'on ne voit pas, il y a pleins de choses qui se passent tout le temps* »*, en témoigne le grand nombre d'associations sur Morlaix, et ses réseaux comme *Les Créatifs de la Baie de Morlaix* qui rassemble 500 artistes. Ces réseaux, appuyés des richesses et dynamiques locales a créée une relance économique du territoire, notamment via le secteur du tourisme et de la culture. Les élus notent une rupture récente : celle d'un développement suite à l'installation de la ligne TGV Paris-Brest et des phénomènes environnementaux (canicules lors des étés et la récente crise sanitaire). Le cadre de vie morlaisien attire. Les réseaux, institutionnels ou informels, aident les gens à s'installer et à trouver du travail. Sans avoir de chiffres sur la hausse de la population et de la vie économique, les élus s'entendent sur le fait suivant : « *les biens immobiliers se vendent très vite (...) il y a de plus en plus d'acteurs culturels et touristiques.* »*. Ceci se confirme si on regarde la croissance démographique de l'agglomération, qui est considérée comme « *liée à un solde migratoire apparent positif* »*. Un article récent d'une architecte parisienne, Anne-Claire Le Vaillant, présente la ville de Morlaix comme une « *petite capitale rurale* »* nécessaire pour construire une résilience territoriale face aux crises successives. Un territoire comme celui-ci, ajouté aux avantages du télétravail permettrait de désengorger les métropoles et de retrouver un équilibre entre territoires urbains et ruraux. Ajoutons qu'en complément de services, pour répondre aux besoins de toute la population morlaisienne, se trouve le territoire métropolitain de Brest qui selon madame Le Moullec a une grande influence « *que ce soit en culture, en médical ou en commerce.* »*.

• **La Manu du territoire : les volontés politiques de ré-appropriations**

Face à ces richesses locales et à ces interdépendances territoriales, face à ces crises et aux besoins des habitants, la Manufacture est un lieu aux enjeux multiples. Nous allons voir succinctement les enjeux territoriaux qui se posent pour la reconversion du bâtiment, en regardant transversalement des références sur lesquelles s'appuient

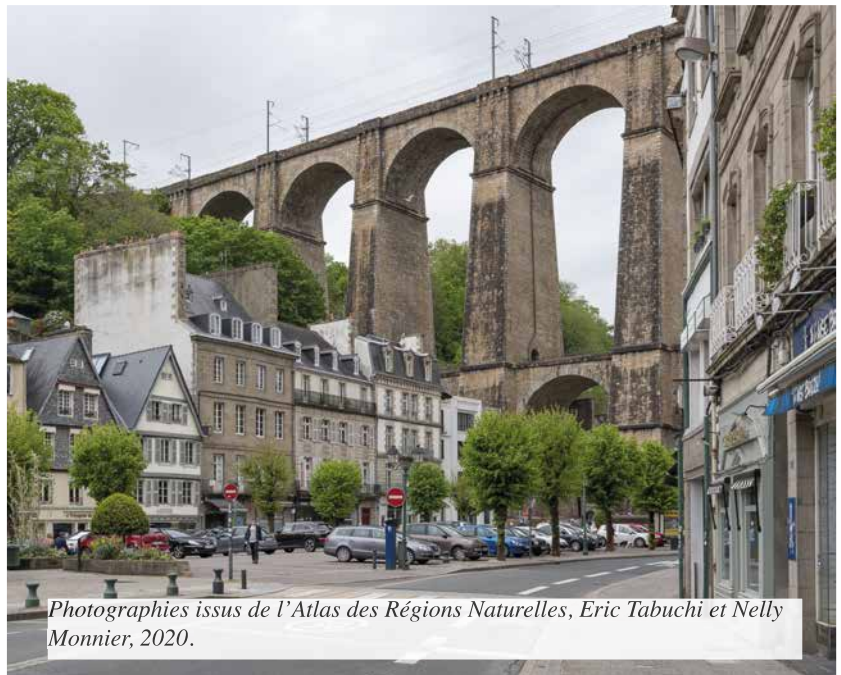


Des terres agricoles aux paysages littoraux





De la campagne au coeur de Morlaix



Photographies issues de l'Atlas des Régions Naturelles, Eric Tabuchi et Nelly Monnier, 2020.



les acteurs du site. Les références, indiquées sur la carte deux pages suivantes, montrent que chaque acteur apporte ses propres références, notons que ce n'est pas pour les projeter sur la Manu mais bien pour communiquer avec les autres et construire au fur et à mesure une vision commune.

Comme nous l'avons vu précédemment, la Manufacture est un lieu historique pour le territoire. Il y a alors deux enjeux primordiaux : celui de la préservation de la mémoire du site tout en affirmant celui du dynamisme local. Pour le premier, il s'agit de prendre soin des bâtiments et des traces du passé, pour faire honneur à toutes les générations qui y ont travaillé. Pour le second, il s'agit d'une question plus symbolique mais qui aurait un impact fort sur le territoire : celle de réagir face à la fermeture de l'usine et montrer à tous qu'il faut avancer. La vision politique de l'agglomération n'est donc pas uniquement de protéger le patrimoine bâti mais bien d'en faire un symbole de la revitalisation du territoire. Les acteurs du site parlant de *traumatisme* concernant la disparition de l'activité manufacturière, il leur a paru évident d'imaginer un projet qui apporte un nouveau dynamisme et qui puisse relancer le territoire. Concernant le centre culturel en cours de construction, l'un des co-administrateurs énoncera : « *c'est bien plus qu'un projet d'équipement culturel, c'est un projet d'aménagement, de relance du territoire, de réanimation. C'est parce qu'il y avait cette cicatrice, ce corps sclérosé, qui fallait le réanimer. Et qu'en le réanimant, on réanimait aussi le territoire.* »*. La Manufacture est donc le lieu-clé de la revitalisation du territoire, son contexte, son patrimoine et son histoire en font une évidence. D'ailleurs, ce même interlocuteur considère que sans ce site, ils n'auraient pas imaginé un centre culturel : « *Il n'y aurait pas eu cette friche, il n'y aurait pas eu ce besoin d'y agréger un projet, je ne pense pas qu'on aurait pu construire un projet culturel équivalent à partir d'une terre vierge qui aurait été propice à un permis de construire. Le projet est vraiment né d'une crise industrielle, d'un besoin de revitalisation, d'un patrimoine architectural.* »*. Le projet de reconversion est finalement la proposition d'une résilience : ressurgir de la crise, s'adapter au contexte pour relancer le territoire. On retrouve la même problématique sur les autres Manufactures des Tabacs fermées à la même époque, notamment celle de Marseille et de Strasbourg, les institutions publiques ont souhaité se réapproprier ces patrimoines industriels pour recréer une communauté, un quartier voir si possible pour proposer de l'emploi et des activités culturelles.

L'agglomération, nouvelle propriétaire du site depuis 2010, donnera un message politique clair : à l'horizon 2025, « *la Manufacture sera le Totem du Territoire* »*. Le mot *Totem* renvoie au symbole d'une communauté*, ici celle du territoire administratif de l'agglomération mais qui peut renvoyer à la communauté bretonne plus largement. La Manufacture deviendrait ainsi la vitrine de la communauté, de ses entreprises, de ses associations et/ou de ses habitants : « *On parle de « Manu Totem » car elle va révéler tous les potentiels du territoire (...) ce n'est pas la Manu de Morlaix, c'est la Manu du territoire et qu'en fonction de ce qu'on retrouverait dans cette Manufacture, ça amènerait les gens à connaître ce qu'il se passe sur le territoire : soit*

par des manifestations soit par des expositions temporaires soit par la déambulation dans les espaces extérieurs. »*12. La relance n'est pas uniquement regardée par la focale économique et culturelle, elle doit être aussi sociale. Nous le développerons dans la partie suivante, nous pourrions voir que les objectifs politiques tendent vers la reconversion du site en un quartier populaire et multi-activités. Gouverné par l'agglomération Morlaix Communauté, cette transformation doit correspondre à l'intérêt général et donc potentiellement à tous les habitants des vingt-sept communes du territoire : « *Les communes rurales les plus éloignées de Morlaix doivent comprendre que c'est un projet vitrine du territoire et qui n'est pas dissocié, qui doit leur rapporter aussi, par exemple accueillir leurs associations. (...) il ne faut pas que le quartier soit perçu comme la propriété de 2-3 acteurs.* »*12. Remarquons, enfin, la taille et la complexité du site : fort de 20 000 m², le site est forcément multi-visages, tel un totem, car aucun acteur du territoire ne peut porter seul un tel projet de reconversion ni déployer tant d'activités. Comme le montre l'exposition *Lieux Infinis*, et le livre éponyme, toutes ces grandes friches, quel que soit le contexte territorial, ne peuvent être gouvernés et gérées par un seul propriétaire : tant de surfaces et tant de travaux demandent une co-gestion. Ensuite, c'est au propriétaire du site d'orienter ou non le partage du pouvoir de décision, celui-ci peut en effet le garder et ne proposer que des baux pour certaines espaces aux autres habitants et ainsi programmer lui-même les usages du site.

Un autre enjeu territorial est celui de son intégration urbaine dans la ville de Morlaix et la commune limitrophe Saint-Martin-des-Champs. Malgré les programmes d'envergures et les usages imaginés, le site est une ancienne citadelle et est donc très fermé, seules quelques percées permettent d'y rentrer depuis les quais. Nous le verrons ensuite, les élus travaillent pour ça avec les communes et des experts pour trouver des aménagements. L'enjeu est bien d'ouvrir le site, de le rendre visible et de créer de véritables espaces publics en son sein. Le Vice-Président à la Culture l'exprime ainsi : « *c'est une forteresse imposante, qui n'a jamais été pensée pour être ouverte (...) c'est un défi, on doit trouver des aménagements urbains, susciter l'envie, montrer ce qu'il s'y passe, donner l'habitude d'y aller, de flâner, de retrouver des gens, ... il faut que ça bouge.* »*12. Des réflexions sont ainsi menées sur les aménagements des quais, sur les rues voisines et plus largement sur des thématiques qu'elles pourraient montrer en son sein : le patrimoine, la mer, la culture, etc. Pour cet enjeu, les acteurs balaient des références plus larges, pas seulement des friches industrielles, mais bien tout lieu patrimonial qui était fermé de par son usage précédent, comme les citadelles de Vauban ou bien la Corderie royale de Rochefort-Sur-Mer, cette dernière ayant été visitée par l'équipe de la CCI de Morlaix, premier propriétaire de la friche.

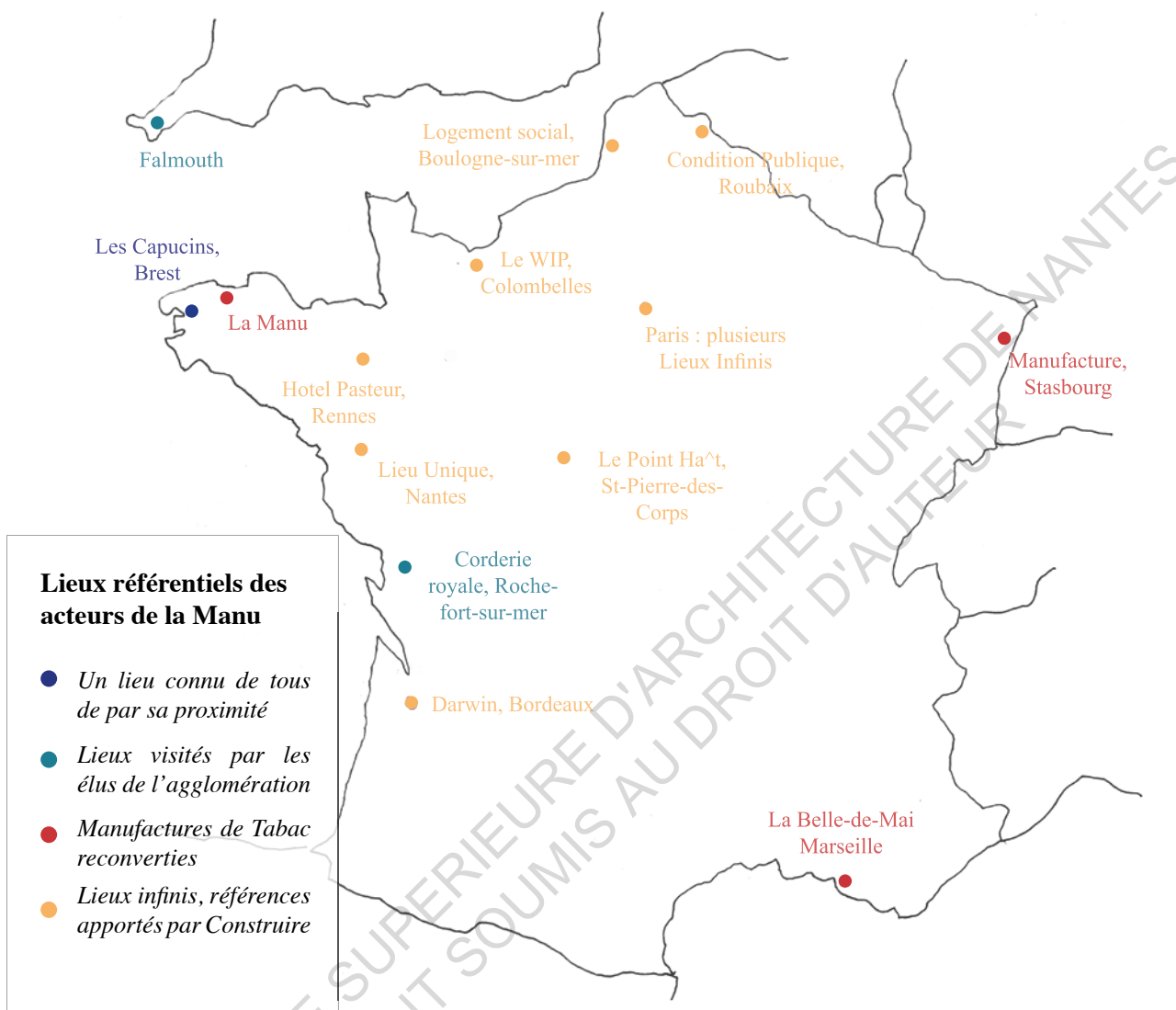
Sensible au fait que la vie de la manufacture impacterait le territoire, sa transformation pourrait avoir des revers que l'agglomération entend éviter. D'une part, une des grandes conséquences des friches culturelles est la gentrification de leurs quartiers d'implantations*13. L'opportunité foncière et la mémoire du site étant telles, la plupart des

acteurs culturels souhaitent s'y implanter. Les élus ne souhaitent pas leur fermer la porte mais indiquent que la « *Manu doit être pour tout le monde, pas seulement pour les créatifs.* »*¹². Les élus et les services ont d'ailleurs visité le territoire de la ville de Falmouth en Angleterre pour voir ce que pouvait être un territoire créatif « *institutionnalisé* » et préfèrent s'en écarter. Comme l'explique la sociologue Elsa Vivant*¹³, une ville est créative véritablement quand les politiques laissent de la place à l'imprévu et n'accompagnent pas toutes les dynamiques de « *création* », mais plutôt proposent que toutes les dynamiques s'expriment, économique, sociale ou culturelle. La transformation du site en un quartier populaire, le partage de décision et de gestion, consolidera indirectement et potentiellement l'aspect créatif de la ville de Morlaix, sans « *faire fuir les créateurs* »*¹³.

Pour résumer

Le territoire morlaisien est riche. Peuplés de richesses, humaines ou paysagères, parfois considérés comme secrètes. Celles-ci participent au bien-être et au cadre de vie des morlaisiens et influent sur l'attractivité du territoire, aussi dû à l'évolution des perceptions des territoires comme l'habitabilité des grandes métropoles et l'essor du télétravail. La place de la Manufacture dans cette capitale rurale présente ainsi des enjeux territoriaux à prendre en compte pour la reconversion en un quartier de ville : la mémoire du site, le développement économique, le partage et l'accessibilité à toutes les communes, la gestion et la gouvernance, l'intégration urbaine, l'intégration sociale, etc. Cela demande alors, au propriétaire du site, l'agglomération, de trouver une vision politique synthétique de ces enjeux et d'élaborer une méthodologie pour les intégrer dans le processus de reconversion, ainsi que les acteurs du territoire.

Notons qu'au vu du passé de la manufacture et de la multiplicité des acteurs concernés, les tensions et les contradictions ne sont jamais très loin, comme l'indique Thierry Seguin : « *On est dans un territoire qui a des contradictions profondes : Il aspire à de nouvelles dynamiques, à revivre, à se revitaliser,... mais ça implique aussi des embouteillages, des problèmes de parking, de bruit,... Il veut changer mais il ne veut pas en avoir les répercussions. On est donc pris parfois dans ces tensions.* »*¹⁴. Cela demande alors à l'agglomération de trouver des équilibres sur la programmation des espaces, sur la gestion et sur les consensus entre acteurs. Nous verrons, dans la partie suivante, comment elle gère ces relations et fait évoluer ses méthodologies pour répondre aux besoins et s'adapter aux mutations sociales.



*1 - INSEE, définition Unité urbaine, consultable sur le site suivant : <https://www.insee.fr/metadonnees/definition>

*2 - MADEC Philippe, Urbain, rural, L'équilibre des mondes dans le livre « *La Ville Rebelle* » de Jana Revedin, éditions Gallimard, 2015, 160 pages.

*3 - LE MOULLEC, Dominique, Directrice du pôle Aménagement de Morlaix Communauté, extrait d'entretien par téléphone, le 10 décembre 2020.

*4 - SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, extrait d'entretien par téléphone, le 17 mai 2021.

*5 - PODER, Claude, élu de Morlaix Communauté, Conseiller délégué Quartier Manufacture, pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.

*6 - LE VAILLANT, Anne-Claire, article *Les petites capitales rurales* sur le site internet du Pavillon de l'Arsenal, le 27 avril 2020, consultable à cette adresse : <https://www.pavillon-arsenal.com/fr/et-demain/11576-les-petites-capitales-rurales.html>

*7 - LE MOULLEC, Dominique, Directrice du pôle Aménagement de Morlaix Communauté, extrait d'entretien par téléphone, le 10 décembre 2020.

*8 - SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, extrait d'entretien par téléphone, le 17 mai 2021.

*9 - MorlaixCommunauté, dossier « *Trajectoire 2025, le projet de territoire* », février 2016, 40 pages - document réalisé en collaboration avec l'ADEUPA et considéré comme « *une feuille de route pour le moyen et long terme* ».

*10 - CNRTL, définition du mot *Totem*, consultable sur le site internet : <https://www.cnrtl.fr/definition/TOTEM>

*11 - KERGUILLER, Julien, élu de Morlaix Communauté, Vice-président du pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.

*12 - SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, extrait d'entretien par téléphone, le 17 mai 2021.

*13 - LE MOULLEC, Dominique, Directrice du pôle Aménagement de Morlaix Communauté, extrait d'entretien par téléphone, le 10 décembre 2020.





Seconde partie

Trajectoire de la friche

Voilà vingt ans que la Manufacture a fermé ses portes aux ouvriers. Nous étudierons dans cette partie ce qu'il s'est passé depuis, comment les acteurs du territoire se sont emparés du site et l'ont fait évoluer. Le terme *trajectoire** emprunté à la sociologue Lauren Andres désigne les temps et étapes où mutent la friche, avec des méthodologies et réseaux d'acteurs différenciés. Dans un premier temps, nous analyserons les temporalités de cette friche en regardant l'évolution des enjeux et des méthodologies. Dans un second temps, nous observerons le fonctionnement de chaque acteur et leurs liens entre eux, entre contrôle politique, présence des associations et aide à la décision. Enfin, nous regarderons transversalement cette trajectoire par la question temporelle et sociale qui amène la friche vers une gouvernance commune.

*ANDRES, Lauren, GRESILLON, Boris, *Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives*, in *L'espace géographique*, tome 40, 2011, pages 15 à 30.

*« Ne cherchons pas à achever les villes. Elles en mourraient.
Gardons les en mouvement. Et en chantier.
Repensons les temporalités de projet,
et questionnons sans cesse nos cités.*

*Attardons-nous sur les processus, plus que sur les finalités,
car ils sont toujours ajustables, toujours négociables. »*

Collectif ETC, « *des architectes ordinaires* » dans le livre
(COLLECTIF) sous la direction de PAQUOT, Thierry,
AlterArchitectures, éditions Infolio, 2012.



La Manufacture

La Manufacture

La Manufacture

Liste des habitants de la Manu, en juin 2021

/ Le propriétaire de l'ensemble du site et des espaces extérieurs :
→ l'agglomération Morlaix Communauté

/ Deux porteurs de projets proposent deux programmes importants (ils occupent ces espaces via des baux emphytéotiques et réalisent les travaux de réhabilitation)

→ l'espace des Sciences de Rennes construit une antenne de son musée dans deux bâtiments - Fin du chantier en septembre 2022.

→ l'association SEW construit un centre culturel dans quatre bâtiments (trois salles de cinéma, une salle de spectacle, des studios d'enregistrement, une billetterie, un restaurant, des espaces de co-working). - Fin du chantier en septembre 2021.

/ D'autres propriétaires de petits espaces

→ propriétaires privés qui ont des logements sur le bâtiment en bord de quai (la façade ci-dessous)

→ autres locaux : l'association Alliance Armor Dupleix Inde, ateliers d'artistes

/ Locataires d'espaces

→ l'IUT GACO (un pôle d'enseignement)

→ locataires d'espaces de travail : les designers de Norwest Design, l'association de culture bretonne KLT, les éditions Skol Vreizh, l'association de médiation artistique Les Moyens du Bord

/ Les maîtrises d'ouvrages et maîtrises d'oeuvres

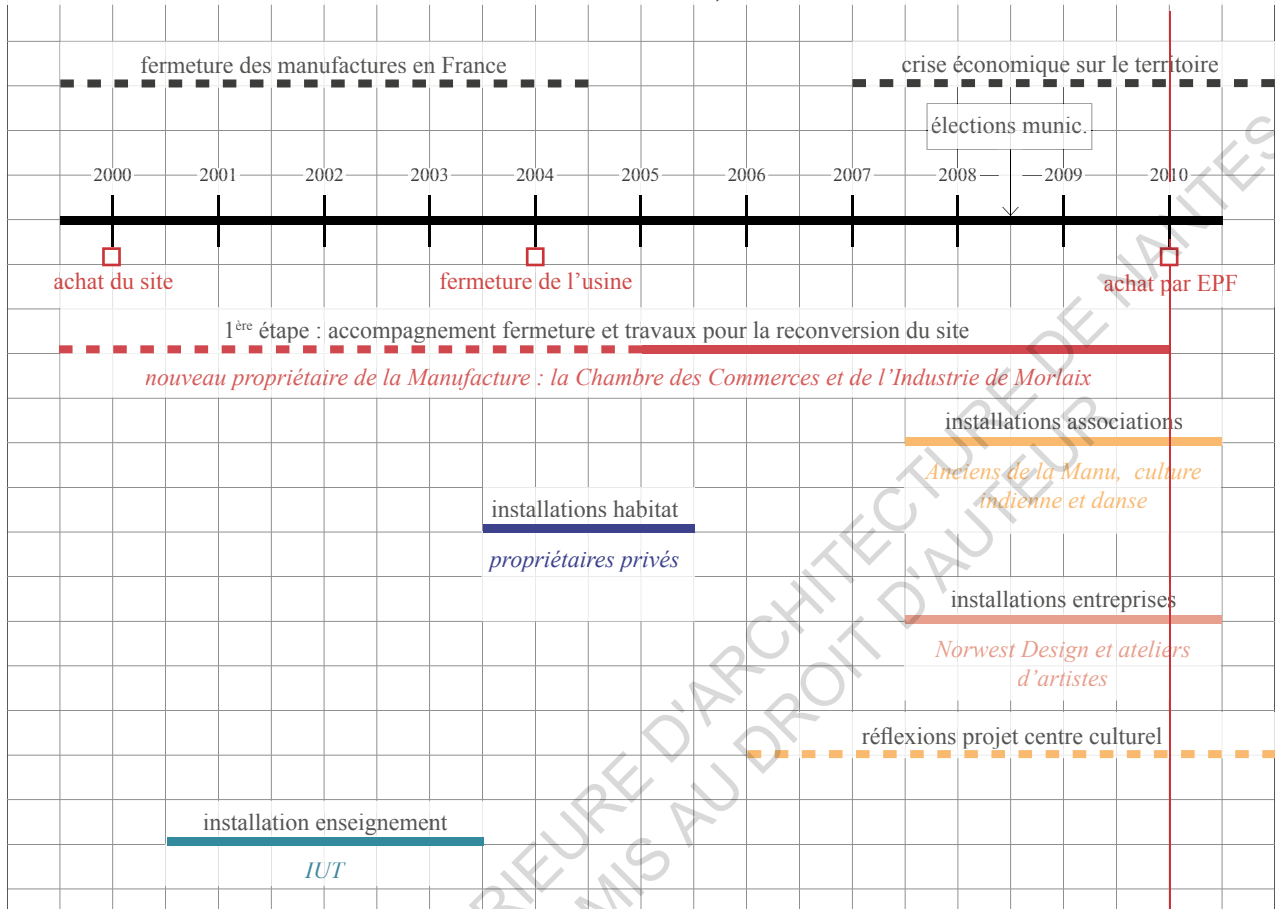
→ l'Espace des Sciences (EdS) a une maîtrise d'ouvrage déléguée : la SAMOP ; Opus 5 s'occupe de la réalisation ; Maskarade de la scénographie

→ le centre culturel SEW a sa propre maîtrise d'ouvrage associative

et a engagé l'Atelier Construire pour la réhabilitation et pour le Chantier Ouvert (une résidence de médiation tenu par Giulia Tellier)

→ MorlaixCommunauté a missionné l'Atelier Construire pour une étude de reconversion pour les bâtiments et les espaces extérieurs et se divise en deux résidence (Caroline Lenfant, architecte-urbaniste et Tiphaine Hameau, artiste-jardinier)

1^{ère} décennie de la friche, de 2000 à 2010



Frise chronologique de la Manufacture, implantation des espaces triés selon leurs acteurs - en rouge : intervention du propriétaire ; en orange : associations ; en saumon : entreprises ; en bleu foncé : propriétaires privés ; en bleu clair : enseignement public

??? Réflexions et expérimentations

1) réflexions sur l'implantation d'un centre culturel dans la friche

... Travaux en cours

a) traitement des cours et créations de passages à travers les bâtiments (représentés par les flèches)

Nouveaux acteurs

- H) habitat
- I) Institut Universitaire de Technologie (IUT)
- D) Alliance Armor Duplex Inde (association culture indienne)
- A) Ateliers d'artistes
- N) Norwest Design (entreprise de designers)
- E) Entre-Chats (association de danse)
- M) Anciens de la Manu (association pour la mémoire de la Manu)

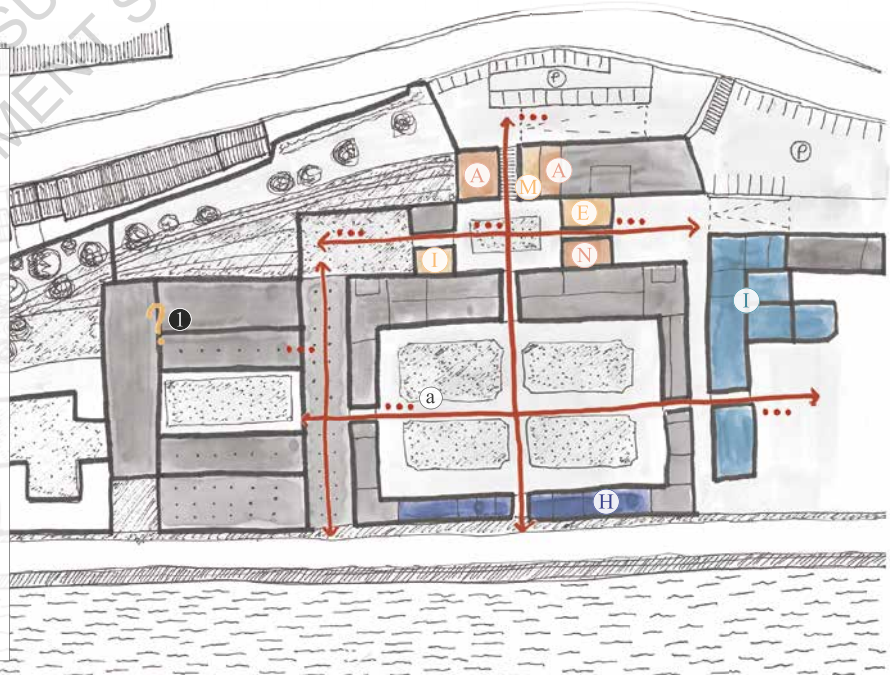
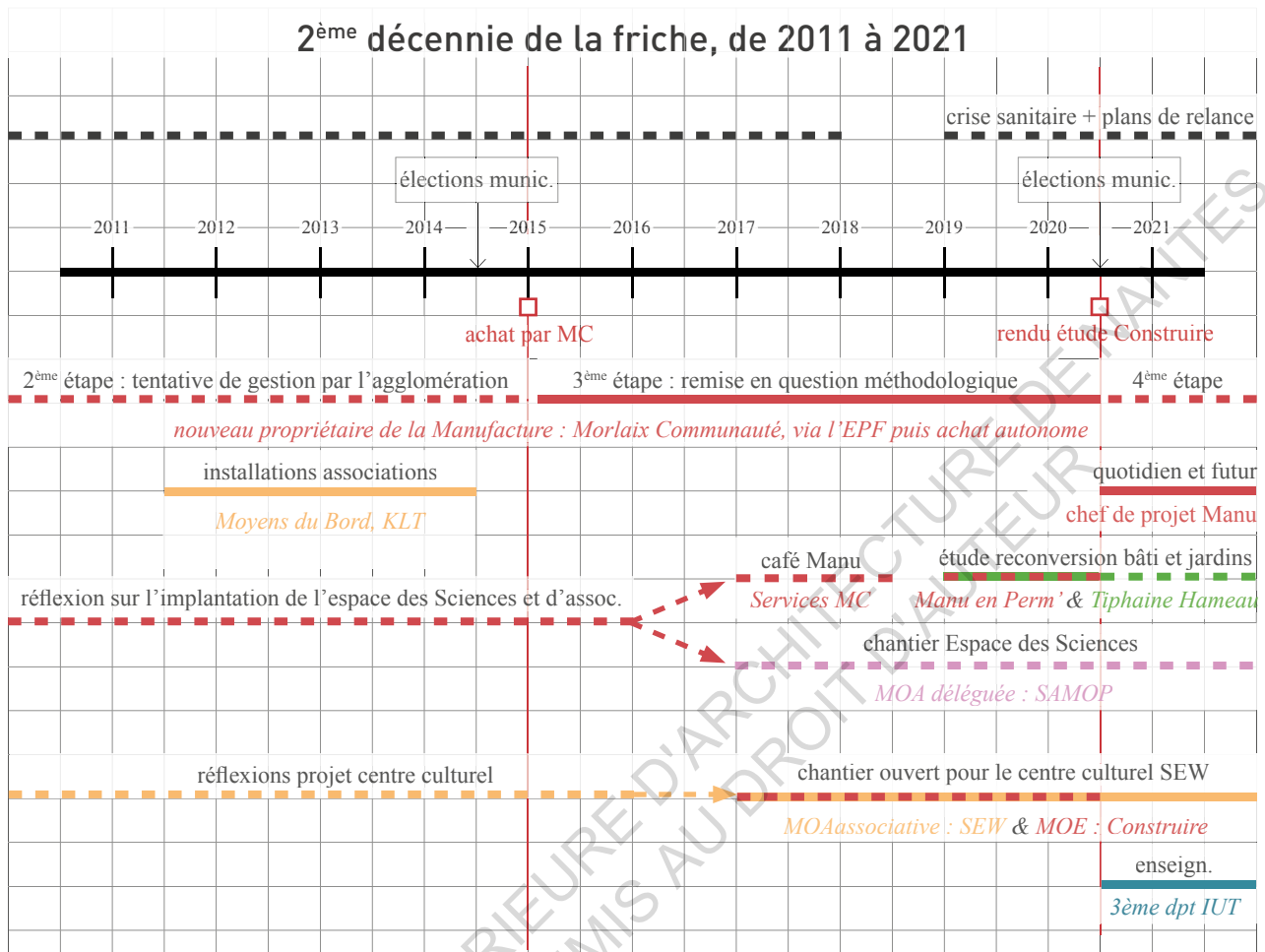


Schéma de la Manufacture, implantation des espaces triés selon leurs acteurs - codes couleurs de la frise chronologique - point d'interrogation : réflexions ; points de suspensions : travaux en cours ; pochages en couleur : implantations acteurs

2^{ème} décennie de la friche, de 2011 à 2021



Frise chronologique de la Manufacture, implantation des espaces triés selon leurs acteurs - en rouge : intervention du propriétaire ; en orange : associations ; en saumon : entreprises ; en bleu foncé : propriétaires privés ; en bleu clair : enseignement public

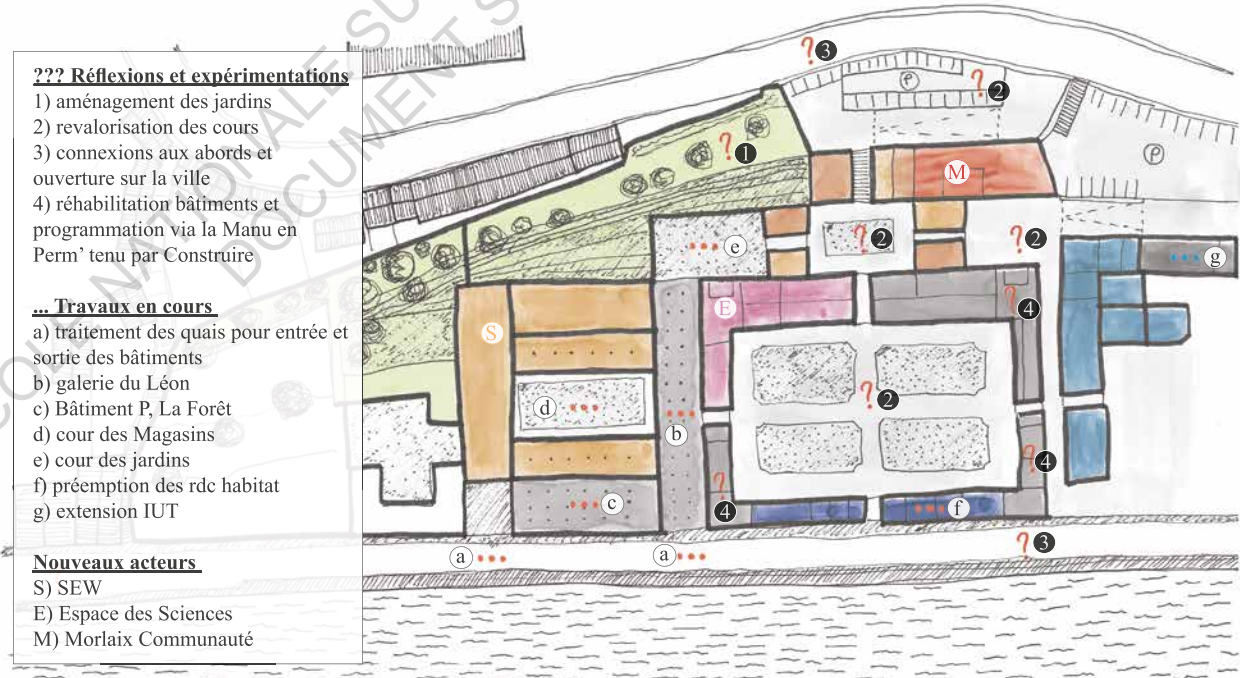


Schéma de la Manufacture, implantation des espaces triés selon leurs acteurs - codes couleurs de la frise chronologique - point d'interrogation : réflexions ; points de suspensions : travaux en cours ; pochages en couleur : implantations acteurs

Premier axe - Quatre grandes temporalités où évoluent les enjeux et les méthodologies de la reconversion du site

- **2000-2010 : 1^{ère} étape de la friche : un aménageur à vocation économique accompagne la fermeture de l'usine et propose une reconversion du site en un quartier de ville**

La fermeture des Manufactures de tabac françaises, en discussions depuis les années 90 et annoncé pour Morlaix dès l'année 2000 fût un sujet plein de rebondissements politiques, aux plus hautes sphères de l'Etat. Les luttes des syndicats et l'implication des députés bretons ont amené à un accompagnement de la fermeture morlaisienne pour adoucir le choc économique et social sur le territoire. Du côté de l'emprise foncière et des bâtiments, la réflexion sur leurs devenirs fût amorcée rapidement. Ce pourquoi, la Chambre des Commerces et de l'Industrie de Morlaix achètera toute l'usine à la Seita dès 2001. Cette institution publique, composée d'acteurs économiques du territoire, a ainsi anticipée la fermeture de 2004 et lorsque les ouvriers quittèrent les locaux, un projet de reconversion était déjà en préparation. Thierry Seguin, administrateur du théâtre morlaisien L'Entresort et proche des élus de la CCI, m'expliquera, qu'à l'époque, la structure était « *un aménageur à vocation économique* »*, qui s'engageait pour sauver le territoire suite aux crises industrielles. En parallèle, le Ministère de la Culture fit inscrire au titre des Monuments Historiques certaines façades et toitures des bâtiments en 1997 puis fit classer tous les bâtiments du 18ème siècle ainsi que certains intérieurs, notamment les cases à râpé en 2001. Le ton a donc été très vite donné : il faut se réapproprier ce patrimoine tout en préservant ses qualités architecturales et sa mémoire.

« Première étape de ce projet conduit par la CCI de Morlaix, un schéma directeur a figé les grandes orientations. Prenant en compte l'ensemble des composantes du site et ses interactions avec la ville, il s'appuie sur la mémoire pour en parfaire la lisibilité, structure et requalifie les différents bâtiments en démolissant les constructions adventices, crée de nouveaux accès et cheminements pour une ré-appropriation du site par les habitants et enfin propose de diviser le bâti en unités foncières verticales et homogènes par une refonte des distributions. »

Atelier Novembre, présentation du projet de reconversion de la manufacture, consulté sur leur site internet le 10 mai 2021, à l'adresse suivante : <https://novembre-architecture.com/projet/manufacture-des-tabacs-de-morlaix-29/>

Vu l'ampleur du site, la CCI engagea la SAFI, une Société d'Economie Mixte du Département en charge de nombreux

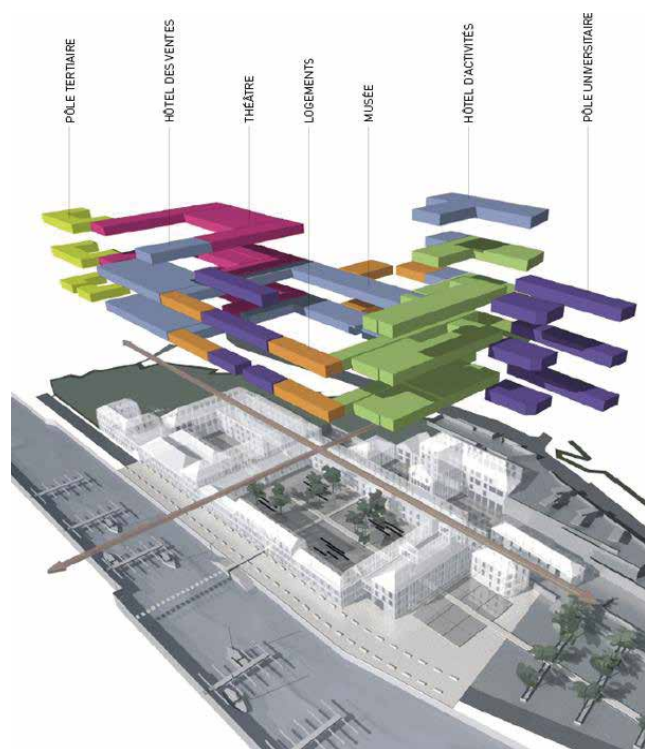


Schéma proposé par l'agence Atelier Novembre : reconversion de la Manu et programmation du nouveau quartier

aménagements, comme assistante à maîtrise d'ouvrage pour réaliser un projet général qui se concrétisa par un plan d'ensemble et une planification des travaux proposés par l'équipe de maîtrise d'oeuvre parisienne, l'agence d'architecture Atelier Novembre. Les travaux prioritaires furent vite engagés : les toitures incendiées sont restaurées, de nouveaux réseaux sont installés, les bâtiments, considérés sans intérêt patrimonial sont démolis, les espaces extérieurs sont ré-aménagés... Tout ces aménagements sont réalisés dans un but : « *construire un nouveau quartier de ville multi-activités mêlant logements et activités universités, économiques et culturelles* »*² car les commanditaires avaient l'intuition que chacune des activités pouvaient aider l'autre, que cela permettrait d'ouvrir la Manu et de la connecter au reste de la ville. Pour mon interlocuteur, la CCI a fait preuve d'intelligence car elle a très vite compris le rôle qu'elle devait prendre : réhabiliter, proposer des dynamiques et accompagner les porteurs de projets. Tout porteur de projets quel qu'il soit, tant qu'il co-participe à la réhabilitation de la Manu : « *On a des réseaux différents, on a pas les mêmes visions mais si on s'associe on va bouger les lignes.* »*³. Après avoir planifié ces activités et réfléchi où chacune pouvait s'installer, la CCI est donc allée voir plusieurs acteurs du territoire pour leur proposer de s'installer. Plusieurs espaces sont vendus à des propriétaires privés : des particuliers vont y aménager des logements (des appartements pour locations) et des entreprises vont y installer leurs bureaux (les éditions Skol Vreiz, le siège du Télégramme, l'association de danse Entre Chats, l'association franco-indienne AADI, les designers Norwest Design). Des collectivités publiques, ou semi-publiques, vont aussi y installer leurs locaux : les bureaux du bailleur social Finistère Habitat et un nouvel IUT pour un petit campus universitaire.

Si l'on regarde la grille d'analyse des méthodes de l'urbanisme*⁴, la CCI a imaginé le quartier de ville en équilibre entre une planification stratégique et un urbanisme de gestion. On peut dire qu'elle a emprunté les codes de la première méthodologie car, appuyée d'experts, elle a modifié les structures de l'espace urbain en proposant de nouveaux cheminements et de nouvelles fonctions. L'aspect de la ville privilégié est bien d'être un pôle économique, où chaque fonction appuie l'autre. Par exemple, la culture anime le quartier et amène une population active, qui elle-même va pouvoir trouver du travail dans une des entreprises présentes. Après cette planification, elle a emprunté les codes de la seconde méthodologie, l'urbanisme de gestion, en adaptant selon les demandes le plan général et en se positionnant comme gestionnaire du site, en accompagnant les possibles nouveaux habitants du quartier. La Manufacture va ainsi se remplir sporadiquement, selon les besoins et moyens financiers de chacun des acteurs cités précédemment, mais plusieurs projets furent avortés car la reconversion était vue comme trop complexe et trop coûteuse, d'autres furent mis en attente, le temps de trouver les financements et l'ingénierie technique. Face à ces problématiques, la CCI laissa sa place car elle s'était engagée dans un processus de cinq ans pour faire la reconversion, un temps sûrement trop court pour gérer tant de foncier et accompagner tant d'acteurs.

- **2010-2015 : 2^{ème} étape de la friche : la collectivité territoriale pilote désormais le projet de quartier de ville et des associations tentent de s’y investir**

Dans le souhait que cette reconversion de la manufacture serve l’intérêt général, la communauté d’agglomération Morlaix Communauté va venir s’y implanter et acquérir le foncier encore libre. N’ayant pas les fonds nécessaires, ce dernier acteur fera appel à l’Etablissement Public Foncier breton pour acquérir ces fonciers et l’aider dans la réalisation du projet. En 2010, par une convention opérationnelle, l’EPF a pu ainsi acheter les locaux, apporter des solutions techniques et réaliser quelques travaux. Au départ, la ligne politique de MC suivit celle de la CCI, en accueillant toutes structures voulant habiter à la Manufacture. Un article paru dans Ouest France en 2014 témoigne de cette volonté où le président de Morlaix Communauté invite les acteurs locaux à venir s’installer. Néanmoins, durant les cinq ans où l’EPF était porteur des bâtiments, il ne se passa rien de nouveau. Les demandes de porteurs de projet affluaient mais l’agglomération n’avait pas les moyens de restaurer les bâtiments, de les accueillir et de les subventionner. Seules deux associations s’installèrent : l’association de médiation artistique Les Moyens du Bord et l’association de culture bretonne KLT. Selon les élus de Morlaix Communauté, la reprise de la manufacture a été très lente du fait du manque de moyens humains et financiers. En effet, il n’y avait personne réellement en charge du dossier au sein de l’agglomération, « *il n’y a avait personne de bien défini pour la manufacture (...) de temps en temps on se réunissait pour les travaux ou pour discuter du projet Espace des Sciences, le seul avancement en cinq ans.* »*. Malgré le manque de moyens, l’agglomération a donc tout de même réussi à se concentrer sur une partie du site et a accompagné un projet d’envergure : deux bâtiments reconvertis en un musée scientifique, une antenne de l’Espace des Sciences de Rennes, pour créer « *sur plus de 2800 m² un parcours de découverte conceptualisant notamment les progrès techniques à partir d’une approche patrimoniale et intégrant la mémoire ouvrière et industrielle du site.* »*. Aidé de la Région et du Département pour les financements, d’une Maitrise d’Ouvrage déléguée SAMOP pour la réalisation et sous le regard des architectes en chef des Monuments Historiques, le projet a très vite avancé. En parallèle, Thierry Seguin, déjà approché auparavant par la CCI pour monter un espace culturel, a eu le temps de regrouper des forces vives et créa un collectif pour reconvertir trois bâtiments en un grand centre culturel : le Sew, piloté par une association regroupant le cinéma d’art et essai la Salamandre, le théâtre de l’Entresort et l’association de promotion artistique Wart. Via un bail emphytéotique proposé par l’agglomération et aidée de subventions, la maîtrise d’ouvrage associative se lança.

Pendant ces cinq années, l’agglomération a bien mis en place un urbanisme de gestion, se positionnant comme accompagnateur des porteurs de projets. Malheureusement, que ce soit par son positionnement ou par son manque d’ingénierie, la plupart des espaces de la manufacture sont restés vides et seuls les projets présentant un bon potentiel de développement économique ont pu être lancés. On

peut parler d' « *urbanisme aléatoire* »*3 pour certains espaces de la manufacture, du fait de l'absence d'anticipation, les élus étant trop occupés à gérer le quotidien et notamment le seul projet en cours : l'espace des Sciences.

- **2016-2020 : 3^{ème} étape de la friche : Lancement de deux grands chantiers et questionnements sur la suite, l'agglomération épaulée par une nouvelle aide à la décision**

Les chantiers démarrent à la manufacture : les trois bâtiments autour de la cour des magasins se transformeront en centre culturel, les deux bâtiments au sud de la cour d'honneur en musée scientifique. Pour le dernier, c'est un chantier interdit au public, il condamne la moitié de la cour d'honneur pour sa cité de chantier temporaire. Pour le premier, il est ouvert, c'est le principe de la permanence architecturale, la cité de chantier prend place dans le futur restaurant. L'architecte en charge du chantier, Giulia Tellier, réside à Morlaix le temps du chantier et est donc présente tous les jours. Dès la première année, la cité de chantier accueillera 3500 personnes pour des visites de chantier principalement mais aussi pour des événements comme des réunions d'associations, des préfigurations des programmes du centre avec des projections de films et des soirées concerts, mais aussi des conférences ou des expositions. Après le montage de ces deux grands projets, plusieurs problèmes furent énoncés au sein de l'agglomération : la manufacture n'est toujours pas reconvertie en *quartier de ville*, le projet initié par la CCI, il y a encore 6000 m² d'espaces libres, chaque acteur poursuit son activité sans participer à la vie du site, il y a souvent des conflits de gestion et d'entretien du site entre les différents acteurs, l'agglomération ne peut pas porter seule la gestion, etc. L'agglomération cherche alors à renforcer l'existant et créer du lien entre les acteurs, en accueillir des nouveaux et trouver une identité propre.

Les élus communautaires vont vouloir lancer un véritable projet politique de territoire, en témoigne le document Trajectoire 2025, établi en février 2016, où ils vont exprimer l'avenir de la Manu « *comme un lieu fédérateur dans une dynamique de nouveau quartier tourné vers la mer, en développant les synergies entre les pôles culturel, tertiaire, économique et universitaire autour d'un projet collectif et complémentaire* »*1 et ajouteront qu'elle sera « *le futur Totem du territoire* »*1 car elle permettra de rassembler des publics variés autour du patrimoine, de la culture et des sciences, dans un environnement urbain et maritime. Pour confirmer cette nouvelle âme à la Manu, Morlaix Communauté lance ainsi un appel d'offres pour une mission de programmation économique, culturelle et urbaine fin 2018. Deux objectifs sont définis : réaliser une programmation urbaine et architecturale du site immobilier et proposer un fonctionnement et un aménagement de ses espaces publics internes et externes (cours intérieures, quai du Léon, jardins,...). L'équipe répondant à cet appel d'offre devra alors prendre en compte plusieurs enjeux. D'une part les enjeux urbains, qui sont de rendre attractif et accessible ce quartier mais

aussi de le relier au centre-ville en favorisant les mobilités durables, ou pour reprendre les mots du CCTP, « *une réflexion générale* » doit être menée sur « *le fonctionnement urbain, sa liaison avec le centre-ville dont (le site) constitue une extrémité « horizontale », la gare et son ouverture sur la mer.* ».*² D'autre part, les enjeux de revitalisation de la Manu, qui sont d'imaginer des scénarios d'appropriation de la Manu par les acteurs du territoire et de définir une nouvelle identité à ce site. Pour résumer leur demande, Morlaix Communauté, à l'instar du travail déjà effectué par la CCI dix ans avant, souhaite établir un plan d'ensemble, offrir une nouvelle identité à la Manu et la transformer en un bien public et multi-usages. Plusieurs pôles thématiques donc mais un « *ensemble qui se compose de différentes personnes ayant intérêt à travailler ensemble (...) en synergie (...) pour bâtir ensemble un projet partagé.* ».*². La mission sera composée de : « *3 volets principaux : 1/ La programmation et la destination des bâtiments de la Manufacture (...) 2/ Le dialogue intérieur/extérieur du site (...) 3/ L'appropriation des lieux par les habitants.* ».*².

L'agence qui remportera cet appel d'offre est l'Atelier Construire, déjà implantée sur Morlaix pour gérer le chantier du Sew. Dans leur note méthodologique, Loic Julienne, le chef de l'agence propose de répondre à cette mission par l'expérimentation et la résidence d'architecte. Il n'y aurait alors pas « *d'apriori programmatique, pas de présupposés, aucune envie d'imposer.* ».*³. Appuyé de ses références de reconversion de friches, il montre l'importance de la permanence architecturale pour « *vivre, observer, apprendre et comprendre les gens, les enjeux et les lieux* ».*³ et pour alors permettre de dessiner le programme naturellement. Pour motiver l'agglomération à les sélectionner, il indique la méthodologie, les références, le planning, l'attribution du budget et la composition de l'équipe. Il propose ainsi un mois de visite du territoire, huit mois de résidence, deux mois d'élaboration d'un « plan-guide » et un mois de restitution. Lors de cette temporalité, il est indiqué que la mission se décomposera en trois phases : « *une phase exploratoire* » pour comprendre le site avant d'installer la permanence puis une phase de « *mise en vie* » correspondant au temps de la permanence où les différents espaces seront expérimentés par les acteurs du territoire ou par des collectifs d'architectes, enfin une phase de « *propositions* » où les éléments recueillis permettent de créer le « *plan-guide* ».*³. L'étude commencera en juin 2019 avec Caroline Lenfant, jeune architecte-urbaniste, qui parcourra le territoire pour rencontrer ses acteurs et la permanence débutera en octobre de la même année pour expérimenter de possibles usages dans les bâtiments.

« Ici, pas d'apriori programmatique, pas de présupposés, aucune envie d'imposer.

Juste le désir de connaître, de comprendre et d'accompagner des lieux déjà en mouvement et la volonté claire de faire de cet ensemble architectural hors normes un « totem » emblématique d'une reconquête urbaine après le deuil imposé par la fermeture de l'activité manufacturière.

Les temps ont changé : l'élude doute, les services ne savent plus, les techniciens s'effacent.



«Ne demandez pas le programme»,
Flyer de la Manu en Perm', octobre-mai 2020, cour d'honneur de la Manu.

(...)

Depuis de nombreuses années, Construire propose une façon différente de projeter ces lieux : une programmation active mêlant permanence architecturale et expérimentation.

La permanence pour vivre, observer, apprendre et comprendre les gens, les enjeux et les lieux. Car l'existant EST le programme !

L'expérimentation pour mettre à l'épreuve, faire parler les territoires et révéler des usages impensés. »

Atelier Construire, *Note méthodologique pour la mission d'accompagnement à la stratégie de positionnement et à la programmation économique, culturelle et urbaine - reconversion de la manufacture des Tabacs de Morlaix*, 2018, 15 pages.

Lors de cette troisième temporalité, on remarque que l'agglomération souhaite définir un véritable projet politique et intégrer les habitants dans la constitution de ce dernier. Elle rejoint alors l'essence principale de l'urbanisme de gestion qui est de « *traiter le social avant le spatial* »*. Elle se rapproche aussi de l'urbanisme participatif en voulant créer des valeurs d'usages et des appropriations actives de l'espace, nous l'avons vu dans le préambule et nous les précisons dans l'axe suivant. En faisant appel à l'équipe Construire et aux méthodologies de permanence architecturale, elle a ainsi partagé l'expertise du quartier. Ces dernières méthodologies, aussi utilisées par l'association Sew qui ouvre le chantier, permettent à son futur public de s'approprier le lieu avant même qu'il ne soit transformé. Néanmoins, et on le verra dans la partie suivante, l'agglomération consulte les habitants par le biais de la permanence mais garde le pouvoir de décision.

• **2020 - ... : 4^{ème} étape de la friche : Ouverture des grands programmes, réflexion globale sur le quartier et gestion des temporalités**

L'année 2020 fut rude pour la reconversion de la manufacture. Ce devait être l'ouverture des deux grands programmes et l'accueil de l'étude sur la reconversion mais aucun de ces trois événements ne se réalisera. Faute à un contexte général, la pandémie de covid-19, mais aussi face à des aléas internes : ceux habituels de chantier et de mandat politique. Témoin direct de l'événement politique et local de l'année, l'arrivée des élections municipales, j'ai pu remarquer à quel point tout devait être stoppé six mois avant pour ne pas perturber les chances de ré-élections des élus sortants. En effet, couplées à de longues démarches administratives, plusieurs expérimentations de la Manu en Perm' n'ont pas eu lieu. L'inattendu n'avait plus sa place. Puis, le confinement général stoppera ensuite toute dynamique. L'étude fut rendue à distance, l'exposition montée dans la plus grande discrétion : l'exposition apportant des propositions sur l'avenir de la Manu et des méthodologies ont été consultés seulement par des élus. En parallèle de ça, les chantiers prirent du retard : l'Espace des Sciences ouvrira début 2022, la salle de spectacles en septembre 2020 et les autres programmes



Dossier de propositions Manufacture commune, Atelier Construire, mai 2020.

à l'été ou à l'automne 2021. Les élections eurent lieu en mai 2020, les élus communautaires furent désignés durant l'été et s'installeront dans la foulée. Ils prennent connaissance de l'étude à l'automne. Comme ils l'expliquent, il y a plusieurs mois de latence : « *On a dû prendre notre place dans un cadre où tout était à l'arrêt, ça n'a pas été simple. Le début de mandat, avec le covid, avec des questionnements politiques, des histoires de budget, ça a été très long.* »*¹. Fin 2020, suite à plusieurs comités de pilotage, ils prendront plusieurs décisions : il faut continuer la reconversion en priorisant certaines parties. D'une part, ils leur semblent important de clôturer la partie Sud-Ouest du site, c'est-à-dire la partie la plus aboutie avec les prochaines ouvertures du Sew et de l'Espace des Sciences. Pour clôturer ce gros dossier, ils travaillent alors sur les quatre espaces publics connectant ces espaces entre eux et avec l'extérieur : le quai du Léon, la cour des Magasins, la galerie du Léon et la cour des Jardins. Ils réfléchissent aussi à une réhabilitation sommaire et une ouverture rapide du bâtiment P, dernier bâtiment de cette aile encore en friche. Les propositions de réaménagement de l'équipe Construire ayant plu, l'architecte Loic Julienne va continuer à épauler l'agglomération pour lancer ces travaux. D'autre part, les élus veulent proposer une ligne politique claire pour la dernière étape de reconversion de la Manufacture. S'appuyant sur les propositions de l'équipe Construire, celles d'une *Manufacture commune**², les élus souhaitent accompagner les porteurs de projet pour constituer un quartier populaire. Ils sont très heureux de l'installation des trois grands programmes mais n'en veulent pas d'autres, ils préfèrent l'installation d'acteurs multiples pour affirmer que ce lieu accueille le plus possible d'acteurs du territoire. Ils expliquent : « *Il y a un vrai enjeu sur les projets qu'on portent, le Sew et l'espace des Sciences, il y a un vrai investissement de l'agglomération, à la fois en investissement et en fonctionnement. C'est pour ça que l'acceptabilité par les autres communes est un gros enjeu. Il faut que le quartier soit perçu comme ouvert et populaire, ce qui n'est pas gagné car pour l'instant ce sont des propositions très pointues, par exemple le Sew, c'est très chouette j'en suis le premier content, je me sens proche d'eux mais il ne faut pas que ce soit perçu comme un lieu fermé.* »*³.

L'heure est donc à la préparation des ouvertures des grands programmes, à leurs connexions entre eux et à l'accueil potentiel de nouveaux acteurs ; tout ceci pour construire un véritable quartier, riche de sociabilités et donc de vie. Faute de moyens financiers, ils annoncent déjà que cela prendra encore du temps : « *Il y a une vraie volonté politique de reconvertir la Manu en un quartier, il n'y a pas que le Sew et l'Espace des Sciences, il y a pleins d'autres enjeux (...) ce qui va être dur surtout c'est les questions financières. On a encore des millions à investir dans ce quartier, on sait qu'on ne les aura pas d'un bloc, on prends donc des directions, un pas après l'autre, avec en arrière-plan la cohérence à terme du quartier. (...) on va peut-être pas réussir à l'horizon du mandat, il y a tellement de sujets que ça va prendre encore 10 ans je pense.* »*³. Ils sont néanmoins optimistes, notamment grâce à la réorganisation des services et à l'embauche d'un nouveau technicien : un chef de projet pour le quartier de la Manufacture, une personne qui pourra justement planifier les travaux, rechercher les

financements et jouer le rôle d'intermédiaire entre les acteurs, à la suite de l'équipe Construire. L'agglomération gère désormais le quotidien de la manufacture mais aussi planifie à moyen terme des travaux pour certaines parties et espèrent bientôt anticiper le long terme pour une reconversion plus proche des acteurs du territoire et plus équilibrée.

Pour résumer

La trajectoire de la Manufacture n'est pas linéaire, ces vingt dernières années ont été constituées de multiples temps de réflexion, d'appropriation et d'installations. Son plan d'ensemble a toujours été coordonné par un grand acteur public, d'abord un aménageur à vocation économique puis une communauté d'agglomération. Ses bâtiments ont été réhabilités et investis au fur et à mesure, selon les besoins et moyens financiers de divers acteurs, toujours sous le contrôle plus ou moins grand des politiques publiques. Ces dernières, travaillant pour la première fois sur un projet d'une telle envergure, ont dû impulser des dynamiques, rechercher des financements et trouver des coalitions d'acteurs. Les élus de l'agglomération tentent, mandat après mandat, épaulés de leurs techniciens et d'autres structures, à s'approprier le site et à proposer un projet pour l'ensemble des bâtiments, changeant ainsi de postures et de méthodologies. Les quatre grandes temporalités définies correspondent finalement à des basculements politiques et ainsi à des changements de postures et de méthodologies.

2000-2010 : 1ère étape de la friche

- *S - SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, extrait d'entretien par téléphone, le 17 mai 2021.
- *2 - Atelier Novembre, présentation du projet de reconversion de la Manufacture, consulté sur leur site internet le 10 mai 2021, à l'adresse suivante : <https://novembre-architecture.com/projet/manufacture-des-tabacs-de-morlaix-29/>
- *4 - LACAZE, Jean-Paul, Les méthodes de l'urbanisme, éditions Presses Universitaires de France, mai 1990, 128 pages.

2010-2015 : 2ème étape de la friche

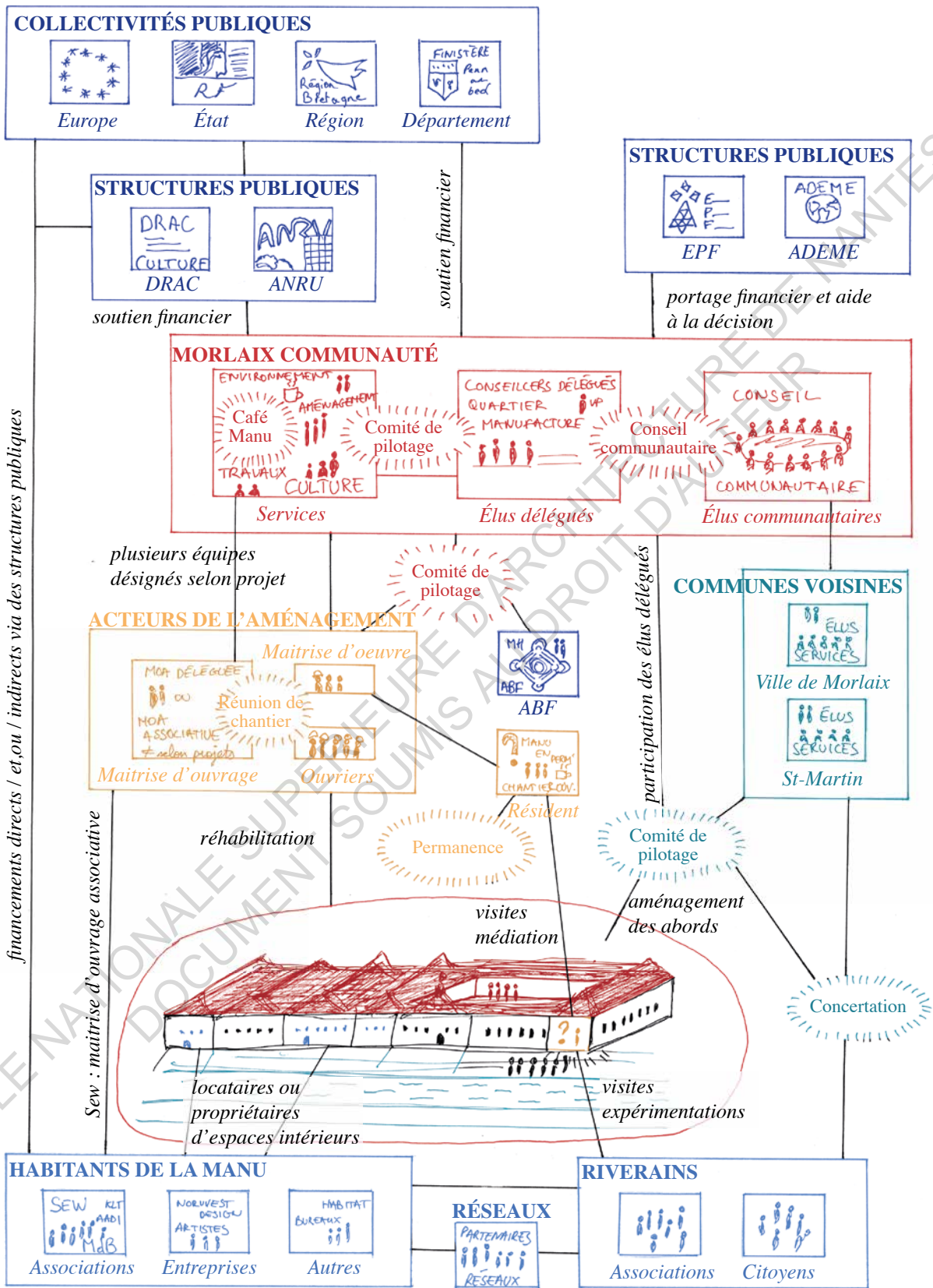
- *1 - PODER, Claude, élu de Morlaix Communauté, Conseiller délégué Quartier Manufacture, pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.
- *2 - Espace des Sciences de Rennes, présentation du projet de Centre des Cultures Scientifique Technique et Industrielle de Morlaix, consulté sur leur site internet le 13 mai 2021, à l'adresse suivante : <https://www.espace-sciences.org/morlaix/presentation>
- *3 - LACAZE, Jean-Paul, Les méthodes de l'urbanisme, éditions Presses Universitaires de France, mai 1990, 128 pages.

2016-2020 : 3ème étape de la friche

- *1 - MorlaixCommunauté, dossier « *Trajectoire 2025, le projet de territoire* », février 2016, 40 pages - document réalisé en collaboration avec l'ADEUPA et considéré comme « *une feuille de route pour le moyen et long terme* ».
- *2 - MorlaixCommunauté, Cahier des Clauses Techniques Particulières de la mission d'accompagnement à la stratégie de positionnement et à la programmation économique, culturelle et urbaine - reconversion de la manufacture des Tabacs de Morlaix, 2018, 15 pages.
- *3 - Atelier Construire, Note méthodologique pour la mission d'accompagnement à la stratégie de positionnement et à la programmation économique, culturelle et urbaine - reconversion de la Manufacture des Tabacs de Morlaix, 2018, 15 pages.
- *5 - C'est sur la phase plan-guide où j'ai rejoint l'Atelier Construire pour rendre compte des expérimentations et dessiner les propositions de l'équipe.
- *6 - LACAZE, Jean-Paul, Les méthodes de l'urbanisme, éditions Presses Universitaires de France, mai 1990, 128 pages.

2020 - ... : 4ème étape de la friche

- *1 - PODER, Claude, élu de Morlaix Communauté, Conseiller délégué Quartier Manufacture, pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.
- *2 - Atelier Construire, dossier « *Manufacture commune* », série de propositions pour la reconversion de la Manufacture, avril 2020, 220 pages.
- *3 - KERGUILLEC, Julien, élu de Morlaix Communauté, Vice-président du pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.



Organigramme des acteurs de la Manufacture, leurs liens et leurs moments de rencontres

Deuxième axe - Du temps pour adapter les fonctionnements et les coalitions d'acteurs

« À Ersilie, pour établir les rapports qui régissent la vie de la ville, les habitants tendent des fils qui joignent les angles des maisons, blancs, ou noirs, ou gris, ou blancs et noirs, selon qu'ils signalent des relations de parenté, d'échange, d'autorité, de délégation. (...) des toiles d'araignée de rapports enchevêtrés qui cherchent une forme. »

CALVINO, Italo, *Les villes invisibles*, éditions Gallimard, 2002 (première édition 1972), 208 pages.

Lors de ces deux décennies, plusieurs réseaux d'acteurs se sont créés pour reconvertir la Manu et avec eux une multitude de leviers de soutien et d'expression.

- **Les politiques publiques, des institutions publiques à l'agglomération, entre soutiens financiers, organes décisionnaires et recherches méthodologiques**

Tout d'abord, on remarque une discussion entre plusieurs institutions et acteurs publics. Demandé par l'Etat et les collectivités territoriales, la CCI prend en charge l'acquisition du site. Puis, viendront autour de la table de gestion, Morlaix Communauté et l'EPF Bretagne. Des conventions sont signées pour gérer les portages financiers. Des subventions sont attribuées pour réaliser les travaux de rénovation : des fonds ANRU pour le projet d'Espace des Sciences, des dotations DSIL pour la rénovation des toitures et l'aménagement des espaces extérieurs. Ces financements, principalement provenant de l'Etat, amènent donc plusieurs acteurs publics du territoire à travailler ensemble : des techniciens, issus des CT ou de l'EPF, apportent une aide à la décision en réalisant des études et en proposant des solutions ; les élus vont, eux, dessiner les grandes directions. Ces co-financements et co-gestions du site ont été nécessaires face à l'ampleur du site, aux coûts des travaux et face au manque de moyens de la communauté d'agglomération. Le fait que ces aides soient publiques permettent aux élus locaux d'avancer sur le projet de reconversion sans être interrompus par des contraintes imposées par d'autres acteurs : « *nos soutiens financiers n'avaient pas d'attentes particulières en termes d'aménagement* »*. Néanmoins, les projets devaient être cohérents et répondre à des critères spécifiques selon chaque subvention, chacun de ces modes de financements demandent alors de créer des dossiers conséquents, signes de compétences et de temps donné par l'agglomération. Actuellement, et ce grâce à l'embauche d'un chargé de projet dédié à la reconversion du site, l'agglomération ambitionne de créer un vrai projet politique pour avoir des financements supplémentaires de l'Union Européenne. Elle compte ainsi accéder à des fonds de fonctionnement, en plus des

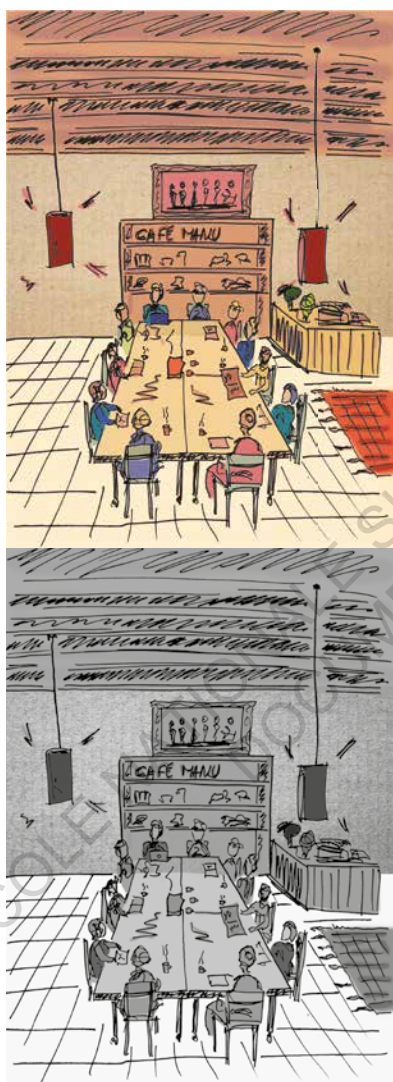
fonds d'investissements cités précédemment. Cela permettra de gérer mieux l'entretien des bâtiments et des espaces publics mais aussi potentiellement d'accueillir des acteurs qui n'auraient pas ou peu de viabilité économique.

Ce n'est qu'à partir de la troisième phase que l'agglomération va tenter de se rapprocher de la ville de Morlaix : une relation nécessaire pour ouvrir la manufacture sur ses abords. En effet, toute la domanialité extérieur au site appartient à la ville, c'est donc eux qui gèrent les travaux et l'entretien des quais et ruelles voisines. Malheureusement, la communication a été difficile pendant plusieurs années, du fait des positionnements politiques contradictoires entre les élus. Les abords sont alors restés tels quels, posant alors des problèmes de sécurité avec les voies voitures proches des sorties de la manufacture, des problèmes de stationnement et de benchmarking, ou dit plus simplement de signalétiques. Pour engager une discussion, l'agglomération a profité de l'étude de reconversion pour missionner l'équipe Construire sur une réflexion sur l'aménagement urbain. A la fin de l'étude, des propositions ont donc été envoyées à la ville. En parallèle, le service Aménagement de l'agglomération a participé aux comités de pilotage concernant le dispositif Action Coeur de ville. Depuis le nouveau mandat, en mai 2020, le maire de la ville de Morlaix est aussi le président de Morlaix Communauté. Selon les services, cela facilitera les échanges entre les deux collectivités : *« Il y a plein de choses qui se mettent en place dans le bon sens, beaucoup plus d'échanges et de travail commun entre la ville et l'agglomération. »*^{*2}. Désormais, les élus communautaires et leurs techniciens participent à des comités de pilotage pour donner leurs avis sur les transformations urbaines. Comme l'agglomération, la ville fait face à un manque de moyens financiers pour engager les travaux idéaux. Le réaménagement des quais est un témoin de cette précarité financière : l'équipe Construire proposait une refonte des voiries pour redistribuer les mobilités et une passerelle piétonne sur les quais, et pour l'instant ne seront réalisés que deux plateformes devant les deux entrées principales. Les élus témoignent qu'*« il manque quelque chose qui signifie l'activité dans la Manu, qui signifie qu'on entre dans un nouveau quartier »*^{*3} mais c'est *« une première étape de sécurisation nécessaire et on peut espérer qu'on ne s'arrête pas là. »*^{*4}. On peut donc espérer que le temps long sera le remède à la création du quartier de la Manu et à son ouverture sur la ville.

Outre ces rapports avec d'autres institutions publiques, le fonctionnement interne de l'agglomération s'avère lui-même complexe et chronophage mais en constante adaptation. Au départ sans délégation particulière, le dossier de la manufacture est pris en charge par plusieurs services, notamment ceux de la Culture, des Travaux, de l'Aménagement et de l'Environnement, ce dernier exclusivement pour les jardins.

D'un côté, les élus ont souvent eu dû mal à s'y retrouver, certains étant dédiés à quelques projets, d'autres à l'ensemble du quartier, ou seulement sur la partie gestion des travaux par exemple. Les décisions concernant la gestion quotidienne sont à prendre lors de

comité de pilotage. Selon les thématiques quotidiennes, la présence des élus à ces comités varie. L' élu délégué au quartier manufacture est toujours présent, puis peut se présenter par exemple : les Vice-Président en charge de la culture, des travaux, de l'aménagement, de la communication, etc. Les décisions concernant des projets et engageant des financements, eux, sont à présenter lors de conseils communautaires, et « *c'est là où ça se complique.* »*. En effet, les élus en charge de la manufacture doivent se présenter devant tous les élus de l' agglomération et ainsi montrer en quoi les différents projets peuvent servir toutes les communes du territoire, directement en proposant des services aux communes voisines ou indirectement en participant à l' attractivité du territoire. Les élus doivent ainsi être forts de propositions synthétiques pour rendre acceptable le projet, en montrant par exemple les bénéfices pour le grand territoire morlaisien auprès des élus communautaires, ou directement aux habitants. La nécessité de trouver un consensus entre les élus influe alors sur les projets mis en oeuvre. Par exemple, le vice-président Culture a proposé une priorité dans les travaux, celle de réhabiliter le bâtiment P, un grand plateau de 200m², pour pouvoir accueillir une succession d'événements et d'expositions. Cette multiplicité d'usages qui suivra un calendrier temporel permettra d'accueillir le plus possible d'acteurs locaux.



Croquis « Café Manu », le 14 janvier 2020, dessin personnel

De l'autre côté, nous trouvons les techniciens de ces services qui sont là justement pour aider les élus à prendre les décisions, à gérer la manufacture au quotidien et à gérer le projet dans son ensemble. Entre 2010 et 2018, chaque service avait un regard différent sur la manufacture et peu de décisions étaient prises sur la reconversion, comme indiqué précédemment seul le projet de l'espace des Sciences fût lancé et quelques travaux de réhabilitation. Selon la directrice du pôle Aménagement qui s'occupa du dossier pendant ces années-là : « *tout le monde parlait de la manufacture, tout le monde avait des informations mais personne n'en parlait entre eux, personne n'avait de vision générale du site.* »*. Pour pallier aux manques d'information et de communication, Dominique Le Moullec tentera de créer du dialogue entre chacun des acteurs publics. Notons, que ce fut une volonté personnelle qu'elle proposera au DGS de l'époque, la manufacture étant un dossier de la direction et non de son service aménagement. Elle a commencé par une phase de recueillement en allant voir ses collègues dans les différents services et directions, car « *en discutant avec eux, par exemple une collègue qui s'occupe de la jeunesse et une collègue qui s'occupe de la culture, on s'est rendu compte que juste quand on discutait à trois il y avait pleins d'idées qui sortaient, pleins de choses et qu'on avait vraiment intérêt à se parler entre les différentes compétences parce qu'on voit pas les mêmes choses, on n'apporte pas les mêmes choses, c'était aussi un atout pour aller réunir des élus, leur parler de quelque chose.* »*. Après avoir fait le tour des services, elle leur a proposé de continuer ces discussions ensemble et de manière officielle, se retrouver le temps d'une réunion conviviale pour échanger sur le présent et l'avenir de la Manu : tous acceptent, les « *Café Manu* » sont nés. Le nom et l'ambiance proposés de ces réunions sont simples pour proposer un esprit convivial et des discussions horizontales : « *on se met tous autour de la table et on discute tous azimut* »*. La directrice

de l'aménagement ne prend alors pas la posture de responsable, mais bien celle de médiatrice, celle qui montrera les possibilités de la Manu et qui fera parler entre eux ses « *propriétaires publiques* » : les services entre eux, puis la parole des services retransmise aux élus en une seule voix, la sienne. Je cite : « *j'étais vraiment là pour coordonner, pour animer, pour faire en sorte que les gens s'expriment, pour rendre compte après mais sans aucune légitimité.* »*^s.

« *Ça peut paraître dingue quand on est étudiant mais c'était nouveau pour Morlaix Communauté. Chacun travaillait sur son domaine dans son coin. Il n'y avait pas de lieu de transversalité. Tout le monde demandait de la transversalité mais il n'y en avait pas. Ce qui a été super intéressant, c'est que chacun a pu voir la Manufacture avec le regard de l'autre, chacun a appris beaucoup de choses.* »

LE MOULLEC, Dominique, Directrice du pôle Aménagement de Morlaix Communauté,
extrait d'entretien par téléphone, le 10 décembre 2020.

La nouvelle co-participation des services a permis d'enclencher la troisième étape, citée dans la partie précédente, et ainsi montrer aux élus qu'il ne fallait pas simplement regarder les surfaces disponibles mais surtout les potentialités de ces espaces et les conséquences d'implantations de tels ou tels acteurs. D'une part, chacun des espaces ne présente pas les mêmes caractéristiques, « *par exemple le bâtiment La Forêt, oui il y a énormément de m² sauf qu'il y a des poteaux partout. Les cases à râpé, c'est pareil, il y a bien 200 m² en haut et en bas mais ce ne sont pas des plateaux de 200m² car il faut les garder ces fameuses cases.* »*^s. D'autre part, pour former un quartier de ville, il ne faut pas accepter tous les acteurs mais plutôt voir comment chaque porteur de projet peut travailler ensemble et apporter quelque chose au quartier. L'idée est donc venue de réaliser un diagnostic du quartier, de ses potentialités bâties et urbaines, de ses acteurs existants et des potentiels projets. Pour cela, l'agglomération en est arrivée à la conclusion qu'elle n'avait ni l'ingénierie ni les moyens et ont donc lancé un appel d'offre pour une étude : « *l'idée a été de se dire il faut se faire accompagner pour savoir comment on se positionne, comment on parle de la Manu, ce qu'on en veut, tout en gardant le triptyque qu'il y avait entre les arts, la culture, la science, voire même l'enseignement et donc il faut avoir quelqu'un qui nous accompagne, qui nous dise quoi faire et pourquoi on a intérêt à partir dans tel ou tel secteur.* »*^s. Pendant huit ans, huit ans après l'achat par l'EPF, l'agglomération a donc pris du temps avant de s'organiser, de trouver des méthodologies de communication et avant de se décider à se faire aider par des acteurs externes, ceci peut s'expliquer par l'ampleur et la complexité du projet et du manque de moyens humains et financiers. La nouvelle collaboration publique se tournera alors vers les autres acteurs du territoire, notamment grâce à la voix de certaines associations et/ou vers des acteurs externes, des experts, comme l'équipe Construire, maîtrise d'oeuvre du projet Sew et maîtrise d'oeuvre urbaine de l'agglomération pour l'étude de reconversion du quartier de la manufacture.

- **Les associations, une intelligence collective et une adaptation constante pour s'intégrer au projet**

En parallèle des co-fonctionnements publics, on retrouve des acteurs du territoire qui ont portés collectivement leurs voix pour s'impliquer dans le projet de reconversion de la manufacture.

Tout d'abord, nous pouvons aborder le projet du SEW qui est l'initiative de trois associations morlaises (cinéma, théâtre, musiques actuelles) et qui se sont regroupés pour concevoir un lieu commun. Le regroupement a en effet permis d'imaginer un projet d'envergure cohérent, dédié à trois disciplines différentes mais qui pourraient se croiser et avoir un impact sur le bâtiment et le territoire, et inversement (cf partie 1). Les forces sont alors rassemblées et des économies de moyens et de temps sont alors possibles : partage des frais, d'espaces, de temps, etc. « *L'intelligence collective* » a été de mise tout au long du processus selon l'un de ses administrateurs*¹. Cela a aussi un impact en terme d'image car les élus ont montré leur confiance que ce soit les services de l'Etat, la région ou les collectivités territoriales : adhésion montrée par les montants des subventions. Thierry Seguin parle de « *financements multiples* » : « *Ça va du CPER, c'est l'Etat, en passant par la DRAC et la région Bretagne où on rentre sur les aides monuments historiques, les aides aux équipements, les aides aux cinémas, ... c'est complexe (...) on a le département mais aussi le centre national des variétés, le centre national du cinéma, on a des mécénats (...) l'agglomération aussi, qui nous aide, notamment via le bail emphytéotique des bâtiments (...) et enfin un prêt très conséquent.* »*¹. Le réseau du Sew est ainsi étendu territorialement et disciplinairement : des voisins aux personnalités publiques, en passant par des médias, des associations, des entreprises ou d'autres réseaux existants. La sociologue Lauren Andres appelle ces réseaux des « *coalitions opportunes* » qui s'opposent ou viennent en complément des instances urbanistiques et « *peuvent dans certains cas bousculer l'agenda de la planification « officielle » (...) et instituent les acteurs informels au rang d'acteurs à part entière* »*². En effet, comme le montre la trajectoire de la friche, le projet du Sew a été accepté comme priorité de la reconversion, au même stade que l'espace des Sciences ou l'IUT. Les élus se sont alors rendus disponibles pour créer le bail emphytéotique et accompagner cet acteur à réhabiliter les bâtiments. Le SEW a gagné en légitimité en tant qu'acteur important du quartier de la manufacture mais pas forcément en tant qu'acteur de la reconversion. Leur statut de maîtrise d'ouvrage associative a été régulièrement remis en question et cela leur a demandé une adaptation constante. Thierry Seguin exprime alors le fait de « *devoir redoubler de preuves pour ne pas être considéré comme des usurpateurs (...) être plastique, être capable de changer régulièrement le projet* »*³.

En parallèle, d'autres projets ont été imaginés par des associations du territoire mais ne verront pas ou n'ont pas encore vu le jour, du fait du manque de moyens financiers et/ou du fait des contradictions politiques. En effet, en 2018, l'association de médiation artistique Les Moyens du Bord, déjà installée dans un petit bâtiment

de la manufacture depuis 2012, a proposé le projet de « *Fabrique de Proximités* » qui aurait été le « *centre d'art du territoire à l'horizon 2020* »*. Appuyée de ses expériences, de ses partenaires, de ses précédents projets, et faisant le constat d'espaces limités et non adaptés à leurs usages dans la manufacture, l'association a demandé à de nombreuses reprises des espaces supplémentaires et un soutien financier à Morlaix Communauté. Sans leur fermer la porte, la communauté d'agglomération les fait patienter, en jouant sur le besoin de planifier l'ensemble de la manufacture avant de leur donner de nouveaux espaces. On retrouve les mêmes situations pour d'autres associations, comme les associations culturelles KLT et AADI, qui souhaitent elles aussi des extensions de leurs espaces, ces dernières étant allées jusqu'à manifester devant le bâtiment de Morlaix Communauté en 2015 pour que la situation se débloque, en vain.

Pour paraphraser Lauren Andres, la présence des associations dans le débat public est parfois restreint. D'une part, « *les élus agissent au nom de l'intérêt commun et doivent représenter la majorité des citoyens* »*. Même si les élus veulent ouvrir la manufacture au plus grand monde, les différents projets doivent correspondre au projet politique globale. D'autre part, ils ont des « *différences idéologiques et manières de fonctionner* », ils ont dû mal à communiquer et à s'entendre sur les enjeux et temporalités. Les élus l'expriment ainsi : « *Pour l'agglomération, enfin les services techniques, c'est toujours compliqué les fonctionnements alternatifs, expérimenter, s'adapter aux autres acteurs, accepter l'imprévu,... sûrement du fait des questions de responsabilités (...) l'agglomération a dû mal à prendre des risques.* »*. Pour les services, cette arrivée est synonyme de prise de risques et de montages administratifs. Pour les associations qui ont un projet, il leur est difficile de comprendre le temps de latence alors qu'eux se considèrent comme prêts à emménager dans les locaux.

Sans « *coalitions opportunes* », ces associations dépendent ainsi du bon vouloir et de la disponibilité des élus et se lancent alors dans de longues argumentations. Ainsi, les acteurs publics « *valident le degré de légalité et d'acceptation de ces expériences d'urbanité non planifiée (...) et peuvent tolérer, voire ces initiatives pendant un temps, via des loyers très bon marché ou encore une convention d'occupation précaire.* »*. En effet, depuis les récentes élections et avec les nouveaux élus, les méthodologies et positions ayant évoluées, les possibilités d'occupation à moyen terme semblent se débloquer. Par exemple, les élus évoquent la possible création d'une *convention d'occupation temporaire* avec l'association MDB pour installer une partie de leur programme prévu et ce pour quelques années, « *le temps d'élaborer le projet global* »*. On peut attribuer l'évolution de la considération des associations à plusieurs facteurs : en général l'évolution des méthodologies dans les administrations françaises, l'arrivée de nouveaux élus avec de nouvelles ambitions politiques, enfin l'accompagnement et la pédagogie de l'équipe Construire a sûrement pu rendre possible ces dialogues et percer certains imaginaires, certaines peurs.

- **Des permanences à la Manu, une aide à la décision qui ouvre les lieux, accueille les habitants et joue le rôle d'intermédiaire entre les acteurs**

« Une permanence architecturale permettra de fluidifier les échanges entre tous et de partager avec tout ce temps trop souvent caché la réalisation du projet. Elle aura pour mission, avec l'aide des utilisateurs, de faire vivre l'équipement avant même sa livraison. Elle permettra de recevoir, de réunir, de faire converger désirs et compétences, de construire et de donner à voir une très grande maquette du site. »

Atelier Construire et LAAB, *Note méthodologique pour le chantier ouvert du Sew*, consultation de 2017.

Comme l'expliquent Edith Hallauer et Margaux Vigne dans le livret sur la permanence architecturale^{*1}, nous faisons face à une « tempête dans les métiers » de la fabrique de la ville, « la permanence architecturale amène de profonds bouleversements dans la/les définition/s des métiers concernés : elle brouille les frontières des missions de chacun, questionne les limites des compétences. (...) L'architecte touche à la maîtrise d'ouvrage, la programmation, la direction des travaux... tout en se proclamant habitant. »^{*1}. Pour chaque permanence et donc pour chaque contexte, l'architecte (ré)invente la commande et la manière de faire projet. Ici, dans la manufacture, il y a eu trois résidences menées par trois maîtres d'oeuvres différents : le chantier ouvert du Sew par Giulia Tellier, architecte, la Manu en Perm' par Caroline Lenfant, architecte-urbaniste, et les jardins de la manufacture par Tiphaine Hameau, artiste-jardinier. Tous trois de l'équipe Construire et sous la direction de Loic Julienne, architecte, mais avec trois méthodologies propres à chacun et au contexte. Comme le raconte Loic Julienne, l'association de chaque permanence se fait « selon le contexte et les besoins : architectes, scénographes, paysagistes,... on monte une équipe par projet comme on monte une pièce de théâtre ou un tournage de film. »^{*2}. Chacun des résidents ont un travail spécifique : suivre le chantier pour Giulia ; proposer une programmation urbaine pour Caroline ; proposer un aménagement des jardins pour Tiphaine. Via leurs résidences, leurs missions vont s'étoffer pour enrichir leurs tâches premières mais aussi pour animer le site et faire émerger des projets et/ou des fédérations d'acteurs. Nous verrons donc dans cette partie trois aspects de leur travail : une présence quotidienne pour une régularité du suivi ; le rôle de médiateur comme intermédiaire entre les acteurs, entre eux ou entre le site et eux ; l'appropriation qui s'ensuit grâce aux dialogues et à l'expérimentation.

Tout d'abord, ces résidences permettent un suivi quotidien de la reconversion de la manufacture. Le suivi le plus emblématique étant le chantier ouvert porté par Giulia Tellier, « qui est là en permanence et qui peut corriger à tout moment des défauts de chantier »^{*3}. Cela permet un gain de temps et une qualité dans le suivi. Dès qu'une entreprise a

une question ou réalise tel travail, l'architecte est là pour en débattre et l'assister. A contrario, on le rappelle, des maîtrises d'oeuvres classiques où l'architecte ne passe qu'une fois par semaine. Selon l'architecte, on gagne aussi en sécurité et en propreté car les différentes entreprises vont prendre à coeur leurs responsabilités car elles sont mises en avant, du fait que le public puisse visiter le chantier. Du côté de la Manu en Perm', la résidence d'une architecte-urbaniste permet de signaler aux acteurs du territoire que les portes de la manufacture lui sont ouvertes. Ainsi, la permanence est devenue une « *boite à outils pour les acteurs du territoire* »*4 dans le sens où la résidence peut les accompagner pour expérimenter le lieu.

Nous en venons au deuxième point qui est celui de la médiation, qui peut-être vue dans son premier sens comme « *le fait de servir d'intermédiaire entre deux ou plusieurs personnes* »*5 ou lorsque l'on lui ajoute le qualificatif *culturelle* comme le fait de servir d'intermédiaire « *entre des gens et des oeuvres* »*6, c'est-à-dire ici de sensibiliser au site et à la construction. Le fait d'être étranger du territoire par son origine et expert de la transformation spatiale par son titre facilite le rôle de la médiation dans ces résidences car le résident est considéré comme un « *indépendant* »*7, il n'a pas d'intérêt à faire valoir tel ou tel projet, tel ou tel acteur. De cette posture et par sa présence quotidienne, le résident va ainsi instaurer une relation de confiance entre lui et chacun des acteurs mais aussi entre chacun d'entre eux. On peut parler notamment de son rôle de récepteur auprès des habitants et des associations, pour récolter leurs positions et leurs projets, pour ensuite présenter aux élus avant de faire le lien entre eux. Il va ainsi représenter les parties prenantes du site, les écouter et retranscrire leurs propos. Cela passe forcément par un temps de traduction et de synthèse des éléments récoltés pour convaincre ou non les élus de la force de telle ou telle proposition. L'architecte fait parler les habitants et retranscrit cette parole aux élus en adaptant son langage et en rendant possible les propositions en les adaptant à la réalité du site. Outre l'accueil des idées de chaque acteur, le résident présente et sensibilise aux richesses du site. Il fait ainsi de la médiation culturelle, en présentant l'histoire du site et notamment : les usages et fonctions de chaque espace, leurs distributions, les qualités architecturales, le rapport à la ville, etc. Les visiteurs sont amenés à comprendre la manufacture et son histoire, sa place dans le territoire et sont alors sûrement plus enclins à s'exprimer et à participer à son devenir. Enfin, par la médiation, l'architecte sensibilise aux enjeux architecturaux et urbains, notamment à la construction. Selon moi, l'équipe Construire s'implique ainsi politiquement dans son travail : D'une part, socialement, elle donne de l'importance au travail des acteurs de la construction, notamment des ouvriers. On peut le voir avec le chantier du Sew qui est ouvert au public et qui devient un lieu de médiation : « *Par essence, un chantier est interdit au public, c'est le premier panneau que tu vois sur les chantiers, il contredit le principe de base sécuritaire. Puis le chantier devient un lieu pédagogique, un respect pour ceux qui construisent, pour ces métiers, pour ces ouvriers.* »*8. D'autre part, écologiquement, elle propose une sensibilisation au monde du bâtiment et ses impacts sur la planète, elle explique sa posture

lorsqu'elle réhabilite un site. En premier exemple, elle présente le chantier en cours du Sew où on a une réhabilitation sommaire, la moins consommatrice possible et privilégiant le réemploi. En second exemple, l'équipe a aussi proposé une exposition dans la Manu en Perm' et dans le Chantier Ouvert sur le réemploi des matériaux dans la construction et présentant un panel d'édifices figures de la transition socio-écologique. La proposition de l'équipe Construire est de faire comprendre et rendre accessible la transformation du site : « elle permet de mettre à jour cette grande phase de chantier au public (...) les gens ont le droit de savoir ce qui s'y passe (...) ce n'est pas forcément que pour la participation, mais pour que la reconversion de la manufacture se fasse de manière transparente. »*. Elle interroge aussi plus largement sur la fabrique de la ville et se positionne comme une alternative : « c'est aussi l'idée d'aller contre le réflexe de consommation d'un produit fini. Les gens doivent pouvoir avoir accès à la phase de conception, de fabrication et de réflexion »*.

« La permanence c'est l'antidote au lieu ostentatoire. (...) Quand tu construis un lieu culturel, que tu le veuilles ou non ça devient un monument. Même si c'est une architecture pauvre, ça devient un monument. Il y a une telle échelle que ça en devient un monument. Même si les architectes au centre Georges Pompidou, ils ont fait une raffinerie de pétrole en plein cœur de Paris, n'empêche que c'est un monument, même un monument extraordinaire. (...) Là ce que ces architectes nous proposent c'est de désamorcer l'ostentatoire : avec des espaces poreux, des espaces libres, des espaces où on peut venir boire un café, peut-être qu'après ils viendront voir un film (...) Ils savent raconter des histoires, ils savent laisser des traces sur le mur pour que des histoires se racontent, ils savent créer quelque chose d'extraordinaire car le lieu est appropriable. »

*SEGUIN Thierry, co-administrateur du SEW, entretien par téléphone
le 19 mai 2021*

L'ouverture quotidienne et la médiation faite par les résidents invitent les acteurs du territoire à s'approprier le site. En effet, l'architecte va faire en sorte que les acteurs se sentent libre d'accéder à la Manufacture et d'y expérimenter des usages. Ces libertés se traduisent spatialement et symboliquement : les espaces sont aménagés de manière à proposer une ambiance chaleureuse et de manière à imaginer une modularité, la décoration étant attrayante et les éléments étant simples et mobiles ; les invitations à participer sont déclamées sur des affiches et toute personne rentrant dans les lieux accède à une documentation pour comprendre le site et son devenir, une documentation qui se veut ludique, par exemple avec les nombreuses grandes maquettes pour se plonger dans le projet de reconversion du site. Si on regarde du côté du chantier ouvert du Sew, on peut voir que le lieu ouvre avant que l'équipement ne soit terminé et cela a permis de donner envie à tous les acteurs du territoire, même ceux qui n'étaient pas intéressés par la culture à s'intéresser au quartier : « ça a permis de briser la

sectorisation et la peur de certaines classes sociales que ce soit un projet qui ne soit pas pour eux, que ce soit seulement un cinéma d'art et essai ou un théâtre inaccessible »^{*9}. Le chantier ouvert a permis d'affirmer que le futur lieu culturel serait un lieu ouvert à tous, ce qui d'ailleurs se transpose par une nouvelle programmation : le restaurant. Par sa carte et sa possibilité de s'asseoir sans payer, le restaurant se veut populaire, tel un espace public intérieur. Le temps d'ouverture créé par le chantier ouvert, a ainsi permis de confirmer la programmation et de faire « *irradier le lieu avant même sa mise en activité.* »^{*10}. Il en est de même du côté de la Manu en Perm' et des jardins de la manufacture où, par l'accueil d'acteurs, les différents espaces ont été animés et ont permis d'avancer sur la programmation future : des projets sont nés, par exemple un collectif a proposé des repas conviviaux et a ainsi créé une association pour reproduire ces cantines à la Manu ; des artistes se sont exprimés et ont fait vibrer la manufacture et son passé, notons les spectacles proposés par le Sew avec l'équipe Catalyse ou avec l'Atelier des Possibles ; des convergences ont été trouvées entre certains acteurs et cela leur a permis d'imaginer des futurs communs à la manu ou plus largement dans le territoire : notons la naissance du collectif Les Créatifs de la Baie rassemblant plus de 500 artistes ; des expositions ont aussi axé le quartier de la Manufacture vers certaines thématiques : les expositions du Collectif Ici (un projet citoyen autour de la rivière de Morlaix) et de l'association Plankton (sensibilisant aux richesses microscopiques du littoral) ont par exemple « *révéler l'un des aspects de la manufacture : un espace de valorisation du lien entre terre et mer* »^{*11}. Les permanences ont donc permis la naissance de projets, leurs confirmations et la rencontre entre acteurs. Une fédération est alors née entre ces derniers mais aussi avec les propriétaires, l'agglomération. Pour reprendre les mots de Lucien Kröll, dont s'inspire largement l'équipe Construire, l'architecte « *organise un climat dans lequel une sorte d'organisation amicale pourrait émerger spontanément.* »^{*12}. Pour que chacun se sente à l'aise et s'exprime, il s'appuie sur l'ouverture quotidienne, l'ambiance chaleureuse, les mises en réseaux et sur des techniques de médiation.

Tout comme pour les associations, l'équipe Construire a eu des difficultés de fonctionnement avec l'agglomération, ce qui a limité sa mission. On retrouve les mêmes sources de problème : les limites juridiques et les temporalités différentes. La méthodologie proposée par les architectes relève de l'instantané et de l'imprévu, ce qui est en contradiction avec la méthodologie des services techniques qui recherchent une sécurité juridique, se doivent de consulter les élus en amont, etc. Par exemple, pour chaque événement à la Manu en Perm', il devait être réalisé des fiches projets indiquant les risques encourus et les installations utilisées. Comme les événements se programmaient souvent au dernier moment, deux à trois semaines avant, l'agglomération n'avait pas le temps d'étudier le dossier et donc un certain nombre furent annulés. Jouant avec les règles juridiques, Construire faisait donc peur à l'agglomération sur les risques encourus. Nous pouvons nuancer ces propos en indiquant que cette équipe de maîtrise d'oeuvre est considérée comme plus légitime que les autres acteurs, travaillant

pour l'agglomération directement. Les services et les élus se rendant disponibles pour discuter directement avec eux, et inversement. Les difficultés rencontrées dépendent aussi des contextes politiques : par exemple lors la fin de la Manu en Perm', tous les événements furent stoppés, ayant eu lieu en même temps que les élections électorales. Edith Hallauer, s'appuyant sur les exemples de friches reconverties par l'équipe Construire, par exemple l'opération de logement social à Boulogne-sur-Mer ou la reconversion de la Friche Belle de Mai, montre que « sans délégation confiante des élus, il n'y a pas de permanence possible. »*¹³.

Pour résumer

« *Le temps de veille n'est pas un simple temps d'entre-deux, entre l'abandon d'un espace et sa réinsertion dans un projet encadré. Il révèle les stratégies différenciées des acteurs concernés : propriétaire, acteur public et acteurs informels.* »

AMBROSINO, Charles, ANDRES, Lauren, article « *Friches en ville : Du temps de veille aux politiques de l'espace* » in *Espaces et Sociétés*, n°134, 2008, pages 37 à 51.

La trajectoire de la friche présente l'évolution des méthodologies mais aussi des rapports entre les acteurs. Plus précisément, nous avons pu voir l'évolution des rapports entre les acteurs qui sous-tend les modifications de méthodologies. Ils se réunissent, dialoguent et/ou s'entraident mais aussi parfois s'évitent et/ou ne s'entendent pas. Ils n'ont, en effet, pas les mêmes systèmes de valeurs, objectifs et temporalités. Cela leur demande de trouver un consensus ou bien au contraire qu'un des acteurs s'adapte aux autres. Comme l'énonce Jean-Paul Lacaze, « *tout projet d'urbanisme est affaire de pouvoir* »*¹⁴. C'est bien le cas pour ce projet de quartier. On voit des rapports d'échelles et différentes légitimités. L'agglomération est propriétaire, encadre le projet de reconversion et participe à la gestion quotidienne du site. De cette position, elle est l'organe décisionnaire. Les porteurs de projet doivent ainsi faire preuve de séduction et de pragmatisme pour répondre aux enjeux voulus par les élus. La présence d'une nouvelle aide à la décision, l'équipe Construire, a permis aux associations de s'exprimer directement au sein de la Manu et de faire leurs preuves ou non. Cette intermédiaire s'est révélée utile pour faire dialoguer les acteurs entre eux et imaginer un projet commun.

Les politiques publiques, des institutions publiques à l'agglomération, entre soutiens financiers, organes décisionnaires et recherches méthodologiques

- *1 - KERGUILLEC, Julien, élu de Morlaix Communauté, Vice-président du pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.
- *2 - LE MOULLEC, Dominique, Directrice du pôle Aménagement de Morlaix Communauté, extrait d'entretien par téléphone, le 10 décembre 2020.
- *3 - PODER, Claude, élu de Morlaix Communauté, Conseiller délégué Quartier Manufacture, pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.
- *4 - KERGUILLEC, Julien, élu de Morlaix Communauté, Vice-président du pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.
- *5 - LE MOULLEC, Dominique, Directrice du pôle Aménagement de Morlaix Communauté, extrait d'entretien par téléphone, le 10 décembre 2020.

Les associations, une intelligence collective et une adaptation constante pour s'intégrer au projet

- *1 - SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, extrait d'entretien par téléphone, le 17 mai 2021.
- *2 - AMBROSINO, Charles, ANDRES, Lauren, article « Friches en ville : Du temps de veille aux politiques de l'espace » in *Espaces et Sociétés*, n°134, 2008, pages 37 à 51.
- *3 - SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, extrait d'entretien par téléphone, le 17 mai 2021.
- *4 - MOYENS DU BORD, association habitante de la Manu, dossier *Fabrique de Proximités*, 2018.
- *5 - AMBROSINO, Charles, ANDRES, Lauren, article « Friches en ville : Du temps de veille aux politiques de l'espace » in *Espaces et Sociétés*, n°134, 2008, pages 37 à 51.
- *6 - KERGUILLEC, Julien, élu de Morlaix Communauté, Vice-président du pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.
- *7 - AMBROSINO, Charles, ANDRES, Lauren, article « Friches en ville : Du temps de veille aux politiques de l'espace » in *Espaces et Sociétés*, n°134, 2008, pages 37 à 51.
- *8 - KERGUILLEC, Julien, élu de Morlaix Communauté, Vice-président du pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.

Des permanences à la Manu, une aide à la décision qui ouvre les lieux, accueille les habitants et joue le rôle d'intermédiaire entre les acteurs

- *1 - notice La permanence architecturale, actes de la rencontre au Point Haut, 16 octobre 2015.
- *2 - JULIENNE, Loic, directeur de l'agence d'architecture Atelier Construire, extrait d'entretien par téléphone, avril 2020.
- *3 - SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, extrait d'entretien par téléphone, le 17 mai 2021.
- *4 - LE MOULLEC, Dominique, Directrice du pôle Aménagement de Morlaix Communauté, extrait d'entretien par téléphone, le 10 décembre 2020.
- *5 - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, définition du mot médiation, consultable sur le site internet : <https://www.cnrtl.fr/definition/>
- *6 - Wikipédia, définition du mot médiation culturelle, consultable sur le site internet : https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9diation_culturelle
- *7 - LENFANT, Caroline, architecte-urbaniste de la Manu en Perm', extrait d'entretien, in NEGER Héloïse, mémoire de fin d'étude, *La manufacture des Tabacs de Morlaix et ses habitants au fil des années*, ensaBretagne, mars 2020.
- *8 - SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, extrait d'entretien par téléphone, le 17 mai 2021.
- *9 - TELLIER, Giulia, architecte-chef de chantier du Chantier Ouvert du Sew, extrait d'entretien, in NEGER Héloïse, mémoire de fin d'étude, *La manufacture des Tabacs de Morlaix et ses habitants au fil des années*, ensaBretagne, mars 2020.
- *10 - SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, extrait d'entretien par téléphone, le 17 mai 2021.
- *11 - LE MOULLEC, Dominique, Directrice du pôle Aménagement de Morlaix Communauté, extrait d'entretien par téléphone, le 10 décembre 2020. *café Manu, janvier 2020
- *12 - ZASK, Joëlle, chapitre *De l'usage des lieux*, dans le livre *Encore Heureux, Lieux infinis, Construire des bâtiments ou faire des lieux ?*, éditions B42, 2018, 356 pages.
- *13 - HALLAUER, Edith, *Habiter en construisant, construire en habitant : la permanence architecturale, outil de développement urbain ?* In *Métropoles*, n°17, 2015.
- *14 - LACAZE, Jean-Paul, *Les méthodes de l'urbanisme*, éditions Presses Universitaires de France, mai 1990, 128 pages.

Troisième axe - Pour une gouvernance, une gestion sociale et temporelle de l'espace

Les deux décennies de la trajectoire de la friche amènent ses acteurs à plusieurs certitudes. En analysant les évolutions méthodologiques, les prises de positions successives et les rapports entre acteurs, nous arrivons à distinguer deux orientations pour le futur de la manufacture. La proposition de *manufacture commune* rédigée par l'équipe Construire a séduit les élus. Cela entend alors, pour l'agglomération, de gérer les temps et ses acteurs. D'une part, gérer le quotidien, mettre en valeur le passé et planifier le futur. D'autre part, entendre les besoins des acteurs locaux, gouverner avec eux le site tout en préservant un contrôle dessus. Cela revient à la définition du champ professionnel de la planification de Jean-Paul Lacaze qui se structurait « *par trois dimensions prédominantes : l'espace, les hommes et le temps.* »*. La dimension spatiale étant une opportunité foncière existante, il ne reste plus qu'à gérer les deux secondes, sociale et temporelle.

- **Une gestion partagée du lieu, entre ouverture à tous et réalité technico-politique**

« Manufacture commune, c'est l'idée d'un quartier de ville dans lequel chaque habitant est acteur à la fois de son propre destin et de celui de la communauté. D'un quartier comme il n'en existe pas encore et dans lequel se développerait une nouvelle économie de la mise en commun.

Mise en commun de la construction et de la gestion du quartier.

Mise en commun des espaces publics.

Mise en commun des surfaces d'exposition, de manifestations, de plateformes de bureaux, de locaux pédagogiques, de plateaux d'activité...

Dans ce nouvel aménagement chacun reste maître de son destin, de ses actes et de son développement, mais se renforce de la mise en commun de nombreux outils : mutualisation d'espaces, de machines, de personnel, de frais d'entretien, etc...

Ce fonctionnement horizontal, qui regroupe des typologies d'activités, prend tout son sens s'il est étendu à l'ensemble de la Manufacture dans un nouveau mode de gouvernance basé sur la communauté d'intérêts de tous ses habitants. »

Atelier Construire, livret *Manufacture Commune, propositions pour la reconversion de la Manufacture*, le 2 mars 2020.

L'appréhension de l'étude Construire suite aux nouvelles élections municipales par l'agglomération marque un tournant idéologique dans son fonctionnement, celui d'écouter les voix des autres acteurs et leur laisser de la place dans le projet de reconversion. Il a été énoncé plus tôt l'hésitation de l'agglomération entre un urbanisme de gestion et un urbanisme participatif, entre attribuer des espaces aux porteurs de projet et expérimenter des espaces avec les habitants. Le constat fait par l'équipe Construire est sans équivoque : « *aujourd'hui chacun des habitants vit la Manufacture en toute indépendance, sans souci des autres activités ou projets, sans préoccupation pour les espaces publics et sans s'intéresser aux liens de la Manufacture avec son territoire (...) chacun y vit sans sentiment d'appartenance à un tout. (...) la Manufacture se meurt de cet éparpillement et de ce manque de commun.* »*2. On est alors forcés de penser qu'il faut décloisonner les espaces, rassembler tous ces acteurs et construire une *Manufacture Commune*, comme proposé dans le manifeste cité quelques lignes plus haut. Le récit déroulé et l'identité proposée inviteraient à la mutualisation des espaces et à la co-gestion de l'ensemble du site. Appuyée d'un montage juridique, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, l'équipe Construire propose de partager la gestion et la maîtrise d'ouvrage en trois collèges : des utilisateurs, des financeurs et des voisins. Les intérêts de chacun seraient représentés. L'agglomération ne perdrait pas forcément la gestion du site car elle serait représentée par le Directeur Général de la SCIC et serait présente dans les deux premiers collèges, mais tous les processus seront participatifs et chaque acteur de la SCIC aura sa voix propre. Le bénéfice de cette communauté de gestionnaires faciliterait « *la question du financement et la maîtrise d'ouvrage (...) des travaux longs et coûteux.* »*2. Finalement, on pourrait voir cette *Manufacture Commune* comme étant une proposition pour l'agglomération de se libérer du fardeau de la gestion unilatérale pour la partager avec les citoyens et les porteurs de projet locaux. Cela correspondrait, de plus, aux idées que se font les élus sur le quartier : « *J'imagine un quartier populaire, animé, où on y viendrait pour tout et pour rien, soit pour rencontrer des gens, soit pour se balader soit pour des choses précises, aller à un concert, un rdv d'association, un rdv de travail,... pour manger, pour boire,...* »*3.

Cette proposition invite les acteurs publics à partager l'expertise et le pouvoir décisionnaire aux acteurs du territoire. A l'image des autres friches réhabilitées par l'équipe Construire, nous pouvons citer l'Hotel Pasteur à Rennes ou la friche La-Belle-de-Mai à Marseille, la transformation urbaine se fait démocratiquement, par l'expérience et la rencontre. Elle n'est plus réservée aux élites urbaines, aux élus et aux experts. Sophie Ricard, l'architecte résidente de l'Hotel pasteur, le dit ainsi : « *Il faut se saisir de l'acte de construire, l'acte de rénover, l'acte de bâtir comme un outil pour faire vivre nos démocraties locales.* »*4. Dans cette hypothèse d'utiliser la reconversion de la friche comme outil pour faire politique, au sens de faire vivre la cité, la Manufacture serait un grand chantier ouvert où les habitants expérimentent et vivent tant les espaces intérieurs que les espaces publics. Tout ceci appuyé par des modèles juridiques, comme pour les deux exemples cités, qui

permettent aux agglomérations de ne pas prendre de risque et de se délester, du moins de réduire, les coûts de gestion.

Pourtant, les élus et les services ont des réticences par rapport à la SCIC car « *ils veulent garder la main, ils ont peur que ça leur échappe* »*⁵. L'agglomération n'est pas encore prête me confirmer les élus : « *C'est un enjeu, si on arrive à laisser les clés progressivement, c'est aussi dynamiser les initiatives et tout ce qui peut naître de tout ça. Maintenant, voilà il faut se dire que ce n'est pas mûr encore, ce sera progressif. On doit encore beaucoup y réfléchir.* »*⁶. A long terme, les élus imaginent « *céder la place aux différents acteurs, de façon à ce qu'ils soient indépendants, une espèce de copropriété horizontale.* »*⁶. Pour l'instant, l'agglomération se positionne toujours en tant qu'accompagnateur des projets et être toujours force de propositions et de décisions. C'est ce que révèle la nouvelle création de poste : un *chef de projet Renouvellement urbain du quartier de la Manufacture des Tabacs*. Ce dernier prendrait finalement la suite de l'architecte de la Manu en Perm', Caroline Lenfant, et se réappropriait l'étude de Construire pour établir un projet global tout en gérant le quotidien et les relations avec les acteurs. Rattaché directement à la direction générale des services, ce chef de projet sera légitime pour travailler avec tous les services et élus de l'agglomération. Il devra, de surcroît « *coordonner le projet avec les communes voisines, le Département, la Région, les services de l'Etat, les acteurs associatifs, économiques et institutionnels et tous les acteurs concernés par le projet (riverains, etc.)* »*⁷. Il créera le lien avec tous, accompagnera et retranscrira toutes les prises de positions.

- **Une gestion temporelle du lieu, entre vision politique au long terme et réalité quotidienne**

« *Ce temps d'attente, de maturation, véritable temps de réflexion dans certains cas, constitue bien souvent un temps nécessaire pour accepter les changements fonctionnels mais aussi pour revaloriser les territoires délaissés en donnant une marge de manoeuvre aux acteurs en charge de la décision et en favorisant l'expression d'acteurs transitoires. (...) ces espaces caractéristiques d'un entre-deux - un « entre-deux temps » et un « entre-deux-fonctions » - délaissés et inutiles en apparence, peuvent avoir un rôle, une fonction réelle de médiation et être une véritable ressource pour aider les acteurs à partager un point de vue préalable à une territorialité en devenir. Marge de manoeuvre spatiale dans la gestion spatiale dans la gestion du foncier, la friche gérée avec le temps peut également être aussi une ressource en tant que marge de manoeuvre territoriale pour aborder les changements et les mutations sociétales.* »

JANIN, Claude, ANDRES, Lauren, article « *Les friches : espaces en marge ou marges de manoeuvre pour l'aménagement des territoires ?* » in Annales de géographie n°663, 2008, pages 62 à 81.

Suite au contexte sanitaire, de nombreux professionnels ont appelé à aménager les temps avant l'espace, on peut citer les travaux de Luc Gwiadzinski qui a signé la tribune suivante à la sortie du premier confinement : « *Le temps est la clé de l'aménagement* »^{*8}. Je cite : « *Au-delà des premières expériences, (la clé des temps) peut s'imposer comme un nouveau paradigme pour repenser des territoires plus résilients face aux crises à venir, des cités adaptables aux changements sociétaux et aux besoins des citoyens à court, moyen et long terme.* » En effet, le temps d'expérimenter et de vivre les lieux, nous permettrait de rendre la ville adaptable en continu, où avec un système plus souple et des temps adaptés à chacun des acteurs, les villes pourraient réagir face aux autres chocs à venir.

Vu la trajectoire de la friche, complexe et chronophage, avec l'ouverture contrôlée aux acteurs du territoire, la question temporelle permet d'appréhender les enjeux spatiaux et sociaux. En 1990 déjà, Jean-Paul Lacaze distinguait trois temps de l'aménagement^{*9} : « *l'histoire événementielle* » qui correspond à la vie quotidienne ; « *le temps long de l'histoire économique* » où l'aménagement va évoluer en fonction des dynamiques économiques du territoire ; « *la permanence* » qui correspond à la résilience des lieux et s'appuyant sur la mémoire collective permet de transformer le territoire. Ce triptyque temporel peut être adapté aux enjeux de la manufacture : gérer la vie quotidienne du quartier, anticiper sur son devenir et ses transformations, prendre soin de son histoire et la révéler.

À l'arrivée des élus après les élections, la priorité fut mise sur la gestion quotidienne, notamment sur les prochaines ouvertures des deux programmes. Les espaces publics interstices sont rénovés. Les autres attendront. Enfin, les façades dont le coût de la réhabilitation est trop élevé seront cachées derrière une solution temporaire : des bâches publicitaires annonçant l'ouverture du Sew. Le devenir du quartier, lui, passe par l'établissement d'une vision politique à long terme, celle de *quartier populaire* ou de *manufacture commune*, et se traduit par un plan-guide. Cette vision et ce plan sont établis par l'agglomération. Elle se nourrit des réflexions passées, notamment l'étude de Construire et va potentiellement être mis à jour selon le contexte. Comme on l'a vu, les méthodologies de la reconversion s'adaptent au gré des décisions politiques et parfois des porteurs de projet. Une étude^{*10} sur les stratégies territoriales montre que le plan-guide est adapté mais les décisions « *restent cependant descendantes et visent l'efficacité de l'action publique, au sens où il s'agit d'obtenir des résultats au regard d'enjeux particuliers pré-définis.* ». On peut nuancer ces propos du fait que l'agglomération aspire à s'inspirer des expérimentations quotidiennes pour adapter le plan-guide et ainsi tenir son objectif de construction d'un quartier populaire.

En effet, l'agglomération souhaite désormais s'occuper de la vision à long terme tout en gérant le quotidien, voire en s'en inspirant. En témoigne le poste de chef de projet qui sera « *l'interlocuteur au*

*quotidien sur le quartier, celui qui gardera le feu allumé sous chaque casserole (...) et qui planifiera le projet global. »*11. Par ce recrutement, l'agglomération affirme donc le besoin d'une quotidienneté, d'une friche vivante tout en pensant à son avenir. En référence au plan-guide de l'île de Nantes, dessiné par Alexandre Chemetoff, les élus semblent être disposés à adapter les enjeux pré-définis selon l'évolution des usages et l'arrivée des porteurs de projet. Elle va même plus loin : vouloir expérimenter et ainsi se rapprocher des méthodes de l'urbanisme tactique, par exemple en co-construisant des mobiliers dans l'espace public avec les riverains. Mis en lumière par la crise Covid et la question de l'habitabilité des métropoles, on expérimente l'espace public par des actions éphémères pouvant inspirer l'aménagement au long terme. Les espaces extérieurs de la Manu pourront potentiellement accueillir des événements pour tester les potentiels, à l'image de « *la mise en vie* » proposée lors de la Manu en Perm'. L'urbanisme transitoire, que l'on retrouve dans toute la trajectoire de la friche, est aussi envisagée de manière plus souple que précédemment. On voit la nouvelle disponibilité des élus et des services pour accueillir de potentiels porteurs de projet le temps de quelques années, via des conventions d'occupations temporaires ou via des organisations temporelles des espaces.*

Aux nouvelles dispositions juridiques et administratives s'ajoutent des dispositions spatiales pour rendre modulables les espaces et accueillir l'imprévu. L'équipe Construire en est, là aussi, le précurseur : « *Avec le projet de Construire pour le Sew, on est arrivé à une architecture où tu peux déployer une multitude de choses, une architecture infinie, une architecture des possibles, une architecture modulable. »*12. On peut prendre pour exemple la salle de spectacle qui propose un grand nombre de configurations et accueillir tout type de spectacle. D'ailleurs, chaque espace n'est pas forcément dédié à une seule fonction, ils sont réversibles, du fait de la réhabilitation sommaire des grands espaces et de la simple installation de parois mobiles. Toujours concernant le Sew, il est imaginé que les usages ne restent pas entre quatre murs mais puissent circuler : « *les spectacles peuvent se faire ailleurs, déambuler sur le site* »*12, avec par exemple un spectacle autour des salles de cinéma ou dans les jardins.*

Pour résumer

« *La friche assumée n'a-t-elle pas un rôle à jouer en rendant lisible les mutations sociales ? Et de ce fait l'anticipation des mutations spatiales est-elle une nécessité ? Les espaces en déshérence ne peuvent-ils pas avoir une véritable fonction sociale d'appropriation des changements sociétaux ?* »

JANIN, Claude, ANDRES, Lauren, article « *Les friches : espaces en marge ou marges de manoeuvre pour l'aménagement des territoires ?* » in *Annales de géographie* n°663, 2008, pages 62 à 81.

Le temps de la friche n'est pas fini, sa reconversion et ses méthodologies continuent d'évoluer. La ré-appropriation se fait bien sur le temps long avant d'avoir des effets sur le lieu et sa programmation. Malgré de nombreuses inerties, sur le fait d'accepter ou non tel ou tel acteur et donc d'avoir des espaces toujours en friche, la nouvelle gestion prévue permettrait de gérer les différentes temporalités et de créer toujours plus de liens avec les acteurs. À l'image des associations, l'agglomération recherche une intelligence et une fabrication collective. Passée l'appréhension, les tensions et les conflits, le partage de la manufacture se fera peut-être, tant pour l'économie de moyens tant pour répondre aux besoins de démocratie locale. Néanmoins, comme les élus l'indiquent, ils ont encore besoin de temps pour mûrir le projet pour s'adapter à ces besoins et mettre en place une véritable gouvernance commune. Cette évolution idéologique, celle d'une *Manufacture commune*, a donc besoin du temps long pour être partagée et établie.

*1 - LACAZE, Jean-Paul, *Les méthodes de l'urbanisme*, éditions Presses Universitaires de France, mai 1990, 128 pages.

*2 - Atelier Construire, livret *Manufacture Commune*, propositions pour la reconversion de la Manufacture, le 2 mars 2020.

*3 - KERGUILLEC, Julien, élu de Morlaix Communauté, Vice-président du pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.

*4 - RICARD, Sophie, conférence *La permanence pour un urbanisme vivrier*, proposé par l'association française Frugalité Heureuse et Créative, le 27 octobre 2020, 2h30.

*5 - LE MOULLEC, Dominique, Directrice du pôle Aménagement de Morlaix Communauté, extrait d'entretien par téléphone, le 10 décembre 2020.

*6 - PODER, Claude, élu de Morlaix Communauté, Conseiller délégué Quartier Manufacture, pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.

*7 - Fiche de poste Un(e) chef(fe) de projet « *Renouvellement urbain du quartier de la Manufacture Royale des Tabacs* » auprès de la Directrice Générale des Services, annonce d'emploi de Morlaix Communauté, février 2021.

*8 - (COLLECTIF) Tribune écrite par GWIADZINSKI, Luc, GRISOT, Sylvain, PRADEL, Benjamin, « *Pour se réinventer, les villes devraient prendre la clé des temps* », le 5 mai 2020.

*9 - LACAZE, Jean-Paul, *Les méthodes de l'urbanisme*, éditions Presses Universitaires de France, mai 1990, 128 pages.


*10 - étude *Approches*

*11 - KERGUILLEC, Julien, élu de Morlaix Communauté, Vice-président du pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.

*12 - SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, extrait d'entretien par téléphone, le 17 mai 2021.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR





Troisième partie

Le réveil des jardins

La notion de ménagement sera importante à saisir dans cette partie, celle proposée par le philosophe Thierry Paquot qui est : « *Ménagement* », *dérive du verbe « ménager » et veut dire « prendre soin », des gens, des lieux, des choses et du vivant. »**. Ma rencontre avec Tiphaine Hameau, artiste-jardinier engagé par l'Atelier Construire et en résidence dans les jardins de la Manufacture lors de l'étude de reconversion, m'a permis d'étudier une pratique du ménagement : le jardinage. Dans un premier temps, nous présenterons les jardins, ses acteurs et ses enjeux. Dans un second temps, nous étudierons la méthodologie appliquée, celle de la résidence qui s'inscrit dans le flux du vivant, pour révéler les richesses et enjeux du site et pour partager le lieu afin de l'expérimenter. Enfin, nous étudierons la proposition de transformation de ces jardins privés en un jardin public, en s'attardant sur les possibilités techniques, naturelles et humaines et sur la finalité de l'ouverture.

* PAQUOT, Thierry, conférence *Ménager nos territoires*, organisé par l'association *Frugalité heureuse et créative*, le 10 novembre 2020.

« *Mon territoire est dehors. Le dehors qu'on habite, partage, construit, fabrique est le nôtre. Il est fait de moments ordinaires et de lieux communs, parfois dévalorisés ou déconsidérés, toujours insignifiants, mais libres. Le déclassé, le délaissé et le déprécié s'y rencontrent, disponibles, remarquables et attachants, hors-norme, hors de soi, au plus près de chacun. »*

MOTTA Liliana, *Éloge du dehors*, in *Chimères* n°82, 2014.

Premier axe - Présentation des jardins et de ses acteurs

Nous étudierons dans un premier temps les caractéristiques des jardins et les enjeux d'ouverture. Puis, nous décrirons le portrait de l'artiste-jardinier qui sera en résidence dans ce site. Enfin, nous parlerons de sa propre et première présentation avec les jardins et les acteurs du territoire.

• Deux jardins privés en passe de s'ouvrir au public

« Le mot jardin vient du germanique « Garten », qui signifie enclos. Historiquement le jardin est le lieu de l'accumulation du « meilleur » : meilleurs fruits, fleurs, légumes, arbres, meilleur art de vivre, meilleures pensées, ... »

CLÉMENT Gilles, *Le jardin planétaire*, éditions Albin Michel, 2010.

Les jardins sont dissociés en deux sites : le jardin-verger et le jardin boisé. Tous deux sont aux abords de la Manufacture, l'un en surplomb des bâtiments, l'autre caché derrière. On entre dans ce lieu par le jardin verger depuis le haut du site, c'est-à-dire depuis la Voie d'Accès au Port et en passant devant le bâtiment Cathédrale.

Du 18^{ème} au 20^{ème} siècle, le directeur et les cadres de la Manufacture profitaient des jardins. Des jardiniers étaient employés pour les entretenir et produire des fruits et légumes dont bénéficiaient les cadres, dans la partie *verger*. Le directeur et sa famille, eux, utilisaient le *jardin boisé* comme jardins d'agrément et de loisirs comme l'atteste le cour de tennis encore visible ou les plantes tropicales. L'abandon de l'activité industrielle de la manufacture s'arrêtant, ses habitants quittèrent les lieux et les jardins devinrent des friches comme ces bâtiments. Ils tombèrent vite dans l'oubli. Durant les vingt dernières années, personne ne s'en est occupé hormis les techniciens de Morlaix Communauté, alors propriétaires du foncier depuis 2004, pour des opérations de déblaiement : des arbres morts risquant d'abîmer encore plus les bâtiments ou pour ne pas perturber les limites de propriétés privées voisines par exemple.

Lorsque la communauté d'agglomération décide de lancer le projet de reconversion de la Manufacture, elle propose cette mission de reconversion avec plusieurs volets dont un consacré aux cours, aux quais et à ces jardins : l'idée étant alors d'ouvrir tous les espaces extérieurs pour qu'ils deviennent des espaces publics. Pour les jardins, il était alors nécessaire de considérer deux entités distinctes, le jardin verger et le jardin boisé. Leurs caractéristiques physiques jouant à leur différenciation : ils sont séparés par un mur en pierre et ils ne disposent pas des mêmes espèces végétales, donc pas des mêmes ambiances.



Croquis «jardin verger», mai 2020, dessin personnel

Le jardin verger : une arboriculture fruitière abandonnée

Le jardin verger, situé au-dessus de la cour des Jardins et des bâtiments du Sew, est installé sur un terrain de 100 mètres de longueur pour 10 mètres de largeur. Tout au long de notre déambulation, on croise des pommiers et des poiriers ainsi que les vestiges des tuteurs soutenant ces arbres : des plots en bétons.

Le jardin boisé : une serre tropicale à ciel ouvert

Le jardin boisé dispose d'une « singularité » qui est « d'avoir l'impression de pénétrer une serre tropicale car il y a des palmiers à chanvre très grands, une lumière basse qui persiste dans cet endroit avec notamment les scolopendres, des vers brillants » ainsi que de « de vieux sujets qui impressionnent. C'est l'ensemble, à la fois le sol recouvert d'une végétation verdoyante, d'un vert brillant et protégé de la frondaison des grands tilleuls, de l'if et des palmiers. »*. Sous ce jardin boisé, on trouve un ancien terrain de tennis et un vestiaire abandonné.



Croquis «jardin boisé», mai 2020, dessin personnel

« Avant que des chèvres ne viennent défricher les jardins en 2014 (date de leur rachat par Morlaix Communauté, les jardins de la Manu ont connu une longue période d'abandon. Cette dernière a favorisé le développement de nombreuses espèces végétales. Parmi elles, on compte par exemple le cyclamen, une belle plante aux fleurs pourprées, marbrées de blanc, ou la renouée du Japon et ses feuilles en forme de coeur. Sur le mur en pierre qui clôt le jardin, se trouve également un arbre aux faisans qui côtoie valériane des jardins et lierre. Une curiosité pour cet arbuste, plus habitué aux sols qu'aux surfaces verticales ! Quant aux mésanges bleues, rouge-gorges et autres troglodytes mignons, ils ont su trouver leur place dans ce petit éden urbain à la tranquillité seulement troublée de temps à autre par notre artiste jardinier ! »

AYAD, Laura, article Tiphaine Hameau, profession artiste jardinier, in Télégramme, le 3 octobre 2020.

Plusieurs attentes sur l'aménagement de ces jardins ont été définies au préalable via le Cahier des Clauses Techniques Particulières de l'étude de reconversion comme « *aménager les jardins (...) en un lieu de contemplation, détente et déambulation (...) en y mettant en avant l'action de Morlaix Communauté en faveur de la biodiversité (...) d'en faire un lieu intergénérationnel et socialement très mixte.* »^{*1}. Des enjeux de projet étaient donc à prendre en compte, tout comme la méthodologie de travail qui demandait à ce que « *le prestataire travaille avec le service communautaire Cadre de Vie - Biodiversité à la réalisation de ce projet d'ouverture de jardin.* »^{*1}. Bien évidemment, ces enjeux n'impliquaient pas d'aménager ces jardins mais plutôt, comme elle fait partie de l'étude générale, d'analyser le site et de proposer plusieurs scénarios et esquisses du site.

Dans un premier temps, lors de la motivation et la présentation de la méthodologie de l'agence, Loïc Julienne appela une maîtrise d'oeuvre paysagère locale à ses côtés. Celle-ci aurait proposé plusieurs propositions d'aménagements urbains. Par le hasard des rencontres, Loïc Julienne s'est avisé et a finalement appelé Tiphaine Hameau, artiste-jardinier, pour remplacer le travail du paysagiste initial et ainsi réaliser une résidence dans les jardins en parallèle de la permanence dans la Manu. Les deux résidences seront alors le « *théâtre d'une expérimentation* »^{*1} de juin 2019 à mai 2020. Lorsque je suis arrivé en janvier, voilà déjà plusieurs mois que Tiphaine était là. Rapidement, je fais sa connaissance et observe son travail. Quand je suis arrivé en janvier 2020, il avait déjà arpenté le site et ses alentours un grand nombre de fois ainsi que rencontré les voisins ou anciens usagers de ces jardins pour comprendre le lieu, ses récits, ses anciens usages, ses potentiels, etc. Comme il me l'explique, il tente de vivre « *le laboratoire du dehors* » de Liliana Motta, d'expérimenter la vie à la manière de Patrick Bouchain et de s'inscrire dans le flux du vivant comme le fait Gilles Clément dans ses jardins. Au gré des passages et travaux, il tente alors de (a)ménager le lieu, de se raccorder à une force esthétique et enfin de raconter une histoire pour transmettre la poésie et les émotions qui se dégagent de ce lieu emblématique de Morlaix.

• **Portrait de Tiphaine Hameau, artiste-jardinier**

« *Ré-émergence d'une espèce en voie de disparition : celle de jardiniers et de paysages reconnus comme des artistes à part entière.* »

LE DANTEC, Jean-Pierre, cité par LISARELLI, Diane dans l'article *Sous les pavés, le jardin* in revue Sur-Mesure, 25 août 2017.

Autodidacte, Tiphaine s'est formé au gré des rencontres, des expériences et des lectures. Par les activités domestiques de sa famille, il avait appris comment entretenir un potager : « *Au contact de mon père et de mes grands parents, j'avais une sensibilité au végétal et à l'animal, notamment aux oiseaux.* »^{*1}. Néanmoins, il ne s'imaginait pas un jour « *raconter des histoires, passer de la sphère familiale à la*

sphère professionnelle, publique et concevoir des jardins. »*r. Par son implication dans une association rassemblant un collectif d'amis de la région Mayenne et lors de l'écriture d'un article sur un maraîcher bio de la région, il va entendre parler du travail de Liliana Motta puis l'a rencontrée. Avec elle, il a « *découvert un monde qu'(il) n'imaginait pas* »*r. Liliana Motta, « *maître* » artiste jardinier, formera alors Tiphaine « *à regarder la plante* » c'est-à-dire à faire attention au vivant, à ne plus distinguer bonnes et mauvaises herbes,... et « *à se situer dans l'espace* » c'est-à-dire comprendre et révéler un lieu, l'aménager ou plus précisément « *comment mettre en scène, comment se permettre de créer, de porter un regard sur un lieu existant* »*r. Il va ainsi acquérir des connaissances en botanique mais aussi en paysagisme, en urbanisme, etc. S'occuper du vivant et aménager l'espace, ou plutôt aménager l'espace en s'occupant du vivant. Comme il l'énonce, ses rencontres et ses expériences vont lui ré-apprendre la culture du jardin, du vivant.

En juillet 2002, il réalise sa première expérience de jardinage et va ainsi suivre Liliana sur l'aménagement d'un jardin potager en friche depuis 20 ans appartenant à la Communauté de Communes de Neuf-en-Mancelles. Un parcours de la plante sauvage, spontanée à la plante cultivée sera proposé au public. Il s'occupera alors de l'entretien du jardin et des visites guidées. Il devient jardinier et médiateur. Pour lui, cette expérience fut inattendue et il a alors pris plaisir « *à sensibiliser le public (...) transmettre via l'odeur, le goût,...* »*r. Par son expérience de jardinier il a pris position quant à l'entretien d'un jardin : la manière de le gérer, de ne plus systématiquement éradiquer les mauvaises herbes,... Par son expérience de guide, il s'est rendu compte qu'on pouvait « *susciter de l'intérêt et engager une réflexion avec des visiteurs* »*r sur leurs propres aménagements de jardins et alors faire changer les mentalités. Enfin, cette première immersion dans le milieu professionnel de l'aménagement d'un espace public lui a permis de rencontrer « *la gouvernance administrative, territoriale avec les fonctions des élus, des services, avec la maîtrise d'oeuvre et d'ouvrage, les marchés, l'école publique.* »*r. En 2004, Tiphaine rejoint Liliana à Paris pour travailler dans son atelier et la suivre sur ses différents projets. Cette année là, elle travaillera notamment avec Patrick Bouchain et Loïc Julienne sur le jardin de la Condition Publique à Roubaix et montera deux expositions, une au Lieu Unique à Nantes : *Nature(s) Unique(s)*, et une autre au Pavillon de l'Arsenal : *Sol en ville*. Il explique : « *L'installation permet de concentrer, de réunir un travail intellectuel qu'on ne retrouvera pas forcément dans un jardin. Un jardin, il y a déjà la dimension très forte de l'émotion lié au végétal.* »*r.

Dans les deux cas, dans les jardins ou dans les expositions, il est toujours question de transmission. Dans un jardin, ils transmettent l'émotion de l'expérience du dehors et du vivant. Dans une exposition, ils transmettent et sensibilisent au vivant, au regard à porter sur les plantes. « *Les deux sont nécessaires (...) Liliana quand elle parle du laboratoire du dehors, c'est qu'il y a besoin d'une expérience, d'une confrontation avec le terrain pour pouvoir de temps en temps soit publier soit proposer une exposition.* »*r. Par l'accompagnement de Liliana dans ses travaux, Tiphaine développe une posture face au vivant

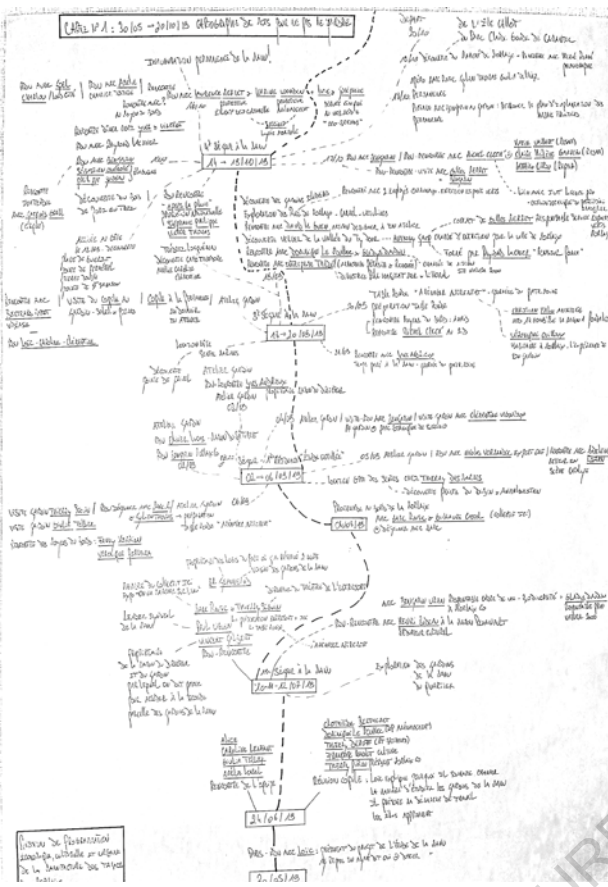
et à l'aménagement des espaces naturels. Il apprend en pratiquant, en aménageant des jardins mais aussi en lisant et en discutant. Depuis ces premières expériences accompagnées, Tiphaine travaille désormais comme indépendant avec différentes équipes d'architectes-urbanistes : Patrick Bouchain, Loïc Julienne, Encore Heureux, l'équipe Exyszt,... Tous impliqués dans la fabrique collective de la ville et dans une remise en question des commandes architecturales. Avec eux il a pu apprendre « *le vocabulaire du volume, de l'espace, des formes,... d'être capable de se situer dans un espace.* »*r. Chaque rencontre est, pour lui, un apprentissage. Lors de ces projets collectifs, il explique qu'il a « *dû mal à se situer face aux architectes et maîtres d'ouvrages* » à « *comprendre la hiérarchie* » entre ces derniers et le vocabulaire utilisé. Néanmoins, il se présente et est présenté comme artiste-jardinier qui sait faire trois choses : « *jardiner, cuisiner et faire le ménage (...) qui peuvent se résumer en un seul : habiter un espace (...) lieu qui n'est pas forcément couvert d'un toit, ça peut être un dehors, un jardin...* »*r. Sans diplôme, mais avec un bagage d'expériences conséquent, il transforme la matière vivante pour aménager l'espace et/ou pour sensibiliser aux richesses du vivant.

« *Le binôme artiste-botaniste m'aide à préciser ma démarche : je suis artiste mais ne réalise pas de tableaux, je suis botaniste mais ne suis pas une scientifique. Il ne faut pas plus de diplôme pour être artiste que pour être botaniste.* »

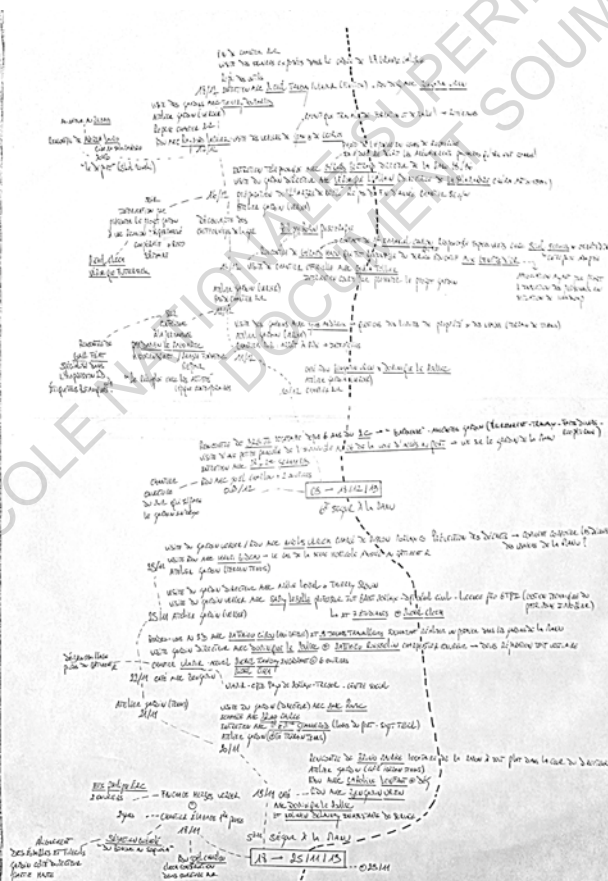
MOTTA Liliana, *Éloge du dehors*, in *Chimères* n°82, 2014, pages 11 à 18.

Qu'il s'agisse des jardins abandonnés depuis quelques années ou de friches industrielles, on peut retrouver des points de similitudes dans sa méthode de travail. D'abord, il indique toujours à la maîtrise d'ouvrage, publique ou privée, qu'il ne sait pas encore ce qu'il va faire mais que c'est l'expérience du lieu, le vivre, qui va l'inspirer et lui permettre d'aménager au fur et à mesure. Ainsi il explique : « *je ne sais pas ce que je vais faire, je demande à venir vivre sur place et c'est à partir du moment où je suis sur place que le projet se fait.* »*r. Un lien de confiance doit alors être créé entre lui, le maître d'oeuvre, et le commanditaire, le maître d'ouvrage pour qu'on lui donne le temps « *de la découverte et de l'immersion* ». Cette analyse du lieu est nécessaire pour lui car il lui semble primordial de s'inspirer « *du contexte pour pouvoir mettre en oeuvre un jardin* »*r car il va s'appuyer sur les différents éléments d'un lieu pour le révéler. Parfois, il révélera la force esthétique du végétal, d'autre fois des objets construits, ou les deux. De ces éléments de contexte qui l'inspirent et qu'il aura mis en valeur par l'aménagement du lieu, il racontera alors une histoire transmise oralement ou par écrit ou encore par une installation artistique pouvant laisser libre cours à l'imagination.

« *Un jardin on se propose de montrer ce qu'on a vu ou ce qu'on ressent, c'est quand même un acte de création ou alors il ne faut rien faire : ça peut aussi consister le regard, peut-être se dire qu'on ne fait rien. Si on fais un chemin, c'est déjà un dialogue avec le lieu.* »*r



Parcours et rencontres autour des jardins, Tiphaine Hameau



• La rencontre avec les lieux et avec les habitants du territoire

« Petit à petit j'engage une rencontre avec les lieux, qui n'est pas seulement la rencontre avec la flore de ce jardin mais aussi toutes celles et ceux qui y habitent. (...) Au fur et à mesure je rencontre vraiment le vivant. »*_r

Tiphaine arrive en juillet 2019 à Morlaix. Il y rencontre les différents acteurs comme Henri Bideau, « l'encyclopédie vivante de la ville »*_r, Paul Uguen ancien ouvrier de la Manufacture, Thierry Seguin à la tête du théâtre de l'Entresort et en charge du centre culturel du Sew qui s'est installé dans la Manu,... : des personnes-ressources qui vont l'aider à comprendre le site, tant ses pratiques historiques que celles actuelles. Petit à petit, il va aussi connaître « des voisins car ce jardin est autant regardé par les bâtiments de Morlaix Communauté que par le futur Sew mais aussi par des habitants qui ont pignons, à la fois sur rue et sur jardins. »*_r. Il va alors rencontrer une quarantaine d'acteurs pour se présenter, faire savoir qu'un projet d'aménagement des jardins est en cours et « interroger l'expérience qu'ils ont eu du lieu. ». Pour lui, rencontrer les acteurs des jardins et du territoire lui permet de s'inscrire réellement dans le flux du vivant, expression empruntée à Gilles Clément : « Je m'inscris dans le flux du vivant, et pas seulement le vivant qui est très important, végétal et animal, mais voilà la société qui vit autour à différentes échelles, je parle là de périmètre autour du lieu qui me concerne : le jardin de la Manu. »*_r. Sa posture d'artiste-jardinier et le fait d'être étranger au lieu va lui permettre d'amorcer des discussions simplement avec les acteurs du territoire. Ce sont eux qui vont apprendre à Tiphaine quel est ce site, quelles sont ces richesses et quelles sont les potentialités du territoire. Pour lui-même, cette notion d'étranger va lui permettre d'arriver sans à-priori sur le site, tant pour rencontrer les personnes que pour rencontrer les plantes. Liliana Motta décrit ce rapport aux choses : « Le fait de ne pas avoir mes racines ici me permet d'aborder avec un regard différent ce qui semble banal pour les autres. »*_r.

Au fur et à mesure des visites du jardin et des rencontres avec les habitants, Tiphaine va ainsi comprendre le contexte urbain particulier des jardins dans la ville : les jardins sont peu visibles

depuis les différentes rues et ruelles voisines du fait de la topographie et des grands murs en pierres enserrant la Manu. Ils sont alors isolés, invisibles, inaccessibles. Cela révèle l'appartenance historique du site : seuls ses chefs en avaient l'accès et l'usage. Les rencontres avec les anciens ouvriers le confirme, peu de personnes étaient autorisés à y accéder. Tiphaine viendra alors à dénommer ces jardins comme « *le trésor caché de Morlaix Communauté, un trésor public* »*r dont leur ouverture permettra de traverser le quartier mais aussi de donner un nouveau regard sur la Manufacture. Outre leur rapport urbain et historique au quartier, les jardins possèdent des qualités intérieures remarquables. Là aussi, c'est grâce aux rencontres qu'elles ont été révélées : la mémoire des ouvriers avec les histoires des jardins notamment sur le verger et le cour de tennis mais aussi avec Raymond Lachefère, membre de l'association Bretagne Vivante qui partagera avec Tiphaine ses savoirs sur l'arboriculture et qui l'amènera à donner une place importante à la pomme et à son arbre. Cette rencontre ne sera pas seulement le réveil d'un verger oublié mais aussi celui de savoirs et compétences d'une association voisine qui « *ont besoin d'un laboratoire, d'un cadre de travail pour montrer au public* »*r, quoi de mieux qu'un verger déjà existant pour exercer son savoir-faire et le transmettre. Les rencontres se poursuivent, Tiphaine s'habillera de plus en plus au « *quotidien d'ici* » et sera « *endeuillé d'histoires, petites et grandes, présentes et passées, toutes composantes du lieu et nourrissantes au projet.* »*r. Comme dans la précédente partie de ce mémoire, celle sur la trajectoire de la friche, où j'évoquais les liens entre les acteurs pour partager un récit commun, Tiphaine trace sa propre arborescence de liens : « *une cartographie qui relie non pas des villes mais des rencontres, des personnes, des rendez-vous,... Voilà pour me rendre compte du chemin parcouru, c'est une manière de m'appropriier le temps car ça peut vite s'évanouir, s'effacer.* »*r.

En septembre, Tiphaine commence sa première « *session d'étude outillée* »*r c'est-à-dire qu'il va dégager des chemins, débroussailler, creuser,... pour découvrir les particularités du site et ensuite les révéler. À la manière de fouilles archéologiques, il arpentera le site minutieusement afin de trouver toute autre trace du passé : un ancien enclos, des systèmes hydrauliques, une source d'eau,... C'est à coup de pied de biche et de faux qu'il découvrira ainsi les vestiges des plots en bétons, autrefois les tuteurs des arbres fruitiers. Il signalera alors ces vestiges par de petits drapeaux métalliques. Outre ces trouvailles et leurs signalisations, il a aussi fallu rendre accessible et visible le second jardin, le jardin boisé : il connectera ces deux jardins par une ouverture du mur ancien les séparant. Enfin, par des fils de rubalise et par le nettoyage du sol, des chemins sont tracés pour que les acteurs actuels du jardins (maitrise d'oeuvre, maitrise d'ouvrage, visiteurs invités) puissent déambuler dans le site sans abimer les richesses du site.



Pour résumer

Les jardins de la Manufacture sont constitués de deux entités, appelés *jardin verger* et *jardin boisé*, différenciés de par leurs caractéristiques et anciens usages : l'un l'arboriculture, l'autre le jardin d'agrément. L'enjeu de leur transformation est alors de les faire passer de jardins privés à des jardins accessibles et ouverts au public, tout en révélant et préservant leurs richesses, voir en se servant pour accueillir de nouveaux usages.

À l'image de ces deux jardins, l'intervention choisie est singulière : *s'inscrire dans le flux du vivant* en expérimentant *le laboratoire du dehors*. Ceci se transpose par la résidence d'un artiste-jardinier, qui, armé de son bagage théorique et pratique sur les plantes, les jardins en friche et la fabrique collective de la ville, va découvrir et révéler le lieu. Avec humilité et curiosité, l'artiste va rencontrer les habitants du territoire et les plantes, va fouiller le site et éclaircir les traces du passé. Tout ceci dans l'objectif de révéler l'essence du lieu et de répondre aux besoins des acteurs du territoire.

*I - MorlaixCommunauté, Cahier des Clauses Techniques Particulières de la mission d'accompagnement à la stratégie de positionnement et à la programmation économique, culturelle et urbaine - reconversion de la manufacture des Tabacs de Morlaix, 2018, 15 pages.

*T - HAMEAU, Tiphaine, artiste-jardinier en résidence dans les jardins de la Manufacture, extrait d'entretien, février 2020.

*J - JULIENNE, Loic, directeur de l'agence d'architecture Atelier Construire, extrait d'entretien par téléphone, avril 2020.

*L - MOTTA Liliana, *éloge du dehors*, in *Chimères* n°82, 2014, pages 11 à 18.

Second axe - Le temps de l'étude : (a)ménager, révéler et partager le site

Après ses premières rencontres avec les lieux et avec les habitants du territoire, l'artiste-jardinier va (a)ménager le site tout le temps de l'étude, prévu jusqu'à mai 2020. Nous verrons comment il entretient ces jardins, avec qui et comment il imagine l'après.

- **Co-entretenir les jardins pour révéler les richesses du site et transmettre les techniques de jardinage**

« Naître à l'esprit des lieux c'est y trouver sa place « en faisant le plus possible avec et le moins possible contre » tel que le jardinier Gilles Clément aime à définir sa pratique. Aussi j'étudiai les qualités de l'espace pour tenter de m'y inscrire et de ranger au bon endroit l'herbe fauchée sans obérer trop le développement d'une plante tapie sous la terre ou la germination d'une graine. »

HAMEAU, Tiphaine, *Les jardins de la manufacture, De l'étude outillée ou comment naître à l'esprit des lieux*, texte-notice pour le rendu de la proposition Manufacture commune de l'Atelier Construire, mai 2020.

Très rapidement, l'artiste-jardinier prend la décision de ne pas jeter tous les déchets organiques créés par son activité mais de les conserver in situ pour tenter « un dialogue avec l'espace ». Il va ainsi ranger les déchets pour en créer un volume qui sera alors « comme un meuble dans une pièce, un décor, un élément. »*r. Ceci permet alors de créer une « vitrine de (sa) démarche »*r: éviter l'activité chronophage consistant à sortir les déchets et les emmener dans un point de collecte pour proposer un entretien et un aménagement de l'espace à moindre coût et qui de surcroît permet de créer des habitats pour la micro-faune. Les premiers tas d'herbes représentent ainsi son étude outillée : un jardin où rien ne sort mais où tout se transforme. Les tas de déchets organiques en étaient la préfiguration mais il continuera dans ce sens : en utilisant les pierres du mur ouvert pour stabiliser les *gradins* du jardin verger, transformer les coupes d'élagages en *allées de bois rangées* ou proposer des gardes-corps naturels à partir des arbres fruitiers. Selon lui, cette manière de faire participe au ménagement du site.

Toutes ces manipulations et petits travaux sont réalisés par l'artiste-jardinier lui-même mais aussi épaulé par les techniciens du service Biodiversité de Morlaix Communauté. Une « étroite collaboration »*r va naître entre Tiphaine Hameau et Benjamin Urien, chef de ce service. Ce dernier, selon Tiphaine, devient confiant lorsqu'il « arrive avec ses outils »*r. A chaque retour de Tiphaine dans les jardins, c'est-à-dire toutes les deux ou trois semaines, ils se retrouvent et discutent en marchant des dernières explorations, de ce qui est à révéler, de quel arbre à tailler, de quel aménagement est nécessaire



pour faire entrer le public,... C'est une « *collaboration vivante qui se fait sur le terrain.* »*_B. Tiphaine est toujours présent pendant une voir deux semaines avant de s'absenter deux semaines. Lorsqu'il est là, il défriche, il range les déchets,... Parfois Benjamin ou une autre personne de son service va l'aider. Puis lorsqu'il s'absente, Benjamin va prendre le relais de l'aménagement du jardin. Chacun apporte de ses compétences et analyses de terrain pour aménager au fur et à mesure ces jardins. Tiphaine tient à travailler avec Benjamin tout au long du projet car celui-ci d'une part apporte des compétences et savoirs, d'autre part cela permet de s'assurer de la continuité de l'entretien des jardins après sa mission. Il va alors mettre en exergue les compétences du service Biodiversité auprès des élus, leur montrer que les compétences nécessaires à l'entretien de ce jardin « *existe déjà dans les services.* »*_T. Cette collaboration fonctionne dans les deux sens : Benjamin apporte sa connaissance du site, ses expériences passées et son réseau de partenaires pour entretenir et gérer le site. Tiphaine, lui, apporte ses expériences et sa philosophie pour révéler les caractéristiques du site. Pour cela, Benjamin, en charge de ces jardins a dû changer d'attitude : rien n'est programmé ni planifié, il faut « *faire en avançant, faire au fur et à mesure.* »*_B. Ils définissent ensemble des travaux à réaliser puis Benjamin commande les interventions auprès de l'agglomération.

Le travail avec l'agglomération tout au long de l'étude permet ainsi d'avancer réellement l'aménagement des jardins et de préparer la fin de la mission où ce sera alors à la maîtrise d'ouvrage de gérer ces entretiens et autres travaux. Le temps de l'étude permet ainsi de « *créer un pont* »*_T entre maîtrise d'oeuvre et maîtrise d'ouvrage mais aussi de légitimer le travail des techniciens de l'agglomération, de montrer aux élus que leurs techniciens ont les compétences et qu'il est nécessaire de les prendre en considération. Ce travail a ainsi révélé les qualités d'un espace mais aussi les capacités d'un service. Néanmoins, Benjamin relève une limite à l'entretien de ces jardins qui est celle de ne pas avoir d'équipe d'entretien au sein de Morlaix Communauté. Il est ainsi « *difficile* »*_B de réaliser les différents travaux car il faut passer par l'agglomération avant d'engager tel partenaire sur telle intervention, ce qui peut-être chronophage.

- **Entretien des relations pour révéler, pour imaginer l'après**

« *Quoi de mieux que la culture des plantes pour commencer à se parler, à échanger, à partager ? Le jardin est un langage universel qui ouvre sur des ailleurs.* »

BAUDELET, Laurence, *Jardiniers du Bitume*, éditions Les Xérogaphes, novembre 2011.

Outre le travail constant avec les services de l'agglomération, Tiphaine Hameau a aussi tenu à transmettre son travail aux élus et autres acteurs du territoire (associations, habitants de la manufacture, riverains). Ainsi, tout au long de l'étude, il a organisé des visites en

présentant les avancées et les idées quant au réaménagement. En premier lieu, les visites avec les élus permettent de conforter ces derniers dans l'idée d'ouvrir le site au public : ils vont goûter « *la saveur du site* »^{*r}, comprendre l'importance de la pomme mais aussi s'approprier les questions techniques comme celles de l'entretien et de la gouvernance des jardins. En second lieu, comme l'explique Benjamin Urien, l'idée est de faire « *participer tout le monde* »^{*b}, notamment « *mobiliser les forces vives du territoire* »^{*b}. Ainsi Ulamir, avec son chantier d'insertion, participe à l'aménagement de ces jardins. Bretagne Vivante va sûrement participer à la gestion du jardin-verger pour s'occuper et réaliser un travail de médiation autour des arbres fruitiers. Les usagers du centre culturel du SEW, eux, ont installé des bacs de compostage et ont accès aux jardins depuis les espaces techniques pour jeter leurs détritiques mais aussi pour profiter de la quiétude du lieu. Outre ces associations, Tiphaine aimerait que l'entretien puisse être réalisé par tout citoyen volontaire. Ainsi, « *il ne faut pas réserver l'entretien des espaces publics aux seules personnes compétentes* »^{*r} mais laisser les citoyens se « *ré-approprier l'espace public et contribuer à sa vie.* »^{*r}. Par exemple, un potager pourrait être réalisé car celui-ci a la force de réunir tout le monde : « *Le potager comme il nous réunit dans l'assiette avec les plantes cuisinés, le potager réunit davantage, c'est la table à ciel ouvert.* »^{*r}. Au fur et à mesure de l'étude mais aussi, actuellement lors de l'entretien, des visites et des expérimentations se font pour expérimenter le lieu, le vivre et ainsi voir quels usages et quelle gouvernance sera possible pour la suite. Ces expérimentations ont aussi permis de se rendre compte des aménagements nécessaires pour accueillir des groupes ou un flux de personnes plus ou moins important. Les jardins s'étalant sur la longueur et non sur la largeur, il ne peut y avoir qu'un unique chemin les traversant, obligeant soit à réguler l'ouverture soit à imaginer des événements avec des petits effectifs.

Enfin, ces visites et alors ces échanges avec des personnes extérieures ont permis d'avancer sur le projet du jardin, d'imaginer leur gouvernance mais aussi de sensibiliser à la biodiversité, un des enjeux voulus par l'agglomération. Comme l'explique Tiphaine, « *ouvrir les jardins de la manufacture au public - offrir l'accès et le partage du trésor - c'est ouvrir avant tout un espace déjà habité d'espèces vivantes autres que la nôtre.* »^{*r}. Cela rejoint l'idée de son mentor, Liliana Motta, qui serait d'utiliser la faune et la flore pour créer du lien entre les habitants et alors échanger sur le futur du lieu et sur la préservation de l'environnement. Lors de ces visites, Tiphaine présente ainsi les nombreuses espèces floristiques présentes sur le lieu, comme les Renouées du Japon, plantes considérées comme des mauvaises herbes.

Pour résumer

Tout au long de l'étude, l'artiste-jardinier, va entretenir les jardins en ménageant le site : en révélant certains vestiges ou certaines plantes, en réutilisant des herbes ou des coupes de bois pour faire du mobilier ou des allées, bref, il fait avec le déjà-là pour une écologie et une économie de moyens. En parallèle, il tisse des liens avec les services de l'agglomération et avec les acteurs du territoire pour appréhender le futur du site et la reprise potentielle par les services mais aussi par les riverains et les associations. Il leur apporte un apprentissage des richesses du site et leur ouvre des imaginaires par l'expérimentation et l'échange.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE D'ARTS ET METIERS
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

*T - HAMEAU, Tiphaine, artiste-jardinier en résidence dans les jardins de la Manufacture, extrait d'entretien, février 2020.

*T1 - HAMEAU, Tiphaine, *Les jardins de la manufacture, Ou le trésor caché de Morlaix Communauté, un trésor public ?*, texte-notice pour le rendu de la proposition Manufacture commune de l'Atelier Construire, 2 pages, mai 2020.

*B - URIEN, Benjamin, chef du service *Environnement* de l'agglomération Morlaix Communauté, extrait d'entretien par téléphone, avril 2020.

Troisième axe - (a)ménager, proposer et ouvrir le site

« *Jardins publics. L'expression me plaît tout autant que d'autres termes de même consonnance : école publique, monument public, transports publics, place publique. Elle signifie qu'en principe nul n'en est exclu et, lorsqu'il s'agit d'un personnage, nous sommes en droit d'espérer qu'il représente et concrétise la volonté générale.* »

SANSOT Pierre, *Jardins publics*, éditions Payot et Rivages, 1995, 272 pages.

Comme indiqué précédemment, l'Atelier Construire a rendu une proposition de *Manufacture Commune* en mai 2020. Dans cette proposition, un volet était consacré à l'ouverture des jardins. Par l'écrit et par des plans, appuyés des expériences de jardinage et des rencontres, Tiphaine a ainsi proposé une transformation du site dans la continuité du ménagement déjà opéré. Nous verrons en quoi consiste cette proposition et quelles en sont les suites.

- **Les propositions pour des jardins révélés et vivants, ouverts sur la quartier de la Manufacture et ses abords**

« *En considérant que les Jardins de La Manufacture seront toujours constitués de deux parcelles distinctes par leur apparence il conviendrait d'utiliser au mieux le caractère intrinsèque de chacune d'elles tout en les magnifiant et en les protégeant à la fois.*

Autrement dit le Jardin-Verger qui s'apparente à une grande prairie plantée d'arbres fruitiers devrait rester un milieu ouvert tout en accueillant de nouveaux pommiers et poiriers ainsi qu'allée, sentier, terrasse et mobilier divers.

Le Jardin-Boisé demeurerait quant à lui un milieu forestier dense et teinté d'exotisme mais il serait traversé d'un cheminement stable et ponctué ici et là de spots d'observation.

Le cas du terrain de tennis serait traité différemment sa surface plane s'avérant propice à la « plantation » de sujets humains. »

HAMEAU, Tiphaine, *Les jardins de la manufacture, demain, Perspectives*, texte-notice pour le rendu de la proposition Manufacture commune de l'Atelier Construire, 23 pages, mai 2020.

À la fin de l'étude, Tiphaine rend plusieurs documents : deux textes, chacun de deux pages, sur sa méthode lors de la résidence et deux textes, l'un de deux pages et l'autre de vingt-trois, sur ses propositions de transformation des jardins pour en préparer l'ouverture.

Ces quatre textes sont accompagnés de deux plans, l'un de l'existant et l'autre avec les propositions. Par ces formes de rendu, Tiphaine sort du cadre habituel d'une étude urbaine : étaient attendu des scénarios sur plans et est proposé finalement un argumentaire sur les richesses et les possibilités d'évolution des jardins. Il donne ainsi toutes les clés aux élus et aux futurs acteurs des jardins de comprendre le site et d'engager et de faire parti de la transformation. L'accompagnement avec des plans est donc resté très formel, d'une part pour que l'étude soit validée par l'agglomération, d'autre part pour illustrer l'argumentaire écrit. Ce dernier est toutefois plus exhaustif car il propose différents scénarios d'aménagements et de méthodologies. Les grandes propositions sont alors : des transformations pour mettre en valeur les richesses des jardins et créer de nouveaux d'usages (a), cheminer et rendre accessible ou non certains espaces (b), médiatiser, apporter une pédagogie sur la faune et la flore, et créer du lien (c), traiter les limites des jardins, les vues et les ouvertures potentielles sur les abords (d). À partir de l'argumentaire écrit, nous allons voir succinctement ces propositions :

(a) S'appuyer sur les singularités du site, des traces du passé et des plantes existantes pour les révéler, s'intégrer dedans et imaginer des évolutions. L'idée est bien de ne pas rompre « *(ce) qui nous relie à l'histoire des Jardins de la Manufacture* »^{*r2} tout en s'adaptant au contexte actuel. D'une part, on révèle les éléments remarquables en signifiant leur existence par de la signalétique ou par des installations. On peut prendre l'exemple du jardin boisé, qui « *a les caractères d'un musée où l'on viendrait admirer des oeuvres végétales belles et vivantes mais devenant fragiles si l'on ne prenait pas des précautions pour les protéger de la fréquentation du public* »^{*r2}, où un poste d'observation joue sur l'extraordinaire pour le contempler : « *C'est une cage (en référence aux cages à oiseaux) agrandie à la taille humaine avec ses barreaux de fer et son ouverture sur le côté. Nul saut cependant pour atteindre le perchoir, le platelage s'y déploierait à la surface tel le plancher d'une cabane.* »^{*r2}. D'autre part, on s'appuie sur les anciens usages des jardins pour en inventer de nouveaux. On peut citer un exemple cette fois dans le jardin verger où l'arboriculture et le jardinage d'un potager pourrait être recréé, pas dans le même objectif qu'antan où l'on produisait en grande quantité pour des propriétaires privés mais bien pour répondre aux besoins d'aujourd'hui : apprendre à cultiver dans un jardin public. Entre ces usages du passé renouvelés, en apparaissent de nouveaux : espace de détente, de contemplation, récréatif ou encore de représentation artistique. Par exemple, des gradins et une scène vivante sont installés, tout ceci encore une fois avec les matières présentes sur site mais rangés pour former des mobiliers, pour répondre à un des nouveaux usages de la Manufacture, celui du centre culturel du Sew.

(b) À cela, on intègre les contraintes réglementaires pour respecter les normes d'accessibilité et d'ouverture au public. D'ailleurs, il ne les voit pas comme des contraintes mais bien comme des nécessités pour accueillir : « *C'est à cette forme de générosité à laquelle tendent les*

*possibilités d'aménagements décrites en amont qu'il serait essentiel de convier le public dit à mobilité réduite. »*12. Des cheminements sont alors créés pour aller dans les espaces précédemment cités et sont suffisamment larges et avec une matérialité « en dure » pour accueillir toutes personnes et usages. L'intégration des cheminements dans les jardins se fait naturellement et esthétiquement grâce au réemploi de matériaux : des pierres ou des branches au sol, des garde-corps réalisés avec les arbres fruitiers en espalier, etc. L'ambiance des jardins est préservé tout en répondant « aux normes de sécurité inhérentes à tout jardin public. »*12. Enfin, il faut préciser que tous les espaces du jardin ne sont pas accessibles pour préserver les habitats de la faune habitante. En effet, on propose de co-habiter avec les espèces vivantes autres que la notre. Des aménagements sont aussi réalisés pour qu'ils s'épanouissent : « La présence du châssis de jardinier invite à en restaurer la maçonnerie puis d'en étanchéifier l'intérieur pour le remplir d'eau et le planter de végétaux aquatiques. Rapidement insectes et oiseaux se l'approprieraient, la biodiversité du site augmenterait. (...) Ménager un ou des espaces pour les autres espèces du monde vivant au sein d'un jardin public est aussi une composante de son aménagement. »*12.*

(c) Pour le respect de cette cohabitation et pour changer de culture par rapport au vivant, on médiatise et propose des pédagogies pour apprendre in situ. Le verger serait « alors support à un programme complet d'activités pédagogiques autour de l'arbre fruitier (greffe, taille de formation, taille de fructification, soins, cuisine...) »*12. Ce rapport au vivant invite aussi à intégrer de nouveaux acteurs aux jardins ou former ceux déjà sur place. Cela permettra d'en faire un lieu d'échange. Une association reconnue dans le domaine de l'arboriculture pourrait s'occuper du verger et une autre, composée de voisins du site, pourrait s'occuper du potager et de l'accueil à l'entrée du site. L'artiste-jardinier accorde aussi de l'importance à l'embauche d'un technicien, ou à la formation d'un technicien déjà présent, qui prendrait sa place pour entretenir le site et les relations voisines. Formé au ménagement du site, comme lors de la collaboration avec Benjamin Urien lors de la résidence, ce technicien pourrait réaliser l'entretien, tant des différents espaces et mobiliers que surveiller l'évolution des plantes ou encore gérer l'ouverture et la fermeture, le ramassage des déchets, etc. Concernant les relations avec les propriétaires des maisons voisines, il est nécessaire d'entretenir de bonnes ententes car les jardins peuvent créer des nuisances sonores ou visuelles : « A chaque propriétaire, résidant ou non sur place, ainsi qu'aux locataires il conviendrait d'engager, dans le cas d'une validation de l'ouverture des jardins, une relation avec ces derniers. Pour les en avertir d'une part et pour consulter leur avis sur telle ou telle réclamation, telle ou telle suggestion d'autre part. C'est aux Jardins de La Manufacture, « nouveau venu » au quartier, qu'il incombe de se présenter. Ainsi devrait commencer une relation de voisinage. »*12.

(d) Des propositions sont faites pour gérer les limites de propriétés et les accès aux jardins. Comme indiqué précédemment, les vues donnés depuis les jardins sont pensées pour ne pas déranger la quiétude des

jardins privés alentours. Les ouvertures dans les murs pour connecter aux ruelles adjacentes, elles, demandent une collaboration avec la ville de Morlaix qui est propriétaire des rues mais aussi une réflexion sur la gestion de ces espaces privés de l'agglomération. Par exemple, cette dernière doit passer des accords avec la ville de Morlaix si elle veut intégrer le pouvoir policier de l'espace public dans ces jardins. Enfin, ces ouvertures auront l'intérêt de connecter la Manufacture de part en part, les jardins s'étalant sur la longueur au-dessus du site, mais peuvent aussi réduire l'ambiance des jardins. Tiphaine l'explique ainsi : « *Bien qu'une ouverture côté Venelle de la Bergerie paraisse aller de soi, celle-ci, en raison de la facilité de déambulation qu'elle apporterait, ne serait pas sans altérer une des qualités essentielles du Jardin-Boisé : son invite à l'observation, à la contemplation, à une forme intime de présence de soi au lieu. Rendre traversant les Jardins de La Manufacture a ceci de contradictoire d'augmenter l'accessibilité au Jardin-Boisé tout en diminuant possiblement les bienfaits que l'âme des lieux procure.* »^{*r}. Un équilibre est donc à trouver entre l'accessibilité, la connexion à la ville et la préservation de l'environnement et de l'ambiance des jardins.

- **Nouvelle mandature politique et accompagnement de la maîtrise d'ouvrage pour ouvrir le site**

À la fin de l'étude en mai 2020, comme indiqué en seconde partie sur la trajectoire de la friche, l'exposition installée dans la *Manu en Perm* retraçant les propositions est fermée au public. Néanmoins, au vu de la collaboration réussie avec les services, le travail de Tiphaine Hameau est reconduit pour continuer à entretenir les jardins et à les expérimenter. Pour l'artiste, c'est une réussite : « *Avec la résidence de l'étude, je fais dorénavant partie des murs, de l'énergie de la Manu, je suis inscrit dans le flux du vivant* »^{*r3}. Les nouveaux élus découvrent, eux, les propositions à l'automne 2020. Ils me témoignent qu'ils sont convaincus de la pertinence de la proposition, tant celle écrite et dessinée que par la manière dont Tiphaine fait visiter ces jardins. Pour eux, c'est « *une dimension méconnue du quartier mais qui peut faire vraiment beaucoup pour le faire vivre* »^{*k}. Néanmoins, on retrouve le même problème que pour les espaces bâtis de la friche : un manque de moyens financiers. Les aménagements les plus importants, par exemple créer les cheminements pour *Personne à Mobilité Réduite* ou apporter certains réseaux ou restaurer le cour de tennis, ne seront pas engagés, tout de suite du moins. L'agglomération espère trouver des subventions auprès des collectivités publiques comme le Département, la Région ou l'Europe.

Saisons après saisons, l'entretien de Tiphaine Hameau continue et les jardins évoluent seuls et en partie grâce à lui et les services de l'agglomération. Des expérimentations sont poursuivies et confirment la programmation imaginée. On peut prendre comme premier exemple le verger qui a été mis à disposition d'un programme d'animation pédagogique lors de l'année scolaire 2020-2021 et qui a mis en

relation les écoles primaires du territoire de l'agglomération avec trois associations pour sensibiliser à l'environnement. En second exemple, on peut citer l'intervention artistique de la compagnie théâtrale l'Atelier des Possibles qui a proposée une déambulation dans les jardins de nuit, où le spectateur a été entraîné dans une histoire inventée pour le jardin et où il en devenait « *quasiment acteur* »*. Même si les jardins ne sont pas totalement réaménagés et peuvent pas être ouverts continuellement, ils continuent à évoluer, à accueillir du public et donc à vivre. On peut espérer que ces jardins s'ouvrent au public dans les prochaines années et qu'ils puissent suivre le raisonnement du jardinier, c'est-à-dire évoluer au cours des saisons et s'ouvrir au printemps pour l'image sensible : « *Pour qu'une fleur du pommier s'épanouisse en même temps qu'une grille qui s'ouvre !* »*^r.

« *Le gardien- nous préférons ce terme à celui de jardinier, car il veille sur les animaux, les enfants, les humains, les objets tout autant que sur les espèces végétales-, nous paraît, en dernière instance, l'instituteur et le protecteur, le chevalier, l'amant, le serviteur et le maître du jardin public. (...) Je lui délègue le rôle de poète, au sens le plus noble de ce terme. Celui d'un témoin qui demeure, à travers les heures, les saisons, parfois les générations, susceptible d'une affection désintéressée pour un lieu public...* »

SANSOT Pierre, *Jardins publics*, éditions Payot et Rivages, 1995, 272 pages.

Pour résumer

Pour l'artiste-jardinier, le ménagement du site a continué pendant et après la restitution des propositions, permettant de toutes les expérimenter et de les préfigurer. Les propositions, qui sont de faire avec le déjà-là, de *s'inscrire dans le flux du vivant*, c'est-à-dire en s'intégrant au site et en tissant des liens avec ses acteurs, pour révéler le site et accueillir les riverains. Cela demande alors une présence quotidienne d'un jardinier au bagage pluriel : artiste, technicien, médiateur, chef de projet,... L'ouverture des jardins devra attendre que les travaux se terminent et qu'un technicien en est la responsabilité. Cette attente est due aux problèmes financiers et administratifs, posant la question des méthodologies, des visions politiques voire de la propriété privée et du fait qu'il n'y ai qu'un seul gestionnaire du site.

Néanmoins, la gestion de l'agglomération évolue grâce à la présence de l'artiste-jardinier. Ses idées argumentées sont tant sensibles que politiques et elles invitent à poser un regard sur la nature et plus sur notre rapport au vivant. Les habitants du territoire découvrent un nouveau rapport aux communs, les liens entre eux pour une gestion partagée, au temps, celle des saisons, au vivant, la faune et la flore, aux imaginaires, les traces du passé magnifiées,... bref, un nouveau rapport à la Manufacture et au monde.

« La crise écologique de ces dernières décennies est la conséquence inévitable de ce divorce de l'homme avec une nature désacralisée (...) la seule réponse possible est justement de recommencer à habiter la terre en poètes, de retrouver notre place au sein du vaste écosystème qu'est le monde qui nous entoure, de rétablir un sentiment de fraternité avec tout ce qui vit sur terre. Et c'est tout cela que nous offre un jardin. »

MARTELLA, Marco dans le livre (COLLECTIF) sous la direction de NENE, Alexandre et CARMO, Sarah, *Des jardins autres*, éditions Archives Kareline, 2015.

*T - HAMEAU, Tiphaine, artiste-jardinier en résidence dans les jardins de la Manufacture, extrait d'entretien, février 2020.

*T1 - HAMEAU, Tiphaine, *Les jardins de la manufacture, Ou le trésor caché de Morlaix Communauté, un trésor public ?*, texte-notice pour le rendu de la proposition Manufacture commune de l'Atelier Construire, 2 pages, mai 2020.

*T2 - HAMEAU, Tiphaine, *Les jardins de la manufacture, demain, Perspectives*, texte-notice pour le rendu de la proposition Manufacture commune de l'Atelier Construire, 23 pages, mai 2020.

*T3 - HAMEAU, Tiphaine, *discussions par mail*, octobre 2020.

*K - KERGUILLEC, Julien, élu de Morlaix Communauté, Vice-président du pôle Culture, extrait d'entretien par téléphone, le 19 mai 2021.

*S - SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, extrait d'entretien par téléphone, le 17 mai 2021.



Conclusion

Vous l'aurez compris, ce travail de mémoire a été aussi l'occasion d'étudier des enjeux des mutations urbaines contemporaines, de comprendre certains jeux d'acteurs et certaines théories d'urbanisme, et enfin d'imaginer les possibles postures que peuvent prendre un architecte-urbaniste dans ce monde « *abimé* »*.

Nous proposerons une synthèse des réflexions pour répondre à la problématique posée sur l'évolution de la Manufacture. Ensuite, nous évoquerons deux hypothèses pour le devenir de la Manu, de la biorégion à une pratique sensible et politique de la transformation spatiale, avant de clore ce travail de recherche sur la pratique du métier d'architecte-urbaniste.

*MACÉ, Marielle, « *Présentation* », Critique, vol. 860-861, n°1, 2019.

« *Chacune de ces expérimentations est créatrice de ce qu'Alberto Magnaghi nomme la « conscience du lieu : valoriser une citoyenneté active, des réseaux civiques et des formes d'auto-gestion des biens communs capables de fabriquer une richesses durable en chaque monde ». Les démonstrations de ceux qui agissent, quitte à jouer parfois avec les règles établies, devraient être reconnues d'intérêt général. Ne serait-ce que parce qu'elles focalisent l'attention sur le local et ouvrent des voies pour une infinité d'autres chantier à venir.* »

ENCORE HEUREUX, *Lieux infinis, Construire des bâtiments ou faire des lieux ?*, éditions B42, 2018, 356 pages.

Synthèse des réflexions sur la Manu

Après avoir été mis à l'arrêt par la crise sanitaire, j'ai tenté de suivre les recommandations de Bruno Latour et de questionner *les manières de faire** : ici la manière de reconverter une friche en territoire rural, de gérer son évolution et de réhabiliter collectivement et sous plusieurs temporalités.

La Manu est une friche iconique, une friche enviée, une friche singulière. Sa haute valeur, patrimoniale et symbolique, et sa situation géographique en font un atout pour le territoire. Située dans la capitale rurale morlaisienne, sa position de centralité lui permettrait de répondre à de nombreux enjeux territoriaux, tant économiques, écologiques que sociaux. Ces enjeux en mutation suite aux crises successives et le territoire connaissant une nouvelle attractivité, la friche se doit d'évoluer pour accueillir et partager ses espaces. Historiquement, la Manu s'est adaptée au contexte et s'est transformée spatialement, pour accueillir la mécanisation ou pour répondre aux besoins des ouvriers, preuve en est de ses capacités de résilience. Lorsque la Manu ferme ses portes, elle est directement reprise par un acteur public et économique puis par une collectivité territoriale. Après quelques années et mandats, quelques expérimentations, la vision politique s'éclaircit : partager la Manu, la transformer en un *quartier populaire*.

La Manu est en passe de devenir une friche partagée. Elle l'est d'ailleurs déjà, en témoigne la dizaine d'habitants présents sur le site. Pourtant, chacun vit dans sa *chapelle*, réalise son activité dans son coin. Les habitants se connaissent tous mais ne partagent pas d'espaces, d'outils ou de moments ensemble. En plus, de nombreux espaces sont encore en friche et les espaces extérieurs sont vides d'usages. Enfin, la friche est encore fermée sur elle-même, de par son organisation urbaine. Les enjeux de la reconversion sont donc multiples : réhabiliter les espaces en friche, ouvrir à plus d'acteurs du territoire, partager des espaces et des moments entre habitants, gérer et entretenir le site, connecter ce dernier à la ville et mettre en valeur ses abords. C'est ce vers quoi tend la Manu depuis vingt ans, non sans difficultés et non sans moments d'inertie. Tout comme les enjeux sont pluriels, les obstacles le sont aussi : la complexité, le coût financier et la technicité nécessaire pour réhabiliter, la communication et le partage du pouvoir de décision entre tous ces acteurs pour programmer le site et le gouverner ou encore les tensions et conflits qui ponctuent la trajectoire de la friche. Les méthodologies mises en place et les temporalités politiques sont questionnées.

La Manu fait face à des *anachronismes urbains*, pour reprendre les termes de l'urbaniste Jean-Marc Offner. Seulement des priorités sont engagées pour réhabiliter une partie de la Manufacture. Les besoins des associations et des habitants ne sont pas encore à l'ordre du jour. Seule la légitimité politique prime. La gestion quotidienne et la vision au long terme sont édictées par les élus communautaires. Certes nous avons vu de nombreuses adaptations, comme l'intégration de la maîtrise d'usage avec l'expérimentation des habitants et les trois résidences de maîtrise d'oeuvre, mais les méthodologies et visions politiques semblent en retard face aux mutations sociales du territoire. Dit autrement : « *Faute d'une rupture dans les façons de donner à voir et de prendre la mesure des phénomènes urbains, le politique risque de rester encore longtemps à la traîne des mutations spatiales et sociétales.* »^{*2}. La crise sanitaire amorce peut-être cette rupture, le territoire est sous pression et le nouveau mandat politique se doit d'y répondre. La proposition de *Manufacture commune* proposée par l'Atelier Construire séduit, un *chef de projet* est engagé pour traiter ce grand dossier et l'ouverture des deux grands programmes donnent envie de voir le reste de la Manu s'ouvrir. À leurs dires et à leurs premières prises de positions, les élus se dirigent vers une gestion sociale et temporelle des espaces, en témoignent les approches chronotopiques, comme les conventions d'occupation temporaire ou la mise en place de l'urbanisme tactique. Pourtant, la rupture n'est pas encore enclenchée : l'agglomération garde le pouvoir de décision, les instruments méthodologiques restent les mêmes, l'intelligence collective n'est pas encore de mise et la gouvernance commune est remise à plus tard.

La Manu est une friche vivante. L'effervescence que j'ai pu remarquer lors des résidences de l'Atelier Construire m'ont amené à la nommer ainsi. La Manu s'est activée dans tous ses espaces, remplie de chaleur humaine, de projets et d'espoirs. Des liens ont été tissés, de nouvelles temporalités ont été imaginées et de nouveaux espaces furent projetés à partir du déjà-là. S'attarder sur le cas des jardins ne fût pas anecdotique. La Manu n'est pas seulement une entité bâtie qui serait une opportunité foncière. Elle peut-être le lieu d'enjeux plus larges, ceux des mutations territoriales et sociétales. La posture et la pratique de l'artiste-jardinier me l'ont confirmées. Le réveil des jardins, révélé par une démarche poétique mais concrète, dévoile différents rapports au monde : la manière d'habiter nos espaces, de les transformer. L'expression *s'inscrire dans le flux du vivant* propose de vivre et partager le milieu avec d'autres espèces. Le terme *ménagement* invite à en prendre soin mais aussi à prendre soin de soi et des autres, de prendre du temps et de réfléchir collectivement. Tout ceci se rapproche du concept de Temps-Paysages proposés par Bernadette Bensaude-Vincent, qui propose que les gens et les plantes ne soient plus considérés comme des individualités mais « *comme des écosystèmes, des écosystèmes en lien avec d'autres écosystèmes.* »^{*3}.

Hypothèses théoriques pour le devenir de la Manu

Cette étude du territoire et de la trajectoire de la friche, composée de temporalités et d'acteurs aux stratégies et méthodologies différenciées, couplée à ma pratique de la permanence architecturale et à mon observation du ménagement des jardins m'amènent à deux hypothèses pour le devenir de la Manu et de son territoire. Ces hypothèses s'appuient sur deux philosophies voisines.

Alors pourquoi ne pas continuer l'évolution de la friche pour tendre vers une architecture biorégionale ? Théorie expliquée, entres autres, par le sociologue français Mathias Rollot qui se base sur les écrits et expériences d'éco-anarchistes américains dans les années 70 et sur les concepts d'urbanistes italiens, autour de la figure d'Alberto Magnaghi, dans les années 2000 :

« *La biorégion, c'est ce que tu habites, ce que tu réhabites et ce qui te permet de chercher une vie plus terrestre, plus écocentrée. La biorégion c'est aussi et surtout dans les têtes.* »

ROLLOT, Mathias, SCHAFFNER, Marin, Qu'est-ce qu'une biorégion ?, éditions Wildproject, 2021.

La biorégion est une théorie qui invite à regarder notre territoire de vie, à regarder la nature qui nous entoure, les richesses locales et les humains qui la constituent. Elle advient lorsque le territoire est vu comme « *un acte d'amour entre une population et un site* »*. Or, c'est bien le cas pour le territoire morlaisien et pour la friche de la Manu, tous ses habitants y sont attachés. Penser la biorégion pour la Manu invite à penser écologiquement le site : considérer les écosystèmes du vivant, humains et non-humains pour créer des espaces partagés, de revoir les systèmes méthodologiques et idéologiques sur l'entretien et la gestion du site, ou encore se servir des richesses locales, de l'existant pour transformer nos espaces. Toutes ces invitations sont déjà en cours de réalisation à la Manu ou en perspectives. En effet, si l'on regarde les critères pour tester la *biorégionalité* d'un édifice, critères proposés par Mathis Rollot, la biorégion est déjà là à la Manu. Les voici :

- « 1. Les systèmes naturels comme référence
2. La confiance accordée à l'anarchie
3. Les connections entre le monde naturel et l'esprit humain
4. La lutte contre la destruction du sauvage et l'homogénéité de la culture
5. La perception subtile de la spécificité des lieux et le dur labeur physique »

ROLLOT, Mathias, visio-conférence *Ce que le biorégionalisme fait à l'architecture*, le 8 février 2021.

Tous ces critères sont déjà en actions et imaginés dans les jardins de la Manufacture : du rapport au vivant à la mise en perspective des richesses du site par la présence quotidienne et *le dur labeur physique*, en passant par sa gouvernance et la confiance accordée aux acteurs locaux. C'est d'ailleurs sur ces derniers points que la réhabilitation des espaces bâtis peine à se faire où l'agglomération souhaite garder le pouvoir de décision sur le partage des espaces et sur la gestion et l'entretien du site.

Alors pourquoi pas bâtir comme on jardine ? Expression empruntée à la philosophie Marielle Macé dans le livre *Nos Cabanes*, un livre partagé de main en main à l'école d'architecture de Nantes :

« Gilles Clément nous a réappris ce que c'est jardiner : c'est privilégier en tout le vivant, «faire» certes, mais faire moins (ou plutôt : faire le moins possible contre et le plus possible avec), diminuer les actions et pourtant accroître la connaissance, refaire connaissance (avec le sol, avec ses peuples), faire place à la vie qui s'invente partout, jusque dans les délaissés... »

On peut agir comme on jardine : ça veut dire favoriser en tout la vie, parier sur ses inventions, croire aux métamorphoses, prendre soin du jardin planétaire ; on peut penser comme on jardine ; on peut bâtir comme on jardine (cela demande de mêler architecture pérenne et architecture provisoire, de ne pas tout vouloir «installer», de prendre des décisions collectives sur ce que l'on gardera, et ce dont au contraire on accepte la disparition). Il ne s'agit pas de désirer peu, de se contenter de peu, mais au contraire d'imaginer davantage, de connaître davantage, de changer de registre d'abondances et d'élévations.

Jardiner les possibles ce n'est décidément ni sauver ni restaurer, ni remettre en état, ni revenir ; mais repartir, inventer, élargir, relancer l'imagination, déclore, sauter du manège, préférer la vie.»

Macé Marielle, Nos cabanes, éditions Verdier, 2019.

En regardant les maitrises d'oeuvres en résidence et en pratique, mais aussi les répercussions sur les réflexions des élus et des autres acteurs, j'y ai trouvé quelques espoirs et inspirations pour le devenir de la Manu. Le jardinage, impliquant une action quotidienne, à l'affut des évolutions du milieu et au rythme des saisons, invite à *faire place à la vie qui s'invente partout, jusque dans les délaissés*. Parfois en faisant, parfois en faisant moins, parfois en ne faisant rien du tout. Le faire peut être à la fois sensible et politique : rêver d'autres espaces et imaginer d'autres récits ; créer le débat public et les mettre ou non en action. Si l'on transpose ces idées au site : **La Manufacture devient un milieu de vie, une friche vivante, où experts, politiques et habitants se retrouvent, transforment et habitent ensemble le site et son territoire.**

De la Manu imaginaire à de nouvelles façons d'être architecte-urbaniste

« *Des utopies mobilisatrices et des ambitions politiques émergentes aident parfois à changer les cadres de références et à produire des logiques originales de problématisation. Encore faut-il prendre conscience de l'inertie des modèles anciens et se donner les moyens de leur démantèlement.* »

OFFNER, Jean-Marc, *Anachronismes urbains*, éditions Sciences Po, 2021.

Pour que la Manufacture se métamorphose en un milieu de vie, il faut encore que ses propres habitants s'adaptent et notamment ses propriétaires et ses maîtres d'œuvres. Ces évolutions idéologiques et méthodologiques ne seront possibles, comme le conseille Jean-Marc Offner, qu'en ouvrant des imaginaires. Les récits sont, pour moi, utopies ou dystopies des manières de rêver et de débloquent certaines situations, d'où l'illustration de certaines parties du mémoire par les planches de la bande-dessinée *L'An 01* de Gébé. Cette dernière invite à faire le constat des sujets de société, les critiquer et bouculer ces idéaux en faisant « *un pas de côté* »*. Le partage de ces récits permet alors d'embarquer ses lecteurs ou ses spectateurs pour se lancer, pourquoi pas, dans un partage de la vie en communauté où tout est remis en question. Je fais le parallèle de ce rêve collectif avec la pratique et le scénario de *Manufacture commune* proposés par l'Atelier Construire qui invite, pour moi, à dépasser les modèles actuels et expérimenter de nouvelles pratiques collectives de l'espace.

« *Un lieu véritable est embarqué dans l'expérience des gens qui, en se le racontant, le partageant, le construisant, en témoignant, constituent une communauté. Ainsi, nous respectons le souhait de Lucien Kroll, qui recommandait de ne pas décider de tout «en architecte» et d'essayer plutôt «d'organiser un climat dans lequel une sorte d'organisation amicale pourrait émerger spontanément.»*

ZASK, Joëlle, chapitre De l'usage des lieux, in *Encore Heureux, Lieux infinis, Construire des bâtiments ou faire des lieux ?*, éditions B42, 2018, 356 pages.

De cette pratique je tire une leçon, du moins des hypothèses, sur la posture de l'architecte-urbaniste, ou de n'importe quel autre *faiseur de ville*. Ce dernier vient apporter les dispositions pour que chacun puisse s'exprimer, se rencontrer et expérimenter l'espace. Le métier s'étend : de l'écologue au concierge, en passant par le médiateur et le jardinier. Souvent il s'appuie sur ces corps de métiers, parfois emprunte certaines compétences, ou crée des équipes pluridisciplinaires. Que ce soit par un événement artistique, un workshop sur le réemploi, une réunion-café ou une visite, il crée du dialogue, avec le lieu et entre

ses habitants. Il les embarque dans des récits communs, remettant en question les normes, les méthodologies et les manières d'habiter. Il fait bouger les lignes politiques. Pour reprendre l'expression d'un de mes interlocuteurs, ces *architectes* deviennent « *des architectes d'utilité publique, qui servent l'intérêt général, il en faut sûrement plus.* »*³.

L'AN 01 ILS L'ONT FAIT!

ASPIRATIONS COLLECTIVES prenant effet de **RESOLUTIONS** à partir du 1^{er} de l'AN 01 et applicables par accord tacite et collaboration libre de toutes les personnes vivantes ce jour et après.

RESOLUTION 1

On arrête tout.

RESOLUTION 2

Après un temps d'arrêt total, ne seront ranimés — avec réticence — que les services et les productions dont le manque se révélera intolérable. Probablement : l'eau pour boire, l'électricité pour lire le soir, la T.S.F. pour dire « Ce n'est pas la fin du monde, c'est l'AN 01 et maintenant une page de Mécanique céleste ».

RESOLUTION 3

Les individus ne consentant plus à déléguer leurs pouvoirs, toutes les formes d'autorité, ainsi que les hiérarchies de toutes natures, perdront leur emprise avec leur raison d'être, très naturellement et sans douleur.

RESOLUTION 4

Le Temps d'Arrêt sera mis à profit par tous pour acquérir la somme des connaissances recensées au 1^{er} de l'AN 01, somme considérée comme indispensable pour pouvoir décider de la suite et du cours à donner, en toute logique, aux actions collectives futures.

RESOLUTION 5

Parallèlement à l'ingestion de l'acquis, la réflexion créatrice s'efforcera de définir des objectifs cohérents susceptibles de justifier la remise en route du Bazar (usines, laboratoires, etc.) avec abandon pur et simple des activités néfastes et non reconvertisibles (armement, sans doute).

RESOLUTION 6

Pendant toute la durée du Temps d'Arrêt (15 ans ? 20 ans ?) le Bazar sera soigneusement maintenu en état de marche.

Dessin extrait de la bande dessinée *L'an 01* de Gébé, éditions L'Association, 1970.

*1 - LATOUR, Bruno, article *Imaginer les gestes barrières contre le retour à la production d'avant-crise*, in AOC, 31 mars 2020.

*2 - OFFNER, Jean-Marc, *Anachronismes urbains*, éditions Sciences Po, janvier 2021.

*3 - Bensaude-Vincent, Bernadette, *Apprendre à paysager le temps*, in Socialter, hors-série, Libérer le temps, mai 2021.

*4 - MAGNAGHI, Alberto, *La biorégion urbaine : petit traité sur le territoire bien commun*, éditions Rhizome, 2014.

*5 - GÉBÉ Georges Blondeau, *L'An 01*, L'Association, Paris, 2014, 150 pages.

*S - SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, extrait d'entretien par téléphone, le 17 mai 2021.



Bibliographie et iconographie



UNIVERSITE D'ARCHITECTURE DE NANTES
TRAVAIL SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Entretiens (rangés par ordre chronologique)

HAMEAU, Tiphaine, artiste-jardinier en résidence dans les jardins de la Manufacture, février 2020.

LENFANT, Caroline, architecte-urbaniste de la Manu en Perm', extrait d'entretien, in NEGER Héloïse, mémoire de fin d'étude, *La manufacture des Tabacs de Morlaix et ses habitants au fil des années*, ensaBretagne, mars 2020.

TELLIER, Giulia, architecte-chef de chantier du Chantier Ouvert du Sew, extrait d'entretien, in NEGER Héloïse, mémoire de fin d'étude, *La manufacture des Tabacs de Morlaix et ses habitants au fil des années*, ensaBretagne, mars 2020.

JULIENNE, Loïc, directeur de l'agence d'architecture Atelier Construire, avril 2020.

URIEN, Benjamin, chef du service *Environnement* de l'agglomération Morlaix Communauté, avril 2020.

LE MOULLEC, Dominique, Directrice du pôle Aménagement de Morlaix Communauté, le 10 décembre 2020.

SEGUIN, Thierry, co-administrateur du SEW, le 17 mai 2021.

PODER, Claude, élu de Morlaix Communauté, Conseiller délégué Quartier Manufacture, pôle Culture, le 19 mai 2021.

KERGUILLEC, Julien, élu de Morlaix Communauté, Vice-président du pôle Culture, le 19 mai 2021.

Bandes dessinées et romans de fictions (rangés par ordre alphabétique)

GÉBÉ Georges Blondeau, *L'An 01*, L'Association, Paris, 2014, 150 pages.

DAMASIO Alain, *Les Furtifs*, La Volte, Paris, 2019, 432 pages.

Films et documentaires (rangés par ordre alphabétique)

GÉBÉ, Doillon, *L'an 01*, 1973.

ENCORE HEUREUX (agence d'architecture), *Une diagonale, Conversation avec Patrick Bouchain*, Météore Films, 2017, 2h14min.

LIATARD, Fanny, TROUILH, Jérémy, *Gagarine*, Haut et Court, 23 juin 2021, 1h37min.

SIMON Claire, *Le bois dont les rêves sont faits*, Paris, Blaq Out, 2015, 2h24min.

VARDA Agnès, *Les Glaneurs et La Glaneuse*, Paris, Ciné Tamaris Centre national de documentation pédagogique (CNDP), 2000, 1h22min.

Podcasts (rangés par ordre alphabétique)

BECDELIEVRE, Romain de, podcast *Pourquoi tant de friches ?* in *La grande table d'été*, le 21 août 2018, France Culture, une heure et trois minutes.

PAQUOT, Thierry, conférence *Ménager nos territoires*, organisé par l'association Frugalité heureuse et créative, le 10 novembre 2020.

RICARD, Sophie, conférence *La permanence pour un urbanisme vivrier*, proposé par l'association française Frugalité Heureuse et Créative, le 27 octobre 2020, 2h30.

ROLLOT, Mathias, visio-conférence *Ce que le biorégionalisme fait à l'architecture*, le 8 février 2021.

Ouvrages (rangés par ordre alphabétique)

BAUDELET, Laurence, *Jardiniers du Bitume*, éditions Les Xéroglyphes, novembre 2011.

BOUCHAIN Patrick, *Construire Autrement : Comment faire ?*, Actes Sud, Coll. L'impensée, Paris, 2006, 190 pages.

CALVINO, Italo, « Les villes invisibles », éditions Gallimard, 2002 (première édition 1972), 208 pages.

CLÉMENT Gilles, *Manifeste du Tiers paysage*, Paris, Ed. Sujet/Objet, coll. « L'Autre Fable », 2007, 69 pages.

CLÉMENT Gilles, *Le jardin planétaire*, éditions Albin Michel, 2010.

(COLLECTIF), dir. Beaucire, Brès et Mariolle, *Territoire frugal : la France des campagnes à l'heure des métropoles*, éditions MétisPresses, 2017, 251 pages.

(COLLECTIF), *Un urbanisme de l'inattendu: Patrick Bouchain*, Grand Prix de l'urbanisme 2019, Marseille, Parenthèses, 2019.

(COLLECTIF), dir. T Paquot, *Alter architectures manifesto : Observatoire des processus architecturaux et urbains innovants en Europe*, éditions Eterotopia et Infolio, 2012.

(COLLECTIF), *Simone & Lucien Kroll : une architecture habitée*, dir. Patrick Bouchain, Actes Sud, 2013.

(COLLECTIF), dir. Schaffner Marin, *Un sol commun : lutter, habiter, penser*,

(COLLECTIF) dir. A. SINAI, R.STEVENS, H.CARTON, P.SERVIGNE, *Petit traité de résilience locale*, Editions Mayer, 2015, 114 pages.

(COLLECTIF) dir. J.REVEDIN, *Construire avec l'immatériel*, Editions Gallimard, Coll. Manifestô Alternatives, 2018, 174 pages.

(COLLECTIF) sous la direction de NENE, Alexandre et CARMO, Sarah, *Des jardins autres*, éditions Archives Kareline, 2015.

(COLLECTIF) sous la direction de LEVY, Jacques, LUSSAULT, Michel, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, éditions Belin, 2013, 1128 pages.

CORAJAUD, Michel, *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, éditions Actes Sud, 2010, 272 pages.

- DELBAERE Denis, *La fabrique de l'espace public: ville, paysage et démocratie*, Paris, Ellipses, coll. « La France de demain », 2010.
- ENCORE HEUREUX, *Lieux infinis, Construire des bâtiments ou faire des lieux ?*, éditions B42, 2018, 356 pages.
- GRISOT, Sylvain, *Le manifeste pour un urbanisme circulaire*, éditions Apogée, 2021, 235 pages.
- GUILLOU, Anne, *La Manufacture des tabacs de Morlaix*, éditions Skol Vreizh, 2009, 153 pages.
- HALLAUER Edith, *La permanence architecturale, actes de la rencontre au Point Haut*, 16 oct.2015, éditions Hyperville, 2016.
- LACAZE, Jean-Paul, *Les méthodes de l'urbanisme*, éditions Presses Universitaires de France, mai 1990, 128 pages.
- LANASPEZE Baptiste et Mathieu Geoffroy, *Marseille ville sauvage: essai d'écologie urbaine*, Arles, Actes Sud, 2012.
- LEFEBVRE, Henri, *Le droit à la ville*, Paris, éditions Anthropos, 1968.
- MACÉ Marielle, *Nos cabanes*, éditions Verdier, 2019.
- MADEC Philippe, Urbain, rural, L'équilibre des mondes dans le livre « *La Ville Rebelle* » de Jana Revedin, éditions Gallimard, 2015, 160 pages.
- MAGNAGHI Alberto, *Le projet local*, éditions Mardaga, Coll. Architecture + Recherches, 2000, 124 pages.
- MAGNAGHI, Alberto, *La biorégion urbaine : petit traité sur le territoire bien commun*, éditions Rhizome, 2014.
- OFFNER, Jean-Marc, *Anachronismes urbains*, éditions Sciences Po, 2021.
- PAQUOT Thierry et Laudier Isabelle, *Repenser l'urbanisme*, Gollion, Infolio éditions, coll. « Archigraphy », 2013.
- PAQUOT Thierry et Damon Julien, *Les 100 mots de la ville*, éditions PUF, coll. « Que sais-je ? », 2014.
- PEREC, Georges, *Espèces d'espaces*, première parution en 1974, ré-édition en 2000, éditions Galilée, 200 pages.
- POLI Daniela, *Formes et figures du projet local : la patrimonialisation contemporaine du territoire*, Éditions Eterotopia, 2018, 174 pages.
- ROLLOT, Mathias, SCHAFFNER, Marin, *Qu'est-ce qu'une biorégion ?*, éditions Wildproject, 2021.
- SANSOT Pierre, *Jardins publics*, éditions Payot et Rivages, 1995, 272 pages.
- VIVANT, Elsa, *Qu'est-ce que la ville créative ?* Éditions PUF, 2009, 92 pages.

Reuves, articles, travaux de recherche (rangés par ordre alphabétique)

Hors-série n°8 *Le réveil des imaginaires*, revue Socialter, dirigé par Alain Damasio, février 2020.

Hors-série n°9 *Renouer avec le vivant*, revue Socialter, dirigé par Baptiste Morizot, décembre 2020.

Hors-série n°10 *Libérer le temps*, revue Socialter, dirigé par Geneviève Azam, juin 2021.

ADEME, dossier *La reconversion des sites et des friches urbaines polluées*, 2018.

AMBROSINO C. et ANDRES L., *Friches en ville: Du temps de veille aux politiques de l'espace*, Espaces et Sociétés, n° 134, pp. 37-51, 2008.

ANDRES L. et GRESILLON B., *Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives : Regards croisés européens*, Espace Géographique, n° 40, pp. 15-30, 2011.

ANDRES L. et JANIN C. (2008), *Les friches : Espaces en marge ou marges de manoeuvre pour l'aménagement des territoires ?*, Annales de Géographie, n° 663, pp. 62-81.

AYAD, Laura, article *Tiphaine Hameau, profession artiste jardinier*, in *Télégramme*, le 3 octobre 2020.

(COLLECTIF) Dossier « *Et si ? Et si le monde d'après ne ressemblait pas au monde d'avant ?* », sous la direction de l'association Alternatiba, 11 mai 2020.

(COLLECTIF) « *Non à un retour à la normale* » : De Robert de Niro à Juliette Binoche, l'appel de 200 artistes et scientifiques », Tribune Le Monde, 6 mai 2020.

CORBOZ, André, « *Le territoire comme palimpseste* », Diogène, n°121, janvier-mars 1983.

CORREIA M. (2018), *L'envers des friches culturelles: Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification*, Revue du Crieur, n° 11, pp. 52-67.

Critique n° 860-861 : *Vivre dans un monde abîmé*, 2019, collectif d'auteurs (Marielle Macé, Gilles Clément, Baptiste Morizot,...)

GONON Anne, article « *Les nouveaux territoires de l'art ont-ils mutés ?* », in Nectart n°4, pages 107 à 119.

HALLAUER, Edith, *Habiter en construisant, construire en habitant : la permanence architecturale, outil de développement urbain ?* In Métropoles, n°17, 2015.

KEMPF Hervé, entretien avec Alain Damasio pour le journal Reporterre, 28 avril 2020.

LATOUR Bruno, article « *Imaginer les gestes barrières contre le retour à la production d'avant-crise* », AOC, 31 mars 2020.

LE DANTEC, Jean-Pierre, cité par LISARELLI, Diane dans l'article *Sous les pavés, le jardin* in revue Sur-Mesure, 25 août 2017.

LE VAILLANT, Anne-Claire, article *Les petites capitales rurales* sur site le site internet du Pavillon de l'Arsenal, le 27 avril 2020, consultable à cette adresse : <https://www.pavillon-arsenal.com/fr/et-demain/11576-les-petites-capitales-rurales.html>

LEXTRAIT, Fabrice, *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires,... Une nouvelle époque de l'action culturelle*, pour le Secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, juin 2001.

MOTTA Liliana, *éloge du dehors*, in *Chimères* n°82, 2014, pages 11 à 18.

NEGER Héloïse, mémoire de fin d'étude, *La manufacture des Tabacs de Morlaix et ses habitants au fil des années*, ensaBretagne, mars 2020.

STRULLOU, Jean-François, « *Le droit, outil parmi d'autres contre l'étalement* » in Place Publique, Hors-série « *Loire-Atlantique, Stop à la consommation des terres* », 2017.

Documents de travail consultés lors de la mission La Manu en Perm' (rangés par ordre alphabétique)

Atelier Construire, dossier « *manufacture commune* », série de propositions pour la reconversion de la manufacture, avril 2020, 220 pages.

MorlaixCommunauté, dossier « *Trajectoire 2025, le projet de territoire* », février 2016, 40 pages - document réalisé en collaboration avec l'ADEUPA et considéré comme « *une feuille de route pour le moyen et long terme* ».

MorlaixCommunauté, Cahier des Clauses Techniques Particulières de la mission d'accompagnement à la stratégie de positionnement et à la programmation économique, culturelle et urbaine - reconversion de la manufacture des Tabacs de Morlaix, 2018, 15 pages.

Fiche de poste Un(e) chef(fe) de projet « Renouveau urbain du quartier de la Manufacture Royale des Tabacs » auprès de la Directrice Générale des Services, annonce d'emploi de Morlaix Communauté, février 2021.

HAMEAU, Tiphaine, *Les jardins de la manufacture, De l'étude outillée ou comment naître à l'esprit des lieux*, texte-notice pour le rendu de la proposition Manufacture commune de l'Atelier Construire, mai 2020.

HAMEAU, Tiphaine, *Les jardins de la manufacture, demain, Perspectives*, texte-notice pour le rendu de la proposition Manufacture commune de l'Atelier Construire, 23 pages, mai 2020.

HAMEAU, Tiphaine, *Les jardins de la manufacture, Ou le trésor caché de Morlaix Communauté, un trésor public ?*, texte-notice pour le rendu de la proposition Manufacture commune de l'Atelier Construire, 2 pages, mai 2020.

Iconographie

- Page 6 - *Chantier Ouvert du Sew, visite avec Giulia Tellier*, photographie de l'étudiant, février 2020.
- Page 10 - *Chantier Ouvert du Sew, visite avec Giulia Tellier*, photographie de l'étudiant, février 2020.
- Page 12 à 15 - Série *La Manu en Perm' et ses événements*, photographies de l'étudiant, janvier-mai 2020.
- Page 16 à 17 - *Vue aérienne du site de la Manufacture*, MorlaixCommunauté, 2018.
- Page 18 - *Représentation du confinement*, extrait de la série Nantes Omniprésente, photographie de l'étudiant.
- Page 28 - *Le jardin verger et le bâtiment du Sew*, photographie de Caroline Lenfant, juin 2019.
- Page 30 - *Vue aérienne de la ville de Morlaix*, photographie de Kimy Tran, 2017.
- Page 44 à 45 - Photographies issus de l'Atlas des Régions Naturelles, Eric Tabuchi et Nelly Monnier, 2020.
- Page 50 - *Exposition Plankton Planet*, photographie de l'étudiant, février 2020.
- Page 52 - *Façade principale de la Manufacture, quai du Léon*, photographie de Caroline Lenfant, juin 2019.
- Page 84 - *Le jardin boisé et le bâtiment du Sew*, photographie de Caroline Lenfant, juin 2019.
- Page 92 - Série *Les jardins de la Manufacture, à différentes saisons*, photographies de l'étudiant, mai 2020.
- Page 94 - Série *Les jardins de la Manufacture, le ménagement* photographies de l'étudiant, mai 2020.
- Page 104 - *Chantier Ouvert du Sew, visite avec Giulia Tellier*, photographie de l'étudiant, février 2020.
- Page 112 - *La Fabrique de Proximités à la Manu en Perm'*, photographie de l'association Moyens du Bord, mars 2020.
- Page 120 - *Chantier Ouvert du Sew, visite avec Giulia Tellier*, photographie de l'étudiant, février 2020.
- Dos de couverture - *Chantier Ouvert du Sew, visite avec Giulia Tellier*, photographie de l'étudiant, février 2020.





Table des matières

UNIVERSITE D'ARCHITECTURE DE NANTES
TRAVAIL SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Bonjour la Manu,

PAGES 10 à 17

Introduction

PAGES 18 à 27

Premier axe - Mon parcours : un processus pluriel dans un contexte covidé

pages 21 à 26

Second axe - La problématique, synthèse de pratiques et de questions existentielles

page 27

Première partie - La Manu et le territoire

PAGES 28 à 49

Premier axe - La reconversion des friches comme une des solutions pour un aménagement du territoire durable et démocratique

pages 32 à 36

- Constats de l'urbanisation actuelle et nouvelles volontés d'aménager l'espace
- Figure de la friche, entre objets institutionnalisés et objets tendances

Second axe - Une citadelle ouvrière et productive qui a évolué en vain pour répondre aux attentes de société

pages 37 à 40

- La manufacture : une architecture royale et de multiples bâtiments-fonctions
- Un bâtiment réversible qui s'est adapté aux évolutions des standards de production et de la société
- Vaines adaptations et fin d'une histoire ouvrière à Morlaix

Troisième axe - La Manu et son territoire, et inversement

pages 41 à 49

- Le territoire de la Manu : une capitale rurale et les richesses de son territoire face aux mutations sociétales
- La Manu du territoire : les volontés politiques de ré-appropriations

Deuxième partie : La trajectoire de la friche

PAGES 50 à 83

Premier axe - Quatre grandes temporalités où évoluent les enjeux et les méthodologies de la reconversion du site

pages 56 à 63

- 2000-2010 : 1^{ère} étape de la friche : un aménageur à vocation économique accompagne la fermeture de l'usine et propose une reconversion du site en un quartier de ville
- 2010-2015 : 2^{ème} étape de la friche : la collectivité territoriale pilote désormais le projet de quartier de ville et des associations tentent de s'y investir
- 2016-2020 : 3^{ème} étape de la friche : Lancement de deux grands chantiers et questionnements sur la suite, l'agglomération épaulé d'une nouvelle aide à la décision

- 2020 - ... : 4^{ème} étape de la friche : Ouvertures des grands programmes, réflexion globale sur le quartier et gestion des temporalités

pages 64 à 76

Deuxième axe - Du temps pour adapter les fonctionnements et les coalitions d'acteurs

- Les politiques publiques, des institutions publiques à l'agglomération, entre soutiens financiers, organes décisionnaires et recherches méthodologiques
- Les associations, une intelligence collective et une adaptation constante pour s'intégrer au projet
- Des permanences à la Manu, une aide à la décision qui ouvre les lieux, accueille les habitants et joue le rôle d'intermédiaire entre les acteurs

pages 77 à 82

Troisième axe - Pour une gouvernance, une gestion sociale et temporelle de l'espace

- Une gestion partagée du lieu, entre ouverture à tous et réalité technico-politique
- Une gestion temporelle du lieu, entre vision politique au long terme et réalité quotidienne

PAGES 84 à 103

Troisième partie - Le réveil des jardins

pages 86 à 93

Premier axe - Présentation des jardins et de ses acteurs

- Deux jardins privés en passe de s'ouvrir au public
- Portrait de Tiphaine Hameau, artiste-jardinier
- La rencontre avec les lieux et avec les habitants du territoire

pages 94 à 97

Second axe - Le temps de l'étude : (a)ménager, révéler et partager le site

- Co-entretenir les jardins pour révéler les richesses du site et transmettre les techniques de jardinage
- Entretenir les relations pour révéler, pour imaginer l'après

pages 98 à 103

Troisième axe - (a)ménager, proposer et ouvrir le site

- Les propositions pour des jardins révélés et vivants, ouverts sur la quartier de la Manufacture et ses abords
- Nouvelle mandature politique et accompagnement de la maîtrise d'ouvrage pour ouvrir le site

PAGES 104 à 111

Conclusion

- Synthèse des réflexions sur la Manu
- Hypothèses théoriques pour le devenir de la Manu
- De la Manu imaginaire à de nouvelles façons d'être architecte-urbaniste

Pendant trois siècles, la Manu a vu défiler des ouvriers jour et nuit ; les marchandises, les feuilles de tabac, entraient par les quais et en ressortaient transformées en cigares ou sous d'autres formes. Durant cette période, les espaces ont été adaptés à l'évolution de la production et des besoins de la société ouvrière. Aujourd'hui, et ce depuis vingt ans, le site est en friche, en raison de l'arrêt de la production manufacturière de tabac en France. Reprise par un acteur économique puis par une collectivité territoriale, la friche se transforme petit à petit en un quartier de ville. Projets après projets, mandats après mandats, saisons après saisons, les méthodologies et les prises de décisions évoluent. Les réseaux d'acteurs s'agrandissent, les méthodologies s'adaptent, le pouvoir de décision s'élargit, les temporalités se multiplient. Aujourd'hui, dans le contexte de mutation permanente, les enjeux démocratiques et temporels dépassent parfois les seuls enjeux spatiaux d'une transformation urbaine.

